

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 26 NOVEMBRE 2012

VOLUME 44

ODETTE GAGNON et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 1020
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LEBEL,
Me DENIS GALLANT,
Me SIMON TREMBLAY,
Me CLAUDINE ROY,
Me ÉLIZABETH FERLAND

INTERVENANTS :

Me DAVE KIMPTON pour le Directeur général des
élections
Me BENOIT BOUCHER pour Procureur général du Québec
Me MARTIN ST-JEAN pour Ville de Montréal
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la
construction du Québec
Me CAROLINE ISABELLE pour la Ville de Laval
Me ISABELLE PIPON pour l'Association des
constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me CLAUDE GIRARD pour Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS.	4
LISTE DES PIÈCES.. . . .	4
PRÉLIMINAIRES.	6
MICHEL CADOTTE	
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT.. . . .	12
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MARTIN ST-JEAN.. . . .	81
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE.	159
RÉINTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT.. . . .	163
JEAN THÉORÉT	
INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY.	171
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MARTIN ST-JEAN :.. . .	231
PIERO DI IORIO	
INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY.	233

LISTE DES ENGAGEMENTS

26E-12 :	Engagement du témoin Michel Cadotte d'obtenir deux chèques d'Union des citoyens et citoyennes en date du 26 mai 2003 et du 28 août 2003..	166
----------	--	-----

LISTE DES PIÈCES

26P-304 :	Photo 150306, rue St-Denis, Montréal, par Michel Cadotte.	16
26P-305 :	Courriel de Michel Cadotte - le 28 août 2003..	36
26P-306 :	En liasse, confirmation d'un forfait de chasse du 25 au 28 octobre 2004; demande de chèque en date du 28 février 2005; demande de chèque au montant de 3 700 \$ en date du 1 ^{er} septembre 2005; facture additionnelle en date du 29 octobre 2005.	54
26P-307 :	État de renseignements d'une personne morale - Ipex inc. Pdf.	135
26P-303.1 :	Étude d'évaluation technique des conduites de fonte	145

26P-308 :	Étude du comité technique - Avril 2007.	151
27P-309 :	Sommaire décisionnel appel d'offres 8970.	192
27P-310 :	Procès-verbal d'une séance publique d'ouverture de soumissions (SP07 0267)..	200
27P-310 :	Procès-verbal d'une séance publique d'ouverture de soumissions (SP07 0267)..	208
27P-311 :	Rapport d'enquête Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).. . . .	209
27P-312 :	Documents d'assurance relatifs à la réclamation de l'incendie de la machinerie lourde..	213

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce vingt-sixième (26ième)
2 jour du mois de novembre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour à tous.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Est-ce que les procureurs pourraient s'identifier,
10 s'il vous plaît.

11 Me SONIA LEBEL :

12 Bonjour. Maître Sonia Lebel pour la Commission.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Maître Denis Gallant pour la Commission.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Bonjour. Simon Tremblay pour la Commission.

17 Me CLAUDINE ROY :

18 Bonjour. Claudine Roy pour la Commission.

19 Me ÉLIZABETH FERLAND :

20 Bonjour. Élisabeth Ferland pour la Commission.

21 Me DAVE KIMPTON :

22 Bonjour. Dave Kimpton pour le Directeur général des
23 élections.

24 Me BENOIT BOUCHER :

25 Bonjour, Madame, Monsieur. Benoit Boucher pour le

1 Procureur général du Québec.

2 Me MARTIN ST-JEAN :

3 Bonjour à tous. Martin St-Jean pour la Ville de
4 Montréal.

5 Me GASTON GAUTHIER :

6 Bonjour. Gaston Gauthier pour le Barreau du Québec.

7 Me DANIEL ROCHEFORT :

8 Bonjour. Daniel Rochefort pour l'Association de la
9 construction du Québec.

10 Me CAROLINE ISABELLE :

11 Bonjour. Caroline Isabelle pour Ville de Laval.

12 Me ISABELLE PIPON :

13 Bonjour. Isabelle Pipon pour l'ACRGTQ.

14 Me CLAUDE GIRARD :

15 Bonjour. Claude Girard pour le Directeur des
16 poursuites criminelles et pénales.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Bonjour, Maître Lebel.

19 Me SONIA LEBEL :

20 Bonjour, Madame la Présidente. Bonjour, Monsieur le
21 Commissaire. Avec peut-être votre permission, si
22 vous le permettez, j'aurai quelques mots à vous
23 adresser au nom des procureurs de la Commission
24 visant à vous informer du déroulement des travaux
25 de la Commission au cours des prochaines semaines.

1 Nous allons naturellement poursuivre ce matin avec
2 le témoignage de monsieur Cadotte qui a été entamé
3 jeudi dernier. Par la suite, quelques témoins
4 suivront pour nous permettre d'avoir un nouvel
5 éclairage et un autre éclairage d'ailleurs sur les
6 situations que nous sommes en train d'examiner.

7 Bien que l'on soit présentement, plus
8 particulièrement, dans le volet de l'infiltration
9 du crime organisé et la collusion par les
10 entrepreneurs sur l'île de Montréal, nous croyons,
11 les procureurs de la Commission, qu'il est peut-
12 être opportun, dès cette semaine, avant même
13 d'ajourner les travaux, d'examiner les règles
14 d'octroi des contrats publics pour la Ville de
15 Montréal. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait
16 notamment, vous vous en souviendrez, au printemps
17 concernant le ministère des Transports du Québec.
18 Ces divers témoins et experts devraient nous
19 permettre de nous rendre à mercredi ou jeudi.

20 D'ailleurs, ce matin, je suis présente
21 devant vous, Madame la Présidente, Monsieur le
22 Commissaire, pour vous demander la permission de
23 terminer les audiences dès cette semaine. Cela
24 permettra aux procureurs de la Commission de
25 rencontrer les témoins potentiels pour une reprise

1 des audiences le vingt et un (21) janvier prochain,
2 si vous le permettez, naturellement.

3 Vous n'êtes pas sans savoir que la
4 rencontre et la recherche de témoins pour les
5 audiences publiques de la Commission génèrent un
6 travail colossal tant pour les procureurs, les
7 avocats que les enquêteurs et les analystes de la
8 Commission. Et nous avons besoin de ce temps pour
9 vous assurer de maintenir la qualité des audiences
10 que nous avons, je pense, maintenue jusqu'à
11 présent. Alors, sur ce, je vous laisse entre les
12 mains de mon collègue, Maître Gallant.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Alors, avant de vous entendre, Maître Gallant, en
15 ce qui concerne vos demandes, cela m'apparaît tout
16 à fait raisonnable et nous allons effectivement
17 donc ajourner les audiences publiques cette
18 semaine. Nous les reprendrons le vingt et un (21)
19 janvier, tel que souhaité, et tout en sachant
20 qu'entre-temps, le travail ne manquera pas.

21 Et enfin, je profite de l'occasion pour
22 présenter maître Denis Gallant comme... la
23 nomination de maître Denis Gallant à titre de
24 procureur en chef adjoint de la Commission. Alors,
25 voilà. Maître Gallant, si vous voulez vous

1 présenter pour continuer l'audition du témoin
2 Cadotte.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Tout à fait.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Merci.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Si on peut appeler monsieur Cadotte.

9 Me SONIA LEBEL :

10 Alors, dans l'intervalle, si vous permettez, je
11 vais me retirer et je vous souhaite une bonne
12 journée.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Bonjour, Monsieur Cadotte.

15

16

17

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce vingt-sixième (26ième)
2 jour du mois de novembre,

3

4 A COMPARU :

5

6 MICHEL CADOTTE,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[1]** Alors, bonjour, Monsieur Cadotte. Madame
12 Blanchette, je vous demanderais... on vous a fait
13 parvenir des photos hier, je vous demanderais de
14 les faire apparaître à l'écran. Vous nous avez
15 parlé jeudi dernier, Monsieur Cadotte, de
16 l'événement quand votre fille vous appelle, votre
17 fille va à l'UQAM là, et votre fille vous appelle
18 pour dire « Papa, j'ai vu... j'ai vu tes tuyaux sur
19 un chantier à Montréal ». Et vous lui avez répondu
20 « Bien, ça ne se peut pas, mais je vais quand même
21 en avoir le coeur net » et vous dites que vous y
22 êtes allé dès le lendemain avec... avec un collègue
23 et vous avez pris des photos.

24 R. Exact.

25 Q. **[2]** On va passer à l'écran les quatre photos, juste

1 pour que vous puissiez les identifier. Est-ce que
2 ce sont les photos que vous nous avez fait
3 parvenir? Première photo...

4 R. Exact, oui.

5 Q. **[3]** ... deuxième photo, troisième photo, s'il vous
6 plaît, et quatrième photo. Bon.

7 R. Oui.

8 Q. **[4]** Alors, juste pour être sûr là, je vous ai posé
9 la question tantôt, ce sont les photos que vous
10 avez prises avec... avec un collègue d'un chantier
11 à Montréal et vous l'avez situé sur Saint-Denis...

12 R. Près d'Ontario, il me semble.

13 Q. **[5]** ... près d'Ontario.

14 R. Oui.

15 Q. **[6]** Alors, peut-être juste, dans un premier temps,
16 on va regarder là, on va revenir à la première
17 photo, Madame Blanchette, s'il vous plaît. Alors,
18 qu'est-ce qu'on voit là?

19 R. Ça, ça ressemble à des conduites qui ont été
20 remplacées. On peut voir que la corrosion a fait...
21 a fait quand même son travail, ce n'est plus la
22 même qualité du tuyau qu'un tuyau neuf là. La
23 qualité de l'eau potable peut être affectée avec
24 des conduites comme celles-là.

25 Q. **[7]** O.K. Ce sont des tuyaux en fonte. Puis...

1 R. Oui.

2 Q. **[8]** ... cette grosseur-là, juste pour nous dire,
3 c'est des tuyaux de quoi ça?

4 R. Ça ressemble à dix ou douze pouces, je pense, de
5 diamètre, trois cents millimètres (300 mm).

6 Q. **[9]** Puis est-ce que ce sont des tuyaux, je ne
7 connais pas vraiment ça, est-ce que ce sont des
8 tuyaux d'aqueduc?

9 R. Oui.

10 Q. **[10]** Ce sont des tuyaux d'aqueduc?

11 R. À ce moment-là, ce sont des tuyaux d'aqueduc.

12 Q. **[11]** Parfait. Et ce que vous dites, c'est, il
13 semble que ce sont de vieux tuyaux?

14 R. Oui. Ce qui a été enlevé pour être remplacé par les
15 conduites.

16 Q. **[12]** Qui ont été enlevés. Parfait. Deuxième photo.
17 Bon. Là, on voit qu'il y a une clôture bleue.

18 R. Oui.

19 Q. **[13]** Mais vous avez pris, vous avez pris cette
20 photo-là, c'est un tuyau de quoi ça?

21 R. Ça, c'est un tuyau de fonte.

22 Q. **[14]** Oui.

23 R. On peut voir un peu à la surface, il y a
24 quelques... déjà des signes de corrosion. Mais on
25 voit l'identification « classe 53 ». C'est la sorte

1 de tuyau que la Ville de Montréal installait à ce
2 moment-là, classe 53 joint mécanique. Puis, là, on
3 voit toutes sortes d'acceptations : UL liste. Ce
4 n'est pas tout à faire clair. CLPD, je ne sais pas
5 c'est quoi là.

6 Q. **[15]** Et selon vous, parce que, tantôt, vous avez
7 dit, c'est possiblement des tuyaux qu'on a retirés,
8 est-ce que, là, on parlerait d'un tuyau neuf?

9 R. Là, c'est le tuyau neuf. Ce serait le tuyau neuf
10 ça.

11 Q. **[16]** C'est le tuyau neuf?

12 R. Mais on peut voir à certains endroits, il y a comme
13 déjà des signes de... de corrosion à la surface.

14 Q. **[17]** Parfait. Prochaine photo. Ça, cette photo-là
15 démontre quoi?

16 R. Oui, on voit une conduite étendue couverte de neige
17 qui a vraiment l'air en mauvais état. La corrosion
18 a vraiment fait son travail.

19 Q. **[18]** Et on va aller à la dernière.

20 R. Ça, c'est les conduites qui doivent être installées
21 là, les nouvelles conduites.

22 Q. **[19]** Mais ce que je veux comprendre de votre
23 témoignage, vous avez dit, votre fille a dit :
24 « Papa, on installe tes tuyaux. » Ce que je vois
25 des photos, là, ce n'est pas vos tuyaux, ça, c'est

1 des tuyaux en fonte.

2 R. Oui. Mais tuyaux en PVC, on ne prend pas vraiment
3 de photos nous autres, on les connaît. On prend les
4 photos de produit compétiteur plus que de notre
5 tuyau.

6 Q. **[20]** O.K. Mais le but de prendre ces photos-là,
7 parce que vous avez dit : « Éventuellement je suis
8 allé voir monsieur Marcil, je lui en ai parlé. »
9 C'était quoi le but de prendre ces photos-là?

10 R. C'est parce qu'il n'y avait pas de certification.
11 Sur les conduites, quand on vend des conduites
12 d'aqueduc au Québec et d'éégout, il faut que ce soit
13 certifié par soit le BNQ ou le CSA ou l'American
14 Water Works. Dans ce cas-là, il n'y avait aucune
15 inscription BNQ sur les conduites qui était
16 visible. C'est pour ça qu'on a porté plainte, qu'on
17 a appelé monsieur Marcil pour lui mentionner que ce
18 n'est pas normal que des conduites qui s'installent
19 à Montréal ne soient pas certifiées.

20 Q. **[21]** O.K. Alors, je vais déposer en liasse. Madame
21 la Greffière, on était rendu à quelle cote?

22 LA GREFFIÈRE :

23 304.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Sous 304, les quatre photos prises par monsieur

1 Cadotte.

2 Q. **[22]** Et vous situez ça en avril deux mille six
3 (2006)?

4 R. Exact.

5 Q. **[23]** Parfait.

6

7 26P-304 : Photo 150306, rue St-Denis, Montréal,
8 par Michel Cadotte.

9

10 R. Là, on voit, il y a une inscription « Pacific
11 States » sur une des conduites. Ça, c'est le
12 manufacturier qui appartient également au groupe
13 McWane, même famille que Canada Pipe si vous
14 voulez.

15 Q. **[24]** Parfait.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[25]** Où voyez-vous ça?

18 R. À gauche en haut, l'inscription Pacific States.

19 Q. **[26]** Vous pouvez l'indiquer en prenant l'outil en
20 haut à droite.

21 R. Ici, vous voyez Pacific States. C'est le nom du
22 manufacturier.

23 Q. **[27]** O.K. Je vois.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. **[28]** Et juste pour être sûr, vous dites que ces

1 tuyaux-là en fonte ductile ne sont pas certifiés?

2 R. Exact.

3 Q. **[29]** Parce que, j'ai compris, une certification
4 doit nécessairement apparaître sur le tuyau même?

5 R. Exact. Il faut que ce soit imprimé dessus BNQ telle
6 norme, avec le petit sigle de BNQ, c'est comme un
7 petit marteau, qui certifie que le tuyau qui est là
8 est bel et bien certifié.

9 Q. **[30]** Je veux juste revenir en arrière pendant qu'on
10 y est. Je pensais jeudi d'avoir fait le tour de ce
11 sujet-là. Mais j'ai relu votre témoignage en fin de
12 semaine, et je veux vraiment être sûr qu'on se
13 comprend bien. Quand je regardais les listes de
14 prix, vous avez dit dans votre témoignage qu'à un
15 moment donné le tuyau TerraBrute, pas l'autre
16 genre, le...

17 R. Oui, le DR18.

18 Q. **[31]** Le DR18, et cetera.

19 R. Oui.

20 Q. **[32]** Vous avez dit que c'était moins cher que de
21 la...

22 R. Non.

23 Q. **[33]** Bien, en tout cas, j'ai relu...

24 R. Si j'ai dit « moins cher », c'est une erreur.
25 TerraBrute est plus dispendieux que le tuyau

1 régulier DR18.

2 Q. **[34]** C'est là-dessus que je voulais vous amener.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Attendez! Je veux juste savoir.

5 Q. **[35]** Plus cher que quoi?

6 R. Si on compare un DR18, par exemple, à vingt dollars
7 le mètre...

8 Q. **[36]** Le PVC?

9 R. PVC.

10 Q. **[37]** Ça, c'est le PVC?

11 R. Que nous fabriquons aussi.

12 Q. **[38]** O.K.

13 R. Et que l'industrie utilise. DR18 versus un
14 TerraBrute, le DR18 va être à peu près vingt
15 dollars le mètre (20 \$/m) dans le cent cinquante
16 millimètres (150 mm). Quand on parle de TerraBrute,
17 c'est possiblement quelque chose comme trente
18 dollars, un petit peu plus que trente dollars le
19 mètre (30 \$/m).

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[39]** Ce que j'ai pu lire de la documentation qu'on
22 a déposée, puis vous allez me corriger, dans le
23 moins cher serait le PVC R18?

24 R. DR18.

25 Q. **[40]** DR18. Merci. Ensuite, suivrait la fonte

1 ductile?

2 R. Dans le moins cher?

3 Q. **[41]** Non, mais je veux dire en ordre de prix.

4 R. Le DR18 serait le meilleur marché de tous les
5 produits; le TerraBrute serait un peu plus cher;
6 mais la fonte à Montréal est beaucoup plus
7 dispendieuse que le DR18 ou le TerraBrute.

8 Q. **[42]** Parfait. Je vais juste revenir à une pièce. Je
9 trouve ça fondamental qu'on ne se trompe pas puis
10 qu'on parle de la même chose.

11 R. Les informations que j'ai sur le prix des conduites
12 de fonte à Montréal viennent de mes distributeurs.
13 J'appelle mes distributeurs, je peux vérifier à peu
14 près c'est quoi le prix que le tuyau va se vendre à
15 Montréal versus notre produit.

16 Q. **[43]** J'aimerais revenir, Madame Blanchette, si vous
17 pouvez... à la pièce numéro 7 de jeudi dernier, qui
18 est le mémo de Robert Marcil en date du trente et
19 un (31) janvier deux mille sept (2007). Je veux
20 vraiment le comprendre, Monsieur Cadotte.

21 R. Oui.

22 Q. **[44]** Il y a une étude de prix comparés sur la
23 deuxième page. Oui. Parfait. On va commencer. Là,
24 on voit les tuyaux de fonte. On voit qu'il y a la
25 fonte joint mécanique. Si je me souviens bien, vous

1 aviez dit : « C'est ce qui était installé à
2 Montréal. »

3 R. Oui. Dans cette période-là, un peu moins
4 aujourd'hui, mais dans le temps c'était de la
5 classe 53 joint mécanique qui était la...

6 Q. **[45]** Ensuite de ça, nous avons la classe 53 joint
7 Ditton, classe 350 joint Ditton. Puis vous allez
8 également vous souvenir que lorsqu'il va y avoir
9 une deuxième directive de la Ville de Montréal
10 laissant le choix entre l'option A et l'option B,
11 mais là on allait privilégier pour la fonte ductile
12 les joints Ditton?

13 R. Exact.

14 Q. **[46]** Parfait. Et si on regarde les prix, les joints
15 mécaniques sont beaucoup plus chers?

16 R. Exact.

17 Q. **[47]** Si j'y vais, comme facteur de comparaison avec
18 le trois cents millimètres (300 mm) à cent trente
19 et un dollars (131 \$), cent trois dollars (103 \$)
20 pour le cinquante-trois (53) et soixante-dix-huit
21 dollars (78 \$) pour le trois cent cinquante (350).

22 R. Oui.

23 Q. **[48]** Puis quand j'arrive au PVC, j'ai quatre-vingt-
24 onze dollars (91 \$) pour le DR14, j'ai soixante-
25 sept dollars (67 \$), ça vous avez dit qu'il est

1 beaucoup moins cher à soixante-sept dollars (67 \$).
2 Mais j'ai le TerraBrute à cent trente-huit dollars
3 (138 \$). Donc, moi ce que je comprends, c'est qu'il
4 est plus cher que la fonte?

5 R. Mais ce n'est pas le cas.

6 Q. **[49]** Ce n'est pas le cas?

7 R. Non. Dans la vraie vie, ce n'est pas le cas.

8 Q. **[50]** O.K. C'est ça que je voulais...

9 R. Le DR18, je vous dis... DR14 ça n'existe pas, ça ne
10 se pose pas à Montréal, puis à peu près à nulle
11 part dans la province de Québec. Quand on parle du
12 DR18, à l'heure où on se parle, dans le trois cents
13 millimètres (300 mm), ça serait peut-être le prix,
14 mais le TerraBrute, là vous m'avez de mémoire, je
15 ne le sais pas, mais... Si on comparait du six
16 pouces (6 po), par exemple, j'aurais une meilleure
17 idée des prix, là. Je sais qu'actuellement un
18 classe 53, joints mécaniques, à la Ville de
19 Montréal, ça se vend à peu près quatre-vingt-cinq
20 dollars (85 \$), tandis qu'un DR18 régulier se vend
21 à peu près vingt dollars (20 \$) le mètre
22 aujourd'hui, en prix aujourd'hui. Le TerraBrute
23 serait à peu près trente-cinq dollars (35 \$).

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[51]** Trente-cinq dollars (35 \$) le TerraBrute?

1 R. Oui.

2 Q. **[52]** Donc, le...

3 R. Là je vous parle de cent cinquante millimètres
4 (150 mm), c'est les chiffres que j'ai plus en
5 mémoire, là.

6 Q. **[53]** Cent cinquante millimètres (150 mm) plutôt que
7 deux cents millimètres (200 mm)?

8 R. Oui.

9 Q. **[54]** O.K. Et attendez juste un instant, et en ce
10 qui concerne le DR18, vous dites que ce serait
11 vingt dollars (20 \$) le...

12 R. Au prix d'aujourd'hui, oui.

13 Q. **[55]** Le cent cinquante millimètres (150 mm) ou le
14 deux cents (200 mm)?

15 R. Oui, le cent cinquante millimètres (150 mm).

16 Q. **[56]** Le cent cinquante millimètres (150 mm), O.K.

17 R. La dernière fois que j'ai vérifié avec mes
18 distributeurs les prix de classe 53, joints
19 mécaniques à Montréal, c'était aux alentours de
20 quatre-vingt-cinq (85 \$), quatre-vingt-dix dollars
21 (90 \$) dans le cent cinquante millimètres (150 mm).

22 Q. **[57]** Qu'est-ce qui est le quatre-vingt-cinq (85 \$),
23 quatre-vingt-dix (90 \$)?

24 R. Le six pouces (6 po), classe 53, joints mécaniques,
25 actuellement à Montréal.

1 Q. **[58]** Classe 53?

2 R. Les distributeurs, ce serait le prix de vente,
3 alentour de quatre-vingt-cinq dollars (85 \$).

4 Q. **[59]** O.K. Quatre-vingt-cinq dollars (85 \$) le cent
5 cinquante millimètres (150 mmm) toujours?

6 R. Oui.

7 Q. **[60]** O.K.

8 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9 Q. **[61]** Si vous permettez, vous avez dit tout à
10 l'heure que le manufacturier sur la photo, c'est
11 Pacific State?

12 R. Oui.

13 Q. **[62]** C'est quoi le lien entre Pacific State puis
14 Canada Pipe que vous avez mentionné la semaine
15 dernière?

16 R. Canada a, je pense, cinq ou six usines usines aux
17 États-Unis qui portent des noms différents, mais
18 c'est toute la même famille, si vous voulez.

19 Q. **[63]** O.K.

20 R. Canada Pipe appartient au Groupe McWane comme
21 Pacific State appartient au Groupe McWane.

22 Q. **[64]** O.K. Donc, dans les faits, ces tuyaux-là, ils
23 viennent toujours des États-Unis?

24 R. Oui, toujours.

25 Q. **[65]** O.K. Mais Canada Pipe, c'est une compagnie qui

1 est installée au Canada?

2 R. Ils ont des bureaux à Laval, à ma connaissance, ils
3 ont un entrepôt à Berthier, puis je pense qu'ils
4 ont un entrepôt à Hamilton, mais ils ne fabriquent
5 plus rien. C'est fabriqué aux États-Unis.

6 Q. **[66]** O.K. Merci.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[67]** Ce qui me fait penser, je vais avoir des
9 questions à vous poser plus tard, mais je reviens à
10 ce que vous avez dit jeudi, que Ipex est une
11 entreprise qui est implantée au Québec.

12 R. Exact.

13 Q. **[68]** Le siège social est à l'Île-des-Soeurs, une
14 des principales usines est à Ville Saint-Laurent,
15 puis vous avez dit, je pense, qu'il y a deux autres
16 endroits au Québec?

17 R. Il y a trois autres usines au Québec.

18 Q. **[69]** O.K. Êtes-vous présent hors la province de
19 Québec?

20 R. Oui, on est présent partout au Canada. On a dix-
21 sept (17) usines au total au Canada, donc est
22 présent partout. Mais le bureau chef est à l'Île-
23 des-Soeurs. Notre président, Paul Léonard est là.
24 Ses bureaux sont là, les bureaux administratifs
25 sont là.

1 Q. **[70]** O.K. Je vais vous suggérer quelque chose,
2 parce que j'ai un autre dossier au niveau de la
3 Commission, dans lequel les policiers ont couvert
4 une réunion, et il y avait des autos appartenant à
5 Ipex, O.K., qui nous ont donné, qui nous ont donné
6 de l'information sur votre compagnie, et dont un
7 avait une plaque de l'Ontario. Est-ce que c'est
8 possible, ça?

9 R. Je ne pense pas. Toutes les autos de compagnie ou
10 les autos qui appartiennent aux dirigeants chez
11 nous sont plaquées au Québec. Une plaque en
12 Ontario? À moins que quelqu'un ait eu un accident,
13 c'est une auto de location ou quelque chose du
14 genre, ce serait la seule explication que je peux
15 voir, parce que tout le monde a des plaques du
16 Québec, là.

17 Q. **[71]** Où sont les bureaux d'Ipex en Ontario?

18 R. Invader, on appelle ça Invader Crescent, c'est à
19 Toronto. C'est à Toronto, dans la ville de Toronto.

20 Q. **[72]** Dans la ville de Toronto?

21 R. On a des usines là aussi. Ce qu'on fabrique, par
22 exemple à Ville Saint-Laurent, le tuyau d'aqueduc
23 qu'on fabrique à Ville Saint-Laurent, on le livre
24 dans les Maritimes, on le livre au Québec, puis on
25 le livre en Ontario également. Puis même aux États-

1 Unis à l'occasion.

2 Q. **[73]** Donc, la commande pour la ville de Montréal,
3 soit pour du DR18 ou soit pour du TerraBrute...

4 R. Saint-Laurent, ça serait fabriqué à Saint-Laurent.

5 Q. **[74]** ... ce qu'on a compris, c'est à Ville Saint-
6 Laurent. Parfait. Je vais également, pendant que
7 j'y suis, vous parler des autres villes, notamment,
8 ce que j'ai compris de votre témoignage, vous dites
9 que Ipex ou... j'efface, pas Ipex, mais le PVC
10 était privilégié à peu près dans quatre-vingt-
11 quinze pour cent (95 %) des municipalités?

12 R. Oui.

13 Q. **[75]** Votre part de... Je ne veux pas savoir des
14 secrets industriels, là...

15 R. Non, je ne peux pas vous dire ça.

16 Q. **[76]** Non, je ravale ce que j'ai dit, je m'excuse.

17 R. Mon président ne me le pardonnera pas.

18 Q. **[77]** Tout à fait, tout à fait. Mais je veux savoir,
19 des grosses villes, là, Montréal étant la
20 métropole, mais Ipex est présent dans combien de
21 grosses villes?

22 R. Toronto, Edmonton, Vancouver. On est partout à
23 travers le Canada, dans les Maritimes aussi on a
24 des usines.

25 Q. **[78]** Et le Québec, là, quand on parle des plus

1 grosses villes qui sont Québec, Sherbrooke, Laval,
2 et caetera, est-ce que Ipex est présente dans ces
3 villes-là?

4 R. Tout du PVC. Pas seulement Ipex, parce que j'ai
5 quatre compétiteurs quand on parle des produits de
6 PVC. Mais on est présent partout. Quatre-vingt-
7 quinze pour cent (95 %) des villes, Laval ça fait
8 vingt (20) ans qu'ils installent du PVC. Sherbrooke
9 a été probablement une des premières villes qui en
10 installe depuis le début des années soixante-dix
11 (70). Québec ça fait vingt (20) ans aussi, Sainte-
12 Foy...

13 Q. **[79]** Est-ce que la ville de Québec, il y a déjà eu
14 une problématique au niveau des tuyaux, à votre
15 connaissance personnelle?

16 R. Moi je me souviens de, il y a plusieurs années, je
17 ne pourrais pas vous dire combien d'années, là,
18 pendant une année ou deux on était, durant les
19 périodes chaudes de l'été ils ne voulaient pas
20 poser notre PVC parce qu'ils disaient qu'il pouvait
21 y avoir de la contamination. Ça a pris une année et
22 plus pour convaincre la Ville que ce n'était pas de
23 notre faute, puis monsieur Couillard qui était à ce
24 moment-là directeur technique à la Ville de Québec
25 s'était excusé devant moi et mon représentant, en

1 me disant que « Monsieur Cadotte, on s'excuse, on
2 s'est trompé. » Je lui avais mentionné qu'il
3 m'avait quand même fait perdre des ventes pendant
4 une année.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[80]** Je ne comprends pas, qu'est-ce que ça peut
7 être comme contamination?

8 R. Quand on installe les conduites, il y a un
9 lubrifiant pour permettre aux conduites de rentrer
10 le bout mâle dans la cloche, puis souvent les
11 entrepreneurs mettaient trop de lubrifiant, ce
12 n'était pas nécessaire. Ça fait que c'était plus
13 difficile à désinfecter, qu'ils disaient, mais on
14 n'était pas en cause. Le lubrifiant n'était pas en
15 cause, notre produit n'était pas en cause, puis
16 j'ai eu des excuses de la Ville de Québec à ce
17 moment-là, monsieur Couillard. Mais j'ai perdu
18 quand même des ventes pendant une année et plus,
19 là. Les excuses ça ne répare pas les ventes que
20 j'ai perdues.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[81]** Outre des excuses, des difficultés, comme à la
23 Ville de Montréal parce que ce que j'ai compris, ce
24 qu'on a compris c'est que vous êtes homologué
25 depuis mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993)?

1 R. Exact.

2 Q. **[82]** Vous avez cogné à la porte de la Ville à
3 maintes reprises. Vous avez eu une lueur d'espoir
4 avec la note de monsieur Marcil en deux mille six
5 (2006), ce qui a fait en sorte que vous avez garni
6 votre carnet de commandes et puis vous en avez
7 peut-être passé un peu plus que la moitié à la
8 Ville de Montréal, est-ce que des problématiques
9 similaires comme ça ont existé dans d'autres villes
10 québécoises?

11 R. Non, de mémoire, les gens qui utilisent le PVC,
12 Ville de Sherbrooke, ça fait plus que trente (30)
13 ans et puis Bécancour, je me souviens de Québec, de
14 certains secteurs de Québec où ils installent du
15 PVC depuis vingt-cinq (25) ans et sans aucun
16 problème. Ça se vérifie, je n'ai aucun problème
17 avec ça.

18 Q. **[83]** Mais, est-ce que le fait, compte tenu que la
19 Ville de Montréal a... je pourrais dire, le réseau
20 date peut-être du début du vingtième siècle dans
21 certains secteurs, ce n'est pas plus facile pour
22 eux de remplacer du tuyau de fonte par du tuyau de
23 fonte?

24 R. Non. L'avantage des deux conduites c'est que le PVC
25 a exactement le même diamètre extérieur que la

1 fonte. On fabrique aux mêmes dimensions, ça veut
2 dire que si vous avez une conduite de fonte qui est
3 défectueuse, vous voulez remplacer une section,
4 c'est les mêmes dimensions, donc les mêmes raccords
5 peuvent être utilisés sur un tuyau de PVC ou en
6 fonte.

7 Q. **[84]** O.K. Compte tenu de la Ville comment elle est
8 faite, compte tenu qu'il y a beaucoup de
9 reconstruction, je sais qu'il y a de la
10 construction neuve, de reconstruction, le
11 TerraBrute avec le forage unidimensionnel que vous
12 aviez...

13 R. Directionnel, oui.

14 Q. **[85]** ... ce n'était pas voué à l'échec d'avance ça?

15 R. Pas nécessairement parce que Montréal a toujours eu
16 des règlements ou des règles un peu plus strictes
17 au niveau de n'importe quelle autre ville de la
18 Province de Québec, le joint mécanique qu'ils
19 utilisent à Montréal jusqu'à il y a quelques
20 années, puis je pense qu'il s'en installe encore au
21 Québec, à Montréal, le joint mécanique c'est un
22 joint verrouillé, attaché, ça fait que le
23 TerraBrute avait un peu la même caractéristique où
24 on pouvait verrouiller le joint pour empêcher que
25 les conduites se détachent. Mais, Montréal c'est

1 toujours un peu en haut que la norme standard, ce
2 qui à mon avis n'est pas nécessaire.

3 Q. **[86]** Est-ce que compte tenu de la géographie de la
4 Ville, de la particularité de la Ville, Montréal
5 est une île, etc., que forcément ça vous coûtait un
6 petit peu plus cher travailler à Montréal?

7 R. Non, je ne pense pas. Toronto accepte le PVC, je
8 pense que Toronto peut se comparer à Montréal
9 facilement. C'est une grande ville aussi. Ottawa
10 accepte le PVC aussi, ça fait que ville pour ville,
11 je pense que... puis on est accepté à Edmonton ça
12 fait plus que vingt (20) ans qu'on pose du PVC à
13 Edmonton, puis je pense qu'il fait aussi froid à
14 Edmonton qu'à Montréal. Ça fait que le facteur
15 froid ou température ou installation...

16 Q. **[87]** Ça ne change pas.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[88]** Bien, justement, si on parle de température et
19 de froid, est-ce que vous pourriez m'expliquer,
20 parce qu'il doit bien y avoir un avantage pour la
21 fonte j'imagine pour que la Ville de Montréal ait
22 choisi ce matériau, est-ce que vous pourriez
23 m'indiquer quel serait l'avantage de poser de la
24 fonte?

25 R. Écoutez, il y avait des avantages...

1 Q. **[89]** S'il y en a.

2 R. ... dans les années cinquante (50), soixante (60),
3 mais rendu en deux mille douze (2012), les
4 avantages il n'y en a plus beaucoup. Si toutes les
5 villes décident d'aller en PVC, il doit y avoir une
6 raison...

7 Q. **[90]** Bon.

8 R. ... que Montréal continue avec la fonte.

9 Q. **[91]** D'abord, est-ce que le PVC a un indice de...
10 je dirais qui est plus malléable que de la fonte?

11 R. Oui.

12 Q. **[92]** Et je pense particulièrement aux mouvements de
13 terrain.

14 R. Exact.

15 Q. **[93]** Donc, comment vous expliqueriez ça, qu'est-ce
16 que vous diriez?

17 R. Jusqu'aux années fin soixante (60), je vous dirais
18 que la fonte c'était de la fonte grise qui
19 s'installait au Québec. Puis à partir du début des
20 années soixante-dix (70) ça a été de la fonte
21 ductile, qui était un produit un peu plus flexible,
22 qui ressemble un peu plus au PVC mais c'est jamais
23 flexible comme le PVC. Le PVC, s'il y a un
24 mouvement de sol, il va obéir au lieu de craquer ou
25 de fendre.

1 Q. **[94]** Alors donc, vous dites que le tuyau de fonte
2 va craquer, est-ce qu'il est possible que le PVC
3 craque aussi?

4 R. Ça n'arrive pas souvent. Il n'y a pas vraiment
5 de...

6 Q. **[95]** Si la fonte craque, ça veut dire qu'il y a des
7 risques de fuite du réseau d'aqueduc?

8 R. Oui.

9 Q. **[96]** Est-ce que la fonte des neiges ou le gel et le
10 dégel peuvent endommager le PVC?

11 R. Ce n'est pas un facteur pour nous autres, ce n'est
12 vraiment pas un facteur pour nous autres. Si vous
13 regardez les villes qui ont posé du PVC, il y a
14 bien des années, les bris arrivent au printemps
15 puis à l'automne, mouvement de sol, gel, dégel,
16 c'est là que les bris... Je demeure dans l'est de
17 Montréal, puis je vous dirais qu'à Repentigny, au
18 printemps puis à l'automne des bris il y en a.

19 Q. **[97]** Des bris de quoi?

20 R. Des bris d'aqueduc parce que les tuyaux lâchent,
21 les tuyaux fendent.

22 Q. **[98]** Parce que la fonte...

23 R. C'est plus rigide ça fait que s'il y a un mouvement
24 de sol...

25 Q. **[99]** ... est plus fragile à ça.

1 R. ... surtout si c'est de la fonte grise des
2 années... avant les années soixante-dix (70), ça va
3 fendre.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[100]** Moins de danger avec la fonte ductile, par
6 exemple, ce que j'ai compris.

7 R. Un peu moins de danger, mais danger aussi. Le gros
8 problème de la fonte, puis il ne faut pas se le
9 cacher, c'est connu de tout le monde, la meilleure
10 journée d'un tuyau de fonte c'est la journée qu'il
11 est fabriqué, à partir de là la corrosion s'y met.
12 Je m'excuse, je fais un « pitch » de vente encore.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[101]** Non, mais c'est le témoin qu'on veut avoir,
15 on ne veut pas avoir la personne qui est chargé de
16 vendre du PVC.

17 R. O.K.

18 Q. **[102]** Je pense qu'à ce niveau-là ça va bien...

19 R. Oui, ça va.

20 Q. **[103]** ... mais c'est le témoin qu'on veut avoir.

21 R. Parfait.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. **[104]** Moi je vais prendre ça au bond parce que vous
24 avez dit jeudi que votre rôle, vous, c'est de faire
25 du développement des affaires, c'est de rentrer

1 votre produit?

2 R. Oui.

3 Q. **[105]** Les activités partisanes, du financement des
4 partis politiques, est-ce que vous avez déjà
5 participé à de telles activités dans un but bien
6 précis, c'est-à-dire mousser votre produit?

7 R. Oui, c'est évident qu'on en a participé. Je peux
8 vous mentionner que monsieur Lanthier, qui était
9 mon patron dans le temps et moi, on n'était pas
10 bien chauds à ça, mais on avait un nouveau
11 directeur marketing dans le temps qui lui était
12 impliqué beaucoup. Ses parents étaient beaucoup
13 impliqués dans la politique et puis il faut
14 participer à ça, il faut se mêler à ça. Puis
15 c'était pas vraiment notre façon de faire des
16 affaires mais on a participé, exactement, on a
17 participé.

18 Q. **[106]** Votre principale cible c'est la Ville de
19 Montréal, gros marché potentiel, vous êtes
20 homologué depuis mil neuf cent quatre-vingt-treize
21 (1993), l'ancêtre du parti Union Montréal, l'Union
22 des citoyens et citoyennes de l'Île-de-Montréal,
23 avez-vous déjà participé à des activités au parti
24 du maire Tremblay?

25 R. Moi je me souviens de deux entre-autres là.

1 Q. **[107]** O.K.

2 R. Un déjeuner avec le maire Tremblay je pense en deux
3 mille trois (2003).

4 Q. **[108]** O.K.

5 R. Et une autre activité, un souper à quelque part à
6 Saint-Léonard un peu plus tard, je ne me souviens
7 pas trop en quelle année. Peut-être dans les mêmes
8 années là.

9 Q. **[109]** On va commencer par un premier événement.

10 Encore une fois, vous avez remis certains documents
11 aux enquêteurs de la Commission et notamment,
12 Madame Blanchette, l'onglet 10 qui est copie d'un
13 courriel, et là je vois qu'il y a des inscriptions
14 manuscrites, juste peut-être préciser aux
15 commissaires est-ce que sur ces documents-là ce
16 sont vos annotations Monsieur Cadotte, ou quelqu'un
17 de chez Ipex.

18

19 26P-305 : Courriel de Michel Cadotte - le 28
20 août 2003

21

22 R. C'est mon écriture en haut, la date c'est mon
23 écriture là.

24 Q. **[110]** O.K.

25 R. C'est un courriel que j'ai fait parvenir à mon

1 patron, monsieur Lanthier dans le temps, et à
2 monsieur Barrette.

3 Q. **[111]** Je vais en faire lecture et peut-être juste,
4 parce qu'il parle quand même de lui-même ce
5 courriel-là, puis je vais vous demander ensuite de
6 ça de le commenter. Alors c'est un courriel que
7 vous adressez à messieurs Alain Lanthier et Martin
8 Barrette. Qui sont ces personnes-là?

9 R. Alain Lanthier est notre vice-président, ventes et
10 marketing, dans ces années-là. Martin Barrette
11 était le directeur de marketing pour le Québec.

12 Q. **[112]** O.K. Et c'est un courriel envoyé le vingt-
13 huit (28) août deux mille trois (2003) à quinze
14 heures vingt-cinq (15 h 25) dans lequel vous
15 relatez une rencontre de la journée-même à l'hôtel
16 St-James.

17 R. Oui.

18 Q. **[113]** Étaient présents monsieur le maire Gerald
19 Tremblay, Louise O'Sullivan, conseillère de
20 district, Peter McGill.

21 R. Hum, hum.

22 Q. **[114]** Robert Church, directeur du financement,
23 Union des citoyens et citoyennes de Montréal,
24 Genivar Groupe Conseil, Pierre Shoiry, président,
25 Yves Lortie, François Perreault, organisateurs de

1 cette rencontre-là. Ensuite de ça, les
2 entrepreneurs Attagon ou Antagon, je ne sais pas
3 comment le prononcer.

4 R. Oui, Antagon.

5 Q. **[115]** Antagon. Lucio Minicucci et Lidia Minicucci,
6 architecte. Il y avait des gens de chez Asphalte
7 Desjardins, monsieur Guy Desjardins entrepreneur et
8 Laboratoire de béton, monsieur Louis D'Amour. Et,
9 juste peut-être pour dire avant qu'on aille un peu
10 plus loin, cette activité-là va avoir lieu à
11 l'hôtel St-James dans quel cadre?

12 R. C'est une offre qu'on avait eu de Genivar à ce
13 moment-là. Une firme d'ingénierie...

14 Q. **[116]** De qui exactement chez Genivar?

15 R. Je crois que c'est monsieur Perreault, François
16 Perrault, qui m'avait, qui nous avait demandé si on
17 était intéressé à participer à cette activité-là.

18 Q. **[117]** O.K.

19 R. Qu'on avait accepté d'ailleurs.

20 Q. **[118]** Et vous aviez accepté?

21 R. Oui.

22 Q. **[119]** O.K. Et c'est dans quel cadre? Un petit
23 déjeuner, un dîner, c'est quoi?

24 R. C'est un déjeuner.

25 Q. **[120]** C'est un déjeuner.

1 R. Oui.

2 Q. **[121]** Et un déjeuner dans lequel vous avez accès,
3 ce que je peux comprendre du courriel, au maire
4 Tremblay?

5 R. Oui. Et aux autres personnes. C'est plus, dans le
6 fond, c'est public, il y a plusieurs personnes
7 alentour. Il n'y a pas seulement nous autres qui
8 parle, on est...

9 Q. **[122]** O.K.

10 R. On conte un petit peu nos problèmes puis ce qu'on
11 vit.

12 Q. **[123]** Mais je vais vous lire puis je vais vous
13 demander de commenter après. « Monsieur Tremblay,
14 lors... » et là, vous parlez de ça à vos collègues
15 de chez Ipex.

16 Monsieur Tremblay lors de ma
17 présentation mentionnait qu'il avait
18 entendu parler souvent en bien des
19 conduites de PVC. Il trouve déplorable
20 la situation vécue par notre
21 industrie. J'ai mentionné le fait
22 qu'au cours des quinze (15)
23 dernières...

24 ce qui veut dire années j'imagine?

25 R. Oui.

1 Q. [124] ... nous avons présenté aux
2 intervenants de la ville des solutions
3 au problème des infrastructures
4 désuètes de la ville au niveau des
5 réseaux d'aqueducs et d'égouts. Notre
6 présence sur le territoire de la
7 ville, les dangers de contamination de
8 l'eau lors de bris de conduites, des
9 conduites de fonte et de leur
10 performance médiocre, cent vingt-
11 quatre (124) bris dans une seule
12 journée de janvier deux mille trois
13 (2003), tout cela était connu de tous.
14 Même les représentants de Genivar et
15 l'entrepreneur Antagon supportaient
16 nos produits et leur réputation.
17 Alain, Martin, je pense que nous avons
18 gagné beaucoup de terrain depuis le
19 début du mandat de monsieur Tremblay.
20 Nous devons donner la chance au maire
21 et à son équipe. Monsieur Tremblay est
22 à mon avis un homme intègre, j'ai
23 confiance en lui. Il doit cependant
24 travailler avec les erreurs du passé
25 et des contraintes financières. Il

1 sait fort bien que la résistance au
2 changement dans sa ville est énorme.
3 Le sujet des conduites en PVC a occupé
4 une très grande partie de cette
5 rencontre.

6 Autre bonne nouvelle, j'ai également
7 eu un deuxième rendez-vous avec
8 monsieur Provost, directeur général
9 adjoint le douze (12) septembre
10 prochain. Lors de notre première
11 rencontre en février il m'avait
12 mentionné travailler sur un projet PVC
13 dans le secteur Montréal-Nord cet
14 automne. Un autre projet aura
15 également lieu dans l'est de la ville.
16 Si la suite de ce rendez-vous...

17 Si à la suite de ce rendez-vous les
18 résultats tardent à se concrétiser, je
19 n'aurais aucune hésitation à
20 rencontrer monsieur le maire.

21 Messieurs, nous sommes en bonne
22 position. Salutations. Michel Cadotte.

23 Avant de savoir ce qui va être le suivi, j'aimerais
24 ça que vous nous décriviez, ou que vous décriviez
25 aux commissaires en détail la rencontre. Comment ça

1 s'est passé? Qui vous avez rencontré? Allez-y là.

2 R. On est tous assis alentour de la même table où est
3 situé qui, les personnes, je ne pourrais pas vous
4 dire là sauf que monsieur Desjardins prend la
5 parole, les gens d'Antagon prennent la parole puis
6 ils content un peu leurs problèmes puis ce qu'ils
7 vivent avec la Ville de Montréal. Évidemment, je
8 fais la même chose pendant quelques minutes. Ça
9 fait que le résumé est à peu près là. Tout le monde
10 est au courant des problèmes qu'on a à la Ville de
11 Montréal sauf que dix (10) ans plus tard le
12 résultat il ne s'est rien passé, même si j'étais
13 optimiste à ce moment-là.

14 Q. **[125]** O.K. Mais moi là, j'ai, ce n'est pas une
15 rencontre avec le maire dans ses bureaux, à l'hôtel
16 de ville.

17 R. Non, non. C'est dans un restaurant.

18 Q. **[126]** Je veux rencontrer le maire, je veux
19 rencontrer des gens, non, non, c'est une activité
20 de financement de parti politique dans un premier
21 temps, ça a coûté combien ça aller là?

22 R. Je dirais mille dollars (1 000 \$) le billet. À mon
23 avis c'est à peu près ce que ça a coûté, entre
24 mille (1 000 \$) et quinze cents (1 500 \$), je
25 pense.

1 Q. **[127]** O.K.

2 R. De mémoire là.

3 Q. **[128]** O.K.

4 R. Ça a été sollicité, comme je vous ai dit tantôt,
5 par la firme d'ingénierie Genivar.

6 Q. **[129]** Et Genivar va s'adresser à qui là chez vous?
7 Puis comment ça fonctionne? J'ai des billets à
8 vendre? Allez plus en détail s'il-vous-plaît.

9 R. Non, Genivar nous appelle peut-être pas moi, peut-
10 être mon directeur technique à ce moment-là puis il
11 nous offre la chance de participer à un déjeuner
12 puis de, comme on est sur l'île de Montréal c'est
13 d'avoir la chance de rencontrer monsieur le maire
14 puis de lui expliquer nos problèmes puis d'essayer
15 d'attirer une attention spéciale à notre cas là. On
16 est sur l'île de Montréal, on fabrique, on est au
17 Québec, on a une grande présence au Québec puis on
18 n'a pas beaucoup de résultats avec la Ville de
19 Montréal. C'est sûr qu'il faut que j'essaie tout ce
20 qui est possible.

21 Q. **[130]** O.K. Mais comment ça fonctionne? Vous dites
22 c'est un déjeuner donc c'est dans probablement une
23 salle de l'hôtel St-James.

24 R. Exact.

25 Q. **[131]** Il y a combien de personnes à peu près? Une

1 dizaine de personnes?

2 R. Je dirais plus quinze (15). Je ne les ai pas
3 additionnées mais on devait être au moins une
4 quinzaine.

5 Q. **[132]** Peut-être une quinzaine de personnes?

6 R. Oui.

7 Q. **[133]** Il y a vous qui représentez un fournisseur
8 qui tente de percer le marché montréalais.

9 R. Exact.

10 Q. **[134]** Vous avez un entrepreneur de la Rive-Nord qui
11 est Asphalte Desjardins. Et vous avez une autre
12 compagnie qui est Attagon, que je ne connais pas,
13 qui est quoi cette compagnie-là?

14 R. Qui est un entrepreneur aussi, mais moins présent
15 dans le domaine égout/aqueduc. C'est un
16 entrepreneur, mais je ne pourrais pas vous dire
17 exactement ce qu'ils font.

18 Q. **[135]** Et, là, on a le maire, le maire Tremblay, on
19 a madame O'Sullivan qui est une conseillère de
20 district...

21 R. Exact.

22 Q. **[136]** ... et on a également à l'époque le directeur
23 du financement, qui est...

24 R. Monsieur Church.

25 Q. **[137]** Monsieur Church. O.K. Donc, personne de la

1 Ville de Montréal, à votre souvenir, qui sont
2 présents?

3 R. Non.

4 Q. **[138]** Et vous êtes tous assis à la même table et
5 vous échangez avec le maire et vous faites part de
6 vos doléances...

7 R. Exact.

8 Q. **[139]** ... c'est ce qu'on comprend?

9 R. Oui. On essaie d'attirer l'attention sur le fait
10 que notre produit peut faire le travail, mais on ne
11 réussit pas à Montréal. Il y a quelque chose qui se
12 passe. On ne peut pas débloquer.

13 Q. **[140]** Vous, vous êtes seul à y aller pour la
14 compagnie Ipex?

15 R. Oui, exact.

16 Q. **[141]** Donc ça coûte mille dollars (1000 \$)?

17 R. Oui.

18 Q. **[142]** Puis ça marche comment? Est-ce que ce sont
19 des billets qui sont vendus? Comment ça fonctionne?

20 R. C'est une invitation de Genivar à mon souvenir.
21 C'est comme... Genivar organise cette occasion-là,
22 puis on est invité à participer, les entrepreneurs
23 puis les autres personnes qui étaient là étaient
24 invités à participer.

25 Q. **[143]** Ce que j'aimerais savoir également, est-ce

1 que ça a été payé par chèque?

2 R. Je suppose que oui. Mais, là, deux mille trois
3 (2003), je n'ai pas souvenir. Je suppose que oui.

4 Q. **[144]** Vous n'avez pas souvenir.

5 R. Par Ipex.

6 Q. **[145]** Et si c'était le cas, est-ce que c'est Ipex
7 qui signe le chèque ou c'est un chèque personnel
8 qu'on demande?

9 R. Je pense que c'est Ipex à Genivar.

10 Q. **[146]** À Genivar. C'est ça.

11 R. À mon avis. De mémoire. Mais je ne peux pas voir
12 autrement que ça pourrait se faire. Ce serait payé
13 à Genivar à mon avis.

14 Q. **[147]** Pensez-vous que ce chèque-là est retraçable?
15 Je sais qu'on est quasiment dix ans plus tard.

16 R. J'ai des doutes. Mais on peut sûrement faire des
17 recherches.

18 Q. **[148]** Vous pouvez vérifier ça?

19 R. Oui.

20 Q. **[149]** Parfait. Mais quelque chose qui est claire,
21 c'est que, à votre souvenir, le chèque ne serait
22 pas fait à l'Union des citoyennes et citoyens de la
23 Ville de Montréal?

24 R. Non. Je pense qu'il a été fait à Genivar.

25 Q. **[150]** Êtes-vous d'accord avec moi que c'est parce

1 que vous êtes une compagnie que vous ne pouviez pas
2 faire ça?

3 R. Bien, je ne connais pas les règles, les politiques.
4 Je ne suis pas vraiment impliqué là-dedans.

5 Q. **[151]** Alors, à lire votre courriel, vous aviez de
6 l'espoir?

7 R. Bien oui.

8 Q. **[152]** Il vous dit quoi le maire Tremblay?

9 R. Ah, il était bien sensible à ça, devant tout le
10 monde, on parlait évidemment devant tout le monde,
11 il était bien sensible, puis je le mentionne, il
12 semblait au courant de nos problèmes à la Ville de
13 Montréal. Mais on n'avancait pas depuis des années.
14 Puis on n'a toujours pas avancé après presque dix
15 ans. Ça ne nous a rien donné là. Ça fait que la
16 participation à ces événements-là, j'en doutais, je
17 doutais du bon, du bon résultat qu'on pourrait
18 avoir. Puis je ne me trompais pas.

19 Q. **[153]** Avez-vous pu, avez-vous été dans d'autres
20 activités de financement?

21 R. Oui, à un souper, je me souviens, à Saint-Léonard.

22 Q. **[154]** À quel endroit?

23 R. C'est rue Langelier puis Jarry, il me semble, à
24 Rizz ou Ritz...

25 Q. **[155]** Si je vous suggère Le Rizz (R-I-Z-Z), est-ce

1 que ça vous dit quelque chose?

2 R. Oui, ça ressemble à ça.

3 Q. **[156]** C'est quoi, c'est une salle de réception?

4 R. Oui, exact.

5 Q. **[157]** Et c'était une activité de financement pour
6 qui?

7 R. Je pense que c'est Union Montréal dans ce temps-là.

8 Q. **[158]** Et Ipex a été invitée par qui à votre
9 souvenir?

10 R. Je ne le sais pas. Je ne me souviens pas.

11 Q. **[159]** Êtes-vous capable de nous situer à peu près
12 l'époque de cette rencontre-là, de cette activité
13 de financement-là?

14 R. Alentour de deux mille trois (2003), deux mille
15 quatre (2004) possiblement. Je pense. J'y vais de
16 mémoire évidemment. J'ai soixante-deux (62) ans
17 quand même.

18 Q. **[160]** Est-ce que le vingt-huit (28) mai deux mille
19 trois (2003) pourrait être une date...

20 R. Oui. O.K. Ça ressemble à ça, au printemps deux
21 mille trois (2003), oui, ça se pourrait.

22 Q. **[161]** Au printemps deux mille trois (2003)?

23 R. Oui.

24 Q. **[162]** Et êtes-vous capable de nous dire combien de
25 personnes d'Ipex étaient présentes lors de cette

1 soirée-là?

2 R. Oui, nous étions quatre. À mon avis, j'étais
3 présent, monsieur Lanthier était là, monsieur
4 Barrette et monsieur Dubé, à mon avis.

5 Q. **[163]** Ces gens-là étaient là?

6 R. Oui.

7 Q. **[164]** Vous souvenez-vous par qui vous avez été
8 invité à vous présenter à cette activité de
9 financement-là d'Union Montréal?

10 R. Non, vraiment, je ne peux pas me souvenir. Je ne
11 sais vraiment pas comment ça s'est fait ou... Je
12 n'ai pas mémoire de ça.

13 Q. **[165]** Vous n'avez pas mémoire. Peut-être qu'une
14 firme de génie-conseil vous aurait invité? Vous
15 n'avez pas mémoire de ça du tout?

16 R. Non, là, je ne peux pas... Dans le cas du déjeuner,
17 je me souviens que c'était Genivar. Mais dans ce
18 cas-là, je ne me souviens pas.

19 Q. **[166]** Êtes-vous en mesure de nous dire combien ça
20 coûtait par personne cette activité de financement-
21 là?

22 R. De mémoire, je pense que c'était cinq cents dollars
23 (500 \$) par personne.

24 Q. **[167]** Et vous souvenez-vous si vous avez fait
25 personnellement un chèque, vous, au nom de Michel

1 Cadotte? Êtes-vous un résidant de Montréal?

2 R. Non, je ne suis pas un résidant de Montréal. Je ne
3 pense pas d'avoir émis de chèque à ce moment-là. Je
4 ne sais pas comment ça a été payé. Je vous avoue
5 que... deux mille trois (2003) aussi, c'est...
6 trouver ça, ce n'est pas facile, mais on pourrait
7 aussi essayer de le trouver de quelle façon ça a
8 été payé.

9 Q. **[168]** Il y avait combien de personnes à cette
10 activité de financement-là?

11 R. Ah mon Dieu! Il pouvait avoir...

12 Q. **[169]** Une moyenne.

13 R. Quelques centaines de personnes sûrement, là.

14 Q. **[170]** On ne parle pas d'un petit déjeuner à un
15 hôtel?

16 R. Non, non, non. Il y avait beaucoup de gens
17 d'industries, d'autres manufacturiers qu'Ipex qui
18 évoluent dans le même domaine. J'ai rencontré
19 beaucoup de gens que je connaissais là.

20 Q. **[171]** Est-ce qu'il y avait des entrepreneurs en
21 construction?

22 R. Oui.

23 Q. **[172]** Vous souvenez-vous de certains entrepreneurs
24 en construction lors de cette activité de
25 financement-là?

1 R. Des gens de Garnier, je pense. Les gens connus à
2 Montréal, que je connaissais, parce que je n'en
3 connaissais pas tant que ça à Montréal. Comme on ne
4 vend pas souvent à Montréal, je n'avais pas une
5 bien grosse relation avec les gens qui travaillent
6 à Montréal. Il me semble qu'il y avait des gens de
7 Garnier. De mémoire, il y avait des gens de Garnier
8 là.

9 Q. **[173]** Est-ce qu'il y a d'autres entrepreneurs qui
10 vous viennent en mémoire?

11 R. De mémoire, je ne peux pas vous le dire. Mais je
12 peux présumer qu'il y avait les autres
13 entrepreneurs à Montréal : Catania, A.T.A., ces
14 gens-là.

15 Q. **[174]** O.K. Vous avez dit que vous étiez quatre
16 personnes, cinq cents dollars (500 \$) chacun?

17 R. Exact.

18 Q. **[175]** Mais vous ne vous souvenez pas du tout, là, à
19 l'ordre de qui ces chèques-là ont été faits?

20 R. Non, je ne peux pas. Je peux essayer de le trouver,
21 mais je n'ai pas l'information.

22 Q. **[176]** D'autres activités artisanes?

23 R. On n'est pas vraiment versé politique. De mémoire,
24 je ne me souviens pas d'autres activités.

25 Q. **[177]** On est en deux mille trois (2003), et on va

1 attendre, toujours selon votre témoignage, deux
2 mille six (2006) avant qu'il y ait quelque chose
3 qui débloque pour Ipex?

4 R. Exact.

5 Q. **[178]** Est-ce qu'Ipex, toujours voulant entrer à la
6 ville de Montréal, outre des activités partisanses,
7 a donné des cadeaux à des fonctionnaires de la
8 ville?

9 R. Non.

10 Q. **[179]** Des voyages de chasse, par exemple?

11 R. O.K., on a organisé, on faisait à tous les ans,
12 pour quatre ans, je pense, un voyage de chasse.
13 C'est un petit peu spécial. Bien moi, je ne suis
14 pas un chasseur, mais les gens qui aimaient la
15 chasse, c'était rêvé pour eux autres. C'est dans le
16 coin de Saint-Jovite, un grand terrain de cinq
17 cents (500) acres qui était tout clôturé, puis le
18 monsieur qui s'appelait, le propriétaire s'appelle
19 monsieur Monette, il allait chercher des chevreuils
20 un peu partout au Canada puis aux États-Unis,
21 c'était des trophées pour eux autres. Puis quand
22 nos clients tiraient un chevreuil, ils étaient tout
23 contents. Moi je ne suis pas un chasseur, ça me...
24 Je participais à ça, mais...

25 Q. **[180]** En deux mille cinq (2005), est-ce que vous

1 avez souvenir que Ipex a invité Robert Marcil à un
2 de ces voyages-là?

3 R. Oui.

4 Q. **[181]** Pouvez-vous nous décrire le contexte? Dans
5 quel contexte ça se fait, là, qu'on invite Robert
6 Marcil à un voyage de chasse?

7 R. Bien, on invite à ce moment-là pour quatre années
8 des entrepreneurs, nos distributeurs. Plus que
9 souvent, autrement, c'est nos distributeurs qui
10 sont là, avec des entrepreneurs. J'ai à ce moment-
11 là un collègue de travail qui est un amateur de
12 chasse, puis pour lui c'est un gros événement. Moi,
13 la chasse, ça ne m'impressionnait pas, mais pour
14 nos clients qui participaient à ça, c'était... ils
15 trouvaient ça bien extraordinaire. C'était une
16 façon de récompenser nos clients et de bâtir des
17 relations.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[182]** Vos clients, ce sont les distributeurs?

20 R. Distributeurs, entrepreneurs. Puis monsieur Marcil
21 a été invité à ce moment-là, parce que...

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. **[183]** Pour quelle raison? Parce que lui, il n'est
24 pas distributeur, il n'est pas entrepreneur.

25 R. Non. Mais il a une relation avec notre représentant

1 à ce moment-là, ils sont des chums, puis c'est des
2 amateurs de chasse, ça fait qu'on invite monsieur
3 Marcil à ce moment-là. On l'a invité à deux
4 reprises, une fois il ne pouvait pas venir parce
5 que...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[184]** De quel Marcil parle-t-on?

8 R. Excusez.

9 Q. **[185]** De quel Marcil parle-t-on?

10 R. Robert Marcil de la Ville de Montréal.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[186]** Vous dites que vous l'avez invité à deux
13 reprises?

14 R. Oui. Puis une fois il est venu, à une autre
15 occasion il ne pouvait pas, il avait un autre
16 voyage de chasse je ne sais pas où, à ce moment-là.

17 Q. **[187]** Parfait. On va déposer certains autres
18 documents. Est-ce que j'ai coté le... Je vous
19 demanderais de la coter, 305.

20

21 26P-305 : Courriel de Michel Cadotte - le 23
22 août 2003.

23

24 Et sous 306, je vais déposer en liasse les
25 documents qui sont, Madame Blanchette, dans

1 l'onglet 11. Alors, on va les passer, il y a... Et
2 je les dépose en liasse sous 306.

3

4 26P-306 : En liasse, confirmation d'un forfait
5 de chasse du 25 au 28 octobre 2004;
6 demande de chèque en date du 28
7 février 2005; demande de chèque au
8 montant de 3 700 \$ en date du 1^{er}
9 septembre 2005; facture additionnelle
10 en date du 29 octobre 2005.

11

12 Il y a quatre documents, il y a une confirmation
13 d'un forfait de chasse. Je vais les faire un par un
14 après, vous pouvez aller au prochain document.

15 L'autre document est une demande de chèque en date
16 du vingt-huit (28) février deux mille cinq (2005),
17 au montant de trois mille sept cents (3 700 \$).

18 Prochain document, une autre demande de chèque au
19 montant de trois mille sept cents (3 700 \$), et en
20 date du premier (1^{er}) septembre deux mille cinq
21 (2005). Et finalement, une facture additionnelle
22 datée du vingt-neuf (29) octobre deux mille cinq
23 (2005), qui est la facture 2005-20.

24 Alors, ce que je vais faire, nous allons
25 revenir à la première feuille. Alors, confirmation

1 d'un forfait de chasse, Saint-Rémi-d'Amherst, neuf
2 (9) février deux mille cinq (2005), monsieur Louis-
3 Philippe Dubé. Écoutez, on a caviardé, parce qu'on
4 pensait que c'était peut-être son adresse à
5 domicile, c'est pour ça que ça a été fait, mais
6 c'est le document que vous nous avez remis, ça,
7 Monsieur Cadotte?

8 R. Oui, oui, exact.

9 Q. **[188]** Parfait. Alors, on a pris la liberté de
10 caviarder peut-être un renseignement nominatif.

11 Monsieur, nous confirmons votre
12 réservation pour la chasse au cerf de
13 Virginie pour quatre chasseurs et un
14 accompagnateur en date du 25 au 28
15 octobre 2004.

16 Là, il y a peut-être un problème sur la date?

17 R. Oui, là il y a eu une erreur. Il y a une erreur,
18 parce que l'activité c'est pour deux mille cinq
19 (2005), puis là il y a une erreur, ils ont écrit
20 deux mille quatre (2004) mais ça devrait être deux
21 mille cinq (2005).

22 Q. **[189]** Donc, on parle d'un événement qui s'est tenu
23 le vingt-cinq (25) au vingt-huit (28) octobre deux
24 mille cinq (2005)?

25 R. Exact.

1 Q. **[190]** Peut-être juste pour être plus précis, est-ce
2 que vous avez participé, vous, à cette activité-là?

3 R. Moi je ne chasse pas, j'allais normalement une
4 journée, aller voir les chevreuils dans le bois
5 avec les autres, faire l'observation de chevreuils.
6 Après ça, on avait le souper. On aurait pu à ce
7 moment-là aller rester à Tremblant, c'était à côté
8 dans des suites, mais on restait dans un petit
9 chalet, puis on faisait notre propre bouffe. Nos
10 clients amenaient du vin, amenaient des... ils
11 participaient à l'occasion, là, puis...

12 Q. **[191]**

13 Vous devez arriver pour 13h00, nous
14 chassons dès votre arrivée. Votre
15 départ est prévu pour 11h00. Votre
16 forfait en plan européen comprend un
17 chalet, un guide par chasseur,
18 territoire appâté, transporté en VTT
19 sur le territoire de chasse, caches,
20 éviscération du gibier non inclus,
21 sacs de couchage, serviettes,
22 débarbouillettes, et caetera. Quatre
23 chevreuils, quatre mâles, six à huit
24 pointes.

25 C'est-à-dire, ils garantissent le produit?

1 R. Oui.

2 Q. **[192]** Ah oui?

3 R. C'est impressionnant, c'est... pour un chasseur,
4 c'est un rêve, apparemment.

5 Q. **[193]** Bon. Mille sept cent soixante-quinze
6 (1 775 \$) fois quatre, donc sept mille cent
7 (7 100 \$), taxes incluses. Alors, grand total de
8 sept mille quatre cents (7 400 \$), un
9 accompagnateur.

10 Pour confirmer votre réservation,
11 veuillez nous faire parvenir un
12 acompte de 3 700 \$ sur réception de
13 cette confirmation, balance de 3 700 \$
14 est payable 45 jours avant votre
15 arrivée, soit 10 septembre 2005,
16 chèque postdaté.

17 Bla, bla, bla. Ce qui est important par contre,
18 c'est qu'Ipex a sorti les chèques, et c'est le
19 prochain document. Donc, de ce document-là, est-ce
20 qu'on peut dire que le premier dépôt de trois mille
21 sept cents (3 700 \$) a été fait le... bien, il y a
22 eu une demande de chèque, en tout cas, le vingt-
23 huit (28) février deux mille cinq (2005), trois
24 mille sept cents (3 700 \$)?

25 R. Oui, exact.

1 Q. **[194]** Parfait.

2 R. Ça a dû être payé à peu près trente (30) jours
3 après, par chèque.

4 Q. **[195]** Parfait. Et le prochain document, un petit
5 peu avant l'événement en tant que tel, en septembre
6 deux mille cinq (2005), la balance va être payée,
7 c'est ça?

8 R. Exact.

9 Q. **[196]** J'aurai des questions plus spécifiques, on va
10 terminer avec le dernier. On dit, il y a eu une
11 location d'équipement, on vous a envoyé une facture
12 additionnelle, un état de compte additionnel, cent
13 trente-cinq dollars (135 \$) plus taxes, cinquante-
14 cinq et vingt-huit (55,28 \$). Et ce qui est
15 intéressant, descendez, c'est qu'il y a des noms
16 écrits de façon manuscrite. Également, nous avons
17 enlevé un nom qui n'avait rien à voir avec notre
18 mandat, O.K., alors, qui était présent. Et nous
19 avons laissé par contre « clients, Gilbert Théorêt
20 et Robert Marcil, Ville de Montréal », et Gilbert
21 Théorêt c'est la compagnie Théorêt, là...

22 R. Excavations Gilbert Théorêt.

23 Q. **[197]** Excavations Gilbert Théorêt.

24 R. Exact.

25 Q. **[198]** Tous les montants à être payés, est-ce qu'il

1 y a eu des remboursements qui ont été faits, soit
2 par monsieur Théorêt ou soit par monsieur Marcil?

3 R. Non. C'est Ipex qui déboursait les frais de cette
4 activité-là, comme on aurait déboursé si on était
5 allé jouer au golf trois entrepreneurs à Tremblant
6 pour deux jours, c'est des choses qui font partie
7 de notre travail.

8 Q. **[199]** Moi je veux comprendre quelque chose c'est
9 que en deux mille six (2006), donc l'année d'après,
10 quand vous dites que vous connaissez Robert Marcil,
11 vous l'appellez, vous lui faites état de ce que vous
12 avez vu sur un chantier rue Saint-Denis, pas loin
13 d'Ontario, c'est un monsieur que vous connaissez
14 quand même bien?

15 R. Oui, oui, très bien, on le connaît bien.

16 Q. **[200]** Et est-ce que monsieur Marcil, quand il va
17 chasser, et vous vous n'êtes pas un chasseur puis
18 vous vous déplacez dans ce coin-là, dans le coin de
19 Saint-Jovite, c'est vraiment pour lui parler de
20 votre produit?

21 R. Bien, je vous dirais que dans des occasions comme
22 ça on peut parler de travail, mais on parle pas mal
23 plus de chasse puis de nos vies privées, puis de
24 nos activités personnelles. C'est vraiment
25 développer des relations. Parce que je ne pense pas

1 qu'on sorte un document d'appel d'offres dans une
2 situation comme ça. Je pense que monsieur Marcil et
3 les entrepreneurs, quand ils veulent parler
4 d'affaires, ils parlent de ça à leur bureau. Dans
5 des occasions comme ça, ce n'est pas vraiment
6 l'occasion de parler de ça.

7 Q. **[201]** Si je vous disais que monsieur Marcil vous
8 l'avez amené manger au restaurant quelquefois?

9 R. Oui.

10 Q. **[202]** Qui paye à ces occasions-là?

11 R. C'est moi, c'est-à-dire pas moi, Ipex.

12 Q. **[203]** Et est-ce qu'on parle de dîner, est-ce qu'on
13 parle de souper?

14 R. Dîner, à quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %) ce
15 serait des dîners, rarement des soupers.

16 Q. **[204]** Puis le but d'un monsieur, un directeur des
17 ventes qui veut entrer son produit à la Ville de
18 Montréal, d'amener un fonctionnaire, un haut
19 fonctionnaire de la Ville de Montréal dans ces
20 dîners-là c'est fait pourquoi?

21 R. C'est évident que le but ultime c'est de vendre...

22 Q. **[205]** Là vous n'allez pas parler de chevreuil...

23 R. ... On va pas là pour le plaisir, il faut être
24 réaliste, on se contera pas de chanson, mais il
25 reste qu'on le connaît et puis sur l'heure du

1 dîner, souvent pour lui, ça lui permet de
2 premièrement travailler sur l'heure du dîner et
3 puis moi aussi, on sauve du temps à ce moment-là on
4 fait ça sur l'heure du dîner. Puis, en plus, oui,
5 on parle des produits spécifiques, des changements
6 qu'il y a chez nous. On a investi vingt-cinq
7 millions (25 M\$) dans les cinq dernières années au
8 Québec ça fait que quand on rencontre des clients,
9 on a tendance à en parler.

10 Q. **[206]** Je vous dirais depuis son arrivée, parce que
11 vous avez dit qu'il était à Ville LaSalle lui...

12 R. Oui.

13 Q. **[207]** ... puis au début des années deux mille
14 (2000), avec la nouvelle Ville il est allé à la
15 Ville de Montréal, vous évaluez à combien de repas
16 avec monsieur Marcil?

17 R. Maximum de quatre peut-être. Je vois pas bien bien
18 plus que ça, puis maximum quatre sûrement.

19 Q. **[208]** Et des voyages?

20 R. À part que la chasse, non. Vous parlez avec
21 monsieur Marcil?

22 Q. **[209]** Toujours, on va parler d'autres personnes
23 après. Mais monsieur Marcil...

24 R. Avec monsieur Marcil, il y a aucun voyage, je
25 pense.

1 Q. **[210]** Aucun voyage sauf le voyage de chasse.

2 R. Le voyage de chasse.

3 Q. **[211]** Invité par Ipex. Après l'événement, c'est-à-
4 dire la note de deux mille six (2006), l'événement
5 Milioto, si je peux l'appeler comme ça, et puis
6 finalement les nouvelles directives de la Ville,
7 est-ce qu'il y a eu d'autres contacts avec monsieur
8 Marcil?

9 R. Je ne me souviens pas, je ne pense pas, après ça,
10 ça s'est arrêté.

11 Q. **[212]** Ça s'est arrêté.

12 R. Je n'avais pas vraiment de temps à perdre à
13 Montréal après ça. Je faisais des représentations
14 comme le maire de Saint-Laurent parce qu'on est
15 dans le district Saint-Laurent, des dîners de la
16 Chambre de commerce où on rencontre le maire de
17 Saint-Laurent, on peut en parler, mais il n'y a pas
18 d'autres activités.

19 Q. **[213]** Il n'y a pas d'autres activités. Je reviens
20 maintenant, on va descendre l'échelle, les
21 ingénieurs de la Ville de Montréal, outre monsieur
22 Marcil, d'autres personnes, vous avez entendu
23 témoigner monsieur Leclerc, Luc Leclerc, monsieur
24 Gilles Surprenant, vous avez même dit jeudi que
25 monsieur Gilles Surprenant vous le connaissiez bien

1 lui.

2 R. Oui.

3 Q. **[214]** Ça remonte à quand vos fréquentations avec
4 monsieur... ou votre connaissance de monsieur
5 Gilles Surprenant?

6 R. Je dirais quand j'ai commencé comme directeur des
7 ventes pour la division municipale alentour de
8 quatre-vingt-neuf (89), quatre-vingt-dix (90),
9 monsieur Surprenant était une personne importante
10 pour nous pour garder le contact avec la Ville de
11 Montréal. C'était une relation d'affaires, je le
12 rencontrais, je vous dis pas à toutes les semaines
13 mais souvent. On s'appelait et puis consultation.
14 C'est sûr qu'on essayait d'obtenir de l'information
15 quoi faire pour entrer à Montréal. Je l'ai toujours
16 pas trouvé.

17 Q. **[215]** O.K. Et monsieur Surprenant, plus
18 spécifiquement est-ce que Ipex a payé des voyages,
19 a payé des repas?

20 R. Des repas, oui, des voyages, je vais vous
21 mentionner qu'en quatre-vingt-treize (93), quatre-
22 vingt-quatorze (94) on est allé jouer au golf... à
23 chaque occasion il y avait Luc Leclerc puis Gilles
24 Surprenant. Puis, à chacune des occasions c'était
25 un voyage de chums, Ipex ne payait pas, c'était

1 déboursé. À ce moment-là on était plus des amis,
2 surtout avec Gilles Surprenant, on était plus des
3 amis puis mon patron du temps, Alain Lanthier il
4 m'avait toujours dit : « Michel, c'est un voyage de
5 chums, on ne paye pas pour ça. » Puis je pense
6 qu'il avait raison aujourd'hui, ça lui donne
7 raison.

8 Q. **[216]** Vous dites un voyage de chums, mais là vous
9 avez mentionné... puis avant que je vous pose des
10 questions plus spécifiques sur la série
11 d'événements, Luc Leclerc est-ce qu'il était
12 également un chum?

13 R. Bien, j'étais plus chum avec Gilles Surprenant,
14 j'avais plus d'affinité avec Gilles Surprenant
15 qu'avec monsieur Leclerc. Il était là, on
16 s'entendait bien, on ne se chicanait pas, on avait
17 du plaisir.

18 Q. **[217]** Et juste peut-être nous dire vous avez fait
19 combien de voyages de golf puis à quel endroit avec
20 ces gens-là?

21 R. C'était dans le sud des États-Unis, Wilmington, on
22 allait en camionnette à ce moment-là, on partait en
23 camionnette cinq jours de golf. On jouait trente-
24 six (36) trous de golf par jour, puis à l'occasion
25 quarante-cinq (45) trous de golf. On jouait au

1 golf.

2 Q. **[218]** Et ça, ça a duré combien d'années ça?

3 R. Je pense que c'est deux années, peut-être trois,
4 mais à mon avis c'est deux années qu'on l'a fait.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[219]** Si vous me permettez. Vous dites que c'était
7 des amis ces gens-là. Dans quel cadre les aviez-
8 vous rencontrés?

9 R. Parce que je visitais monsieur Surprenant à son
10 bureau à Montréal quand j'ai commencé comme
11 directeur des ventes et puis on a développé une
12 amitié.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[220]** Il était où son bureau?

15 R. Sur la rue, ce n'est pas Viger, c'est sur Saint-
16 Antoine je pense, les anciens bureaux de la Ville
17 de Montréal. On se voyait pas les fins de semaine.
18 On s'entendait bien, mais on n'était pas... nos
19 femmes ne se fréquentaient pas, ça restait
20 seulement au niveau golf surtout et puis affaires.

21 Q. **[221]** Ça répond à votre question, Madame. Oui. Et
22 ça a duré pendant combien d'années consécutives?

23 R. Je vais dire trois, mais je pense que c'est deux,
24 puis après ça, ça s'est terminé.

25 Q. **[222]** O.K. Est-ce qu'à un moment donné ça a été

1 évoqué qu'on élargisse une activité de golf à
2 l'extérieur pour l'ensemble des employés d'un
3 certain département à Montréal?

4 R. Pas pour l'ensemble, on avait depuis deux ans,
5 monsieur Leclerc, monsieur Surprenant et moi on
6 allait jouer au golf. Quelques fois il y a d'autres
7 personnes qui se joignaient à nous autres puis en
8 revenant de jouer au golf en quatre-vingt-quatorze
9 (1994) monsieur Paolo Catania, que je
10 connaissais...

11 Q. **[223]** Est-ce que c'est le même Paolo Catania là...

12 R. Le même, Construction...

13 Q. **[224]** ... qui était à Brossard?

14 R. Exact, Construction Frank Catania. Il m'avait
15 appelé pour me dire « Michel, l'année prochaine, si
16 ça te tentes, on pourrait organiser un voyage de
17 golf puis il disait... des gens de la ville... »
18 parce qu'il avait entendu parler que, je pense
19 qu'on avait pas mal de plaisir à aller jouer au
20 golf ensemble ça fait qu'il dit « Ça serait le fun
21 qu'on organise ça, Ipex puis Construction Frank
22 Catania, un voyage de golf... ». Lui, il parlait de
23 la Casa del Campo en République dominicaine. Il
24 m'avait mentionné, j'ai dit « Ayoye » là, à ce
25 moment-là on parlait d'un montant d'à peu près

1 vingt mille dollars (20 000 \$) puis Ipex ils ne
2 payaient pas pour moi pour y aller avec les deux
3 autres ça fait qu'ils ne paieraient pas à ce
4 moment-là pour... Ça, la réponse, je la savais, je
5 n'avais même pas besoin de demander la permission,
6 je savais que Ipex ne paierait pas pour ça là.

7 Q. **[225]** Vous dites c'est des amis que vous avez vus,
8 peut-être plus monsieur Gilles Surprenant là, par
9 rapport à Luc Leclerc, que vous avez fréquenté sur
10 une base de loisir là.

11 R. Oui, exact.

12 Q. **[226]** Avez-vous pu, au cours des années, observer
13 un changement de train de vie chez ces personnes-
14 là?

15 R. Oui. Je vous dirais qu'en quatre-vingt-quatorze
16 (1994), après ça on s'est comme perdu de vue un peu
17 là, monsieur Leclerc, monsieur Surprenant, mais on
18 se voyait dans des activités de golf puis admettons
19 qu'ils faisaient, ils avaient l'air à faire une vie
20 pas mal au dessus de mes moyens à moi en tout cas.
21 Ils arrivaient dans des tournois de golf avec des
22 voitures sport convertibles puis ils semblaient
23 jouer au golf souvent. Ils avaient l'air à profiter
24 de la vie.

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Q. **[227]** Est-ce qu'on parle des deux?

2 R. Oui, les deux. Exact.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[228]** Bon, ce que la Commission, par différents
5 témoignages, à révélé de la corruption chez ces
6 deux individus-là. Est-ce que vous, avant la
7 Commission, êtes-vous tombé en bas de votre chaise
8 ou vous saviez là que ces gens-là touchaient des
9 pots de vin?

10 R. J'avais des grands doutes mais je n'avais pas de
11 confirmation. Évidemment que tu ne peux pas savoir
12 si monsieur Suprenant, son père décède puis il lui
13 laisse cinq cent mille dollars (500 000 \$) je ne
14 suis pas au courant des moyens financiers de tout
15 le monde. Mais les deux là avaient l'air de bien
16 s'amuser.

17 Q. **[229]** O.K. Ipex, outre, parce que là on a parlé des
18 voyages, vous dites que chacun payait ses frais.
19 Est-ce que Ipex payait des restaurants à ces gens-
20 là? Est-ce que...

21 R. Oui, mais pas sur une base bien régulière. Ce n'est
22 pas, avec la Ville de Montréal c'est évident je
23 peux amener un client dîner à tous les midis là
24 mais si le gars ne me donne rien, je ne peux pas
25 justifier de dépenser de l'argent avec des cas où

1 on n'avance pas là. C'était le cas de la ville, on
2 n'avançait pas souvent là.

3 Q. **[230]** O.K. Monsieur Suprenant, je vous ai posé la
4 question pour monsieur Marcil, puis là on va rester
5 dans les années, peut-être dans les années deux
6 mille (2000), vous justifiez à peu près combien de
7 rencontres au restaurant avec monsieur Surprenant
8 dans lesquelles Ipex a payé les factures?

9 R. Dans les années deux mille (2000)?

10 Q. **[231]** Oui, à peu près?

11 R. À mon avis il n'y en a pas.

12 Q. **[232]** Il n'y en a pas?

13 R. Je ne pense pas.

14 Q. **[233]** C'est plus dans les années quatre-vingt-dix
15 (1990)?

16 R. Peut-être une fois, suite à deux mille six (2006)
17 quand on s'est retrouvé avec des inventaires non
18 écoulés chez Ipex, j'avais parlé à monsieur
19 Surprenant à ce moment-là, on était allé dîner
20 ensemble puis c'est nous autres, c'est Ipex qui
21 avait payé.

22 Q. **[234]** Monsieur Leclerc, lui?

23 R. Non. Dans les années deux mille (2000), je ne pense
24 pas.

25 Q. **[235]** Dans les années quatre-vingt-dix (1990)?

1 R. Rarement. C'est un surveillant de chantier, ce
2 n'est pas tout à fait, on n'avait pas vraiment de
3 raisons de côtoyer monsieur Leclerc parce que,
4 comme surveillant de chantier, il n'avait pas de
5 décision vraiment. Je le connaissais mais ce
6 n'était pas une personne décisionnelle là.

7 Q. **[236]** Mais c'est plus intéressant de parler avec
8 quelqu'un de la conception, on s'entend là.

9 R. Bien oui. Je suis d'accord avec vous là.

10 Q. **[237]** Dont monsieur Surprenant.

11 R. Oui.

12 Q. **[238]** Puis dont monsieur Marcil qui est son patron.

13 R. Oui.

14 Q. **[239]** Parfait.

15 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

16 Q. **[240]** Quand vous avez rencontré monsieur Surprenant
17 quand vous aviez votre surplus d'inventaire, il ne
18 vous a pas dit pourquoi vos tuyaux en TerraBrute
19 étaient exclus, il ne vous a rien mentionné de ça.
20 Il dit « Je ne peux rien faire...

21 R. Non.

22 Q. **[241]** ... mais il ne vous a pas dit pourquoi
23 techniquement ces tuyaux-là étaient exclus?

24 R. Non, je n'ai pas eu de réponse à ce moment-là. Non.

25 Q. **[242]** Est-ce que monsieur Surprenant faisait partie

1 du comité technique qui avait été chargé par la
2 ville d'évaluer les diverses options...

3 R. Hum, hum.

4 Q. **[243]** ... puis dans ces diverses options-là, bon,
5 on n'a pas les tuyaux TerraBrute, monsieur
6 Surprenant ne vous a pas donné de réponse technique
7 par rapport à ça là. Même s'il faisait partie du
8 comité d'analyse?

9 R. Non, il n'en a pas donné.

10 Q. **[244]** Est-ce que vous saviez qu'il faisait partie
11 du comité d'analysé formé par la ville?

12 R. Oui, sûrement qu'il avait son mot à dire là.

13 Q. **[245]** Est-ce qu'on a tenté de faire des tests
14 techniques sur vos tuyaux TerraBrute?

15 R. Oui, il y en a eu parce qu'on a eu des visites avec
16 le laboratoire. Je suppose que le laboratoire a
17 sûrement procédé à des essais à ce moment-là.

18 Q. **[246]** Puis est-ce que vous savez les résultats de
19 ces tests-là?

20 R. Non, on n'a pas eu les résultats.

21 Q. **[247]** Donc on aurait fait des tests sur vos tuyaux
22 TerraBrute puis vous n'avez pas eu de nouvelles de
23 ça. Puis il est conclu que votre option TerraBrute
24 n'est pas acceptable.

25 R. Bien elle a été acceptée pendant...

1 Q. **[248]** Pendant un certain temps.

2 R. À une certaine période là mais après ça...

3 Q. **[249]** Mais des tuyaux en PVC il y en a qui sont
4 acceptés. Les DR18, eux, sont acceptés. Mais là,
5 mais ça vous n'êtes pas un fournisseur exclusif de
6 ça. Ça vous en vendez peu à la Ville de Montréal si
7 je comprends bien.

8 R. Exact.

9 Q. **[250]** Mais il y en a d'autres fournisseurs de
10 tuyaux de PVC et la ville en installe quand c'est
11 des DR18 mais ce n'est pas nécessairement auprès de
12 vous qu'ils vont s'alimenter?

13 R. Exact.

14 Q. **[251]** ???

15 R. J'ai quatre compétiteurs. Quand on parle de tuyaux
16 de PVC, il y a quatre compétiteurs qui fabriquent
17 le même produit que le mien, ou semblable.

18 Q. **[252]** O.K. Donc il s'en installe des tuyaux en PVC
19 à Montréal?

20 R. Oui, mais rarement. Je vous dirais que sur cent
21 (100) projets il y en a cinq peut-être qui peuvent
22 se faire en PVC parce qu'il y a certains
23 entrepreneurs qui aiment mieux travailler avec
24 notre produit.

25 Q. **[253]** O.K. Le TerraBrute, vous, est-ce que vous en

1 êtes un producteur exclusif au sens qu'il n'y a pas
2 d'autres fabricants de TerraBrute... avez-vous des
3 compétiteurs ?

4 R. ??? Notre produit à nous autres il n'y a pas
5 personne d'autre qui le fait comme nous autres. On
6 a un brevet là-dessus, c'est à nous autres.

7 Q. **[254]** C'est à vous autres, O.K.

8 R. Oui.

9 Q. **[255]** Donc, mais on n'a pas, selon les documents
10 qu'on a déposés, on ne l'a pas considéré comme
11 étant une option finale, on l'a considéré,
12 seulement l'option tuyau de fonte ou tuyau de PVC
13 DR18 mais ça, vous n'êtes pas fournisseur exclusif?

14 R. Exact.

15 Q. **[256]** Parfait.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[257]** Ce qui m'amène à vous dire, bon, que la
18 compagnie, ou du PVC il s'en installe de façon
19 marginale à Montréal et vous avez dit à quelques
20 occasions « J'ai même rencontré le maire
21 d'arrondissement de Sousa » je n'ai jamais été en
22 profondeur avec vous parce que j'attendais la fin.

23 R. O.K.

24 Q. **[258]** Peut-être juste nous expliquer en tant que
25 tel qu'est-ce qui en est avec l'arrondissement de

1 Saint-Laurent pour pouvoir revenir à la charge et
2 que les tuyaux en PVC soient... deviennent la norme
3 à Montréal?

4 R. Notre usine est à Saint-Laurent, monsieur De Sousa
5 est le maire de Saint-Laurent et, en plus, l'année
6 dernière, à mon avis, il était la personne
7 responsable de ce qui était le réseau d'aqueduc à
8 Montréal. On a installé de nouveaux équipements à
9 Saint-Laurent. On a investi neuf millions (9 M\$) il
10 y a deux ans, deux ou trois ans. Et à ce moment-là,
11 on avait fait un genre d'ouverture, puis on avait
12 invité des gens à visiter nos installations.
13 Monsieur le Maire était là, monsieur De Sousa.

14 Suite à ça, je l'avais rencontré dans un
15 dîner de la Chambre de commerce, puis j'étais allé
16 le voir pour lui mentionner que, après vingt (20)
17 ans à cogner à la porte de la Ville de Montréal, je
18 n'avais toujours pas de réponse. À ce moment-là, il
19 m'avait dit : « Ah! Bien là, ce n'est pas le bon
20 moment aujourd'hui, mais prenez un rendez-vous avec
21 moi, puis on va se rencontrer ». Ce que j'ai fait,
22 pas l'automne dernier, l'automne deux mille onze
23 (2011). Et encore une fois, je suis arrivé avec
24 tous les documents, toutes les tentatives, tout ce
25 qu'on avait fait avec la Ville, les visites

1 d'usine, les sessions techniques. Et il devait me
2 revenir, puis il ne s'est jamais rien passé.

3 Q. **[259]** Parfait. Monsieur Lachance, vous avez... vous
4 vous êtes interrogé sur une pièce qui est
5 l'expéditeur : Robert J. Marcil qui était l'onglet
6 9, Madame Blanchette, jeudi dernier, qui était le
7 Comité technique d'évaluation des conduites de
8 fonte et de chlorure :

9 Pour faire suite au mandat que vous
10 avez octroyé, vous trouverez en annexe
11 le rapport final.

12 Et ce qu'on voyait, on voyait une annexe. Maître
13 St-Jean m'a fait parvenir le document hier en fin
14 d'après-midi. Est-ce que vous avez les... Madame
15 Blanchette, les documents que maître St-Jean nous a
16 fait parvenir? À savoir... on devrait retrouver la
17 même note du seize (16) mai deux mille sept (2007),
18 si je me souviens bien, ce qui va faire en sorte
19 qu'elle va... Ça s'appelle « Étude d'évaluation
20 technique des conduites de fonte ductiles » et
21 c'est celle de chlorure de polyvinyle pour les
22 réseaux de distribution d'eau potable. Alors, peut-
23 être que maître St-Jean pourra, lors du contre-
24 interrogatoire, peut-être un peu plus élaborer.
25 Moi, compte tenu que je l'ai reçue là de... ça ne

1 fait pas tellement longtemps, mais c'était suite à
2 une de vos demandes, Monsieur le Commissaire. Je
3 vais... elle va faire partie intégrante de la
4 pièce... Quelle était le numéro de la pièce? 303!
5 Alors, l'étude va être 303.1, donc elle va être en
6 lien.

7 Et moi, je n'ai pas d'autre question pour
8 le témoin. Je comprends que maître St-Jean nous a
9 fait parvenir des documents, ce qu'il voulait... et
10 précisant qu'il allait faire un contre-
11 interrogatoire.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Moi, j'en aurais une, si vous me permettez.

14 Q. **[260]** Vous nous avez dit la semaine passée que lors
15 de votre rencontre avec monsieur Catania, et qu'il
16 vous a mentionné que, moyennant cent cinquante
17 mille dollars (150 000 \$) que vous devriez lui
18 remettre...

19 R. Ça, ce n'est pas avec monsieur Catania, c'est avec
20 monsieur Milioto.

21 Q. **[261]** Excusez-moi, monsieur Milioto. Je suis
22 désolée.

23 R. Pas de problème.

24 Q. **[262]** Vous avez raison. Avec monsieur Milioto, donc
25 moyennant la somme de cent cinquante mille dollars

1 (150 000 \$) qu'il fallait, pour lui, remettre à
2 trois personnes de la Ville. Vous avez dit « ça
3 nous a fait un immense plaisir de refuser ». Mais,
4 ce que je ne comprends pas, c'est que d'un autre
5 côté, par ailleurs, vous n'hésitez pas à payer des
6 voyages de chasse très luxueux à des gens de la
7 Ville, de même que payer des repas et certains
8 autres... je pense que c'est ça, les voyages de
9 chasse et des repas.

10 R. Oui. Oui.

11 Q. **[263]** Quelle distinction faites-vous à ça?

12 R. Bien, cent cinquante mille dollars (150 000 \$)...

13 Q. **[264]** Et des activités artisanes.

14 R. Oui. Cent cinquante mille dollars (150 000 \$) au
15 comptant, c'est comme pas... ce n'est pas comme...
16 il n'y a pas de reçu pour ça là. Je ne pense pas
17 que monsieur Milioto m'aurait donné un reçu à ce
18 moment-là là. Quand on fait des activités de chasse
19 ou autres activités au restaurant, c'est payé sur
20 des comptes de dépenses, ça fait partie des
21 dépenses de la compagnie, puis c'est la façon de
22 faire des affaires de bien... de la majorité des
23 manufacturiers, mais cent cinquante mille dollars
24 (150 000 \$) au comptant, c'est... je pense, ça ne
25 se ressemble pas du tout là.

1 Q. **[265]** O.K.

2 R. Je pense.

3 Q. **[266]** Mais, pour vous, payer un voyage de chasse
4 tout de même assez dispendieux...

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[267]** ... luxueux, peut-être pas avec... dans les
7 sacs de couchage, mais la chasse elle-même semblait
8 être un voyage, que vous ne dites, était fort
9 apprécié des chasseurs, à des employés, à des
10 fonctionnaires de la Ville, ça, ça ne vous causait
11 pas de problème.

12 R. Bien, ça fait partie, à mon avis, de mon travail
13 de... Ce n'est pas tellement compliqué pour les
14 manufacturiers. Je pense qu'on a des comptes de
15 dépenses avec des autos fournies, puis on est... on
16 est là pour se faire des amis. Puis, évidemment que
17 d'avoir une personne deux journées de temps à la
18 chasse là, c'est sûr qu'on parle de bien des
19 affaires puis on trouve des points en commun, puis
20 on bâtit des relations.

21 Q. **[268]** Diriez-vous que maintenant, avec tout ce que
22 vous apprenez ou tout ce qui se dit, que c'est
23 éthiquement correct?

24 R. Non, je pense que c'est... je pense qu'on peut se
25 permettre ça avec nos distributeurs, les

1 entrepreneurs, mais avec des gens de ville, des
2 élus, je pense que c'est une erreur.

3 Q. **[269]** Merci.

4 R. Et je n'ai pas honte de le dire, c'est une erreur.

5 Q. **[270]** Merci.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Merci.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Contre-interrogatoire.

10 Me MARTIN ST-JEAN :

11 Je n'en ai pas pour très longtemps, Madame la
12 Présidente, Monsieur le Commissaire.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Mais, vous voulez qu'on suspende avant.

15 Me MARTIN ST-JEAN :

16 Bien, ce qui arrive, c'est que je voudrais prendre
17 un peu plus de temps pour revoir ce qu'on a vu ce
18 matin.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Pas de problème, Maître St-Jean. Alors, nous
21 allons... comme il est moins quart, presque moins
22 quart, nous allons prendre la pause maintenant.

23 Me MARTIN ST-JEAN :

24 Merci.

25 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

1 REPRISE DE L'AUDIENCE

2 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MARTIN ST-JEAN :

3 Q. **[271]** Bonjour, Monsieur Cadotte, Martin St-Jean, je
4 suis l'avocat qui représente la Ville de Montréal.
5 J'ai quelques questions pour vous aujourd'hui. Dans
6 un premier temps, je veux faire tout de suite une
7 mise en garde, je ne suis ni ingénieur ni ferré en
8 technique. Tout ce que je sais des tuyaux de fonte
9 ductile et des tuyaux de PVC, j'ai appris ça depuis
10 jeudi dernier. Alors, je ne veux entrer dans le
11 cadre de l'interrogatoire avec vous dans un débat
12 sur les propriétés techniques d'un produit ou d'un
13 autre. Je comprends que vous avez une vaste
14 expérience, et plus particulièrement en PVC, ayant
15 oeuvré au sein d'Ipex depuis plus de trente (30)
16 ans.

17 Et justement là-dessus, vous nous avez dit
18 en début de témoignage jeudi dernier que vous étiez
19 chez Ipex depuis trente-huit (38) ans, c'est ça?

20 R. Exact.

21 Q. **[272]** Et que vous aviez passé les vingt-trois (23)
22 dernières années comme directeur des ventes?

23 R. Exact, au niveau municipal.

24 Q. **[273]** Au niveau municipal. Dans les quinze (15)
25 premières années, alors que vous étiez chez Ipex,

1 qu'est-ce que vous faisiez?

2 R. J'ai commencé chez Ipex comme responsable du
3 courrier. J'ai fait les comptes payables, j'ai fait
4 facturation, les ventes internes, j'ai chargé des
5 camions. Il n'y a pas grand-chose que je n'ai pas
6 fait chez Ipex.

7 Q. **[274]** Vous avez tout fait...

8 R. Oui.

9 Q. **[275]** ... essentiellement, et éventuellement vous
10 êtes devenu, vous avez fait de la vente aussi,
11 comme représentant?

12 R. Oui, représentant, oui.

13 Q. **[276]** Avant de devenir directeur?

14 R. Exact.

15 Q. **[277]** O.K. Donc, puis je cherche à comprendre, d'un
16 point de vue technique, au niveau de votre
17 formation, vous n'êtes pas ingénieur?

18 R. Non.

19 Q. **[278]** Vous n'êtes pas technologue professionnel ou
20 quoi que ce soit?

21 R. Pas du tout.

22 Q. **[279]** O.K. Dans le cadre de votre témoignage, j'ai
23 cru comprendre que ça vous pesait lourd que la
24 Ville de Montréal fasse affaire avec Tuyaux Canada?

25 R. Oui, exact.

1 Q. **[280]** Canada Pipe...

2 R. Oui.

3 Q. **[281]** Vous avez référé à Canada Pipe. Et en
4 particulier parce que c'est une entreprise qui
5 était établie aux États-Unis, aujourd'hui.

6 R. Oui, c'est un facteur, mais ce n'est pas le seul
7 facteur, c'est... Parce que dans les années, quand
8 j'ai commencé chez Canron il y a plusieurs années,
9 nous avons une division qui vendait du tuyau de
10 fonte. C'est d'ailleurs cette division-là qui a été
11 vendue à McWane Canada Pipe.

12 Q. **[282]** McWane?

13 R. Oui.

14 Q. **[283]** Qui est Canada Pipe, qui est à Hamilton.

15 R. Oui.

16 Q. **[284]** Et qui par la suite a été acheté par McWane
17 en Alabama, à Birmingham.

18 R. Exact.

19 Q. **[285]** Et donc, le contrôle de Canada Pipe, malgré
20 le nom de Tuyaux Canada, là, le contrôle est
21 effectivement américain.

22 R. Oui.

23 Q. **[286]** Et Ipex, ce qu'on comprend, c'est que c'est
24 ici au Québec, c'est ici à Montréal.

25 R. Oui, notre bureau chef est à l'Île-des-Soeurs.

1 Q. **[287]** O.K. Si je vous disais que, en fait, le siège
2 social d'Ipex est à Toronto et que c'est Aliaxis
3 North America qui est l'actionnaire?

4 R. Oui, c'est vrai aussi, mais quand on parle de la
5 division municipale, nos bureaux chefs sont à...

6 Q. **[288]** O.K.

7 R. ... sont à l'île.

8 Q. **[289]** Le bureau de Montréal ou le bureau du Québec
9 ou pour l'Est du Canada est à Montréal.

10 R. Oui.

11 Q. **[290]** Mais Ipex c'est une société qui est
12 enregistrée en Ontario sous la loi de l'Ontario, au
13 niveau corporatif.

14 R. Oui.

15 Me MARTIN ST-JEAN :

16 Avec votre permission, je vais approcher le témoin
17 pour lui remettre un cahier.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Vous pouvez l'approcher, mais vous ne pouvez pas
20 lui parler en même temps.

21 Me MARTIN ST-JEAN :

22 Je comprends.

23 Q. **[291]** Alors, je vous ai emmené à l'onglet numéro 3
24 du cahier, je crois que vous en avez également une
25 copie, Madame, Monsieur. Et il s'agit, pour madame

1 Blanchette, de son onglet 13. Alors, si on déroule
2 un peu, on voit l'adresse du domicile qui est
3 effectivement en Ontario. Et au haut de la deuxième
4 page, Ipex est effectivement constituée en vertu de
5 la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario.
6 Et encore une fois, si on se rend à la troisième
7 page, sensiblement au milieu de la page, on y voit
8 que le premier et seul actionnaire, c'est une
9 compagnie qui s'appelle Aliaxis North America. Et
10 ça, Monsieur Cadotte, c'est à votre connaissance
11 qu'Aliaxis North America est elle-même une des
12 composantes du groupe Aliaxis qui a son siège
13 social en Belgique?

14 R. Exact.

15 Q. **[292]** O.K. Alors, essentiellement, quand on parle
16 de conduites, là, on a deux gros conglomérats, il y
17 a McWane aux États-Unis pour la fonte ductile, et
18 un peu partout dans le monde, il y a également
19 Aliaxis qui détient une société qui s'appelle Ipex.

20 R. Exact.

21 Q. **[293]** Qui elle fait du PVC, entre autres, c'est un
22 gros groupe, là.

23 R. Entre autres, oui. Oui.

24 Q. **[294]** O.K. Alors, le contrôle d'Ipex c'est
25 essentiellement en Belgique, et celui de Canada

1 Pipe est essentiellement à Birmingham en Alabama,
2 aux États-Unis.

3 R. D'accord.

4 Q. **[295]** Ça vous va? Vous êtes conscient de ça, vous
5 savez ça?

6 R. Oui, oui.

7 Q. **[296]** D'accord. D'abord, je veux revenir à deux
8 mille six (2006) tout de suite, et vos rencontres
9 avec monsieur Milioto, et en premier lieu monsieur
10 Catania, et ce qui a amené ces rencontres-là.
11 D'abord, je pense que ce qu'il faut faire c'est
12 vous féliciter, là, vous avez posé le bon geste. Je
13 pense qu'il n'y a personne qui s'obstine avec vous
14 quand vous avez refusé de payer cent cinquante
15 mille piastres (150 000 \$) en deux mille six
16 (2006), on se comprend, c'était la bonne chose à
17 faire.

18 R. Merci.

19 Q. **[297]** Par contre, ce que j'essaie de comprendre,
20 c'est s'il n'y a pas deux choses en jeu ici. Un, un
21 groupe organisé, on parle du crime organisé italien
22 depuis le début des travaux de la Commission en
23 septembre. Et ce que j'essaie de voir, est-ce que
24 vous n'avez pas le sentiment qu'ils ont tenté de
25 capitaliser sur une situation cet été-là en deux

1 mille six (2006) parce qu'il fallait trouver une
2 solution au problème de fonte ductile?

3 R. Oui, sûrement.

4 Q. **[298]** O.K.

5 R. C'est de l'opportunisme.

6 Q. **[299]** C'est de l'opportunisme. Ce n'est pas
7 tellement que... Et c'est de l'opportunisme. Vous,
8 vous êtes à Montréal. On sait qu'en deux mille
9 trois (2003), vous avez fait des démarches pour
10 approcher la Ville et vous avez fait de longues
11 démarches depuis de nombreuses années. Et, là, en
12 deux mille six (2006), c'est d'ailleurs à votre
13 connaissance qu'il y a un problème de qualité au
14 niveau des conduites de fonte ductile.

15 R. Exact.

16 Q. **[300]** Et il faut que les travaux avancent à la
17 Ville de Montréal, c'est ça?

18 R. Exact, oui.

19 Q. **[301]** Et ça prend une solution. Là, vous faites
20 signe de la tête.

21 R. Oui, oui, je suis d'accord.

22 Q. **[302]** Et une des solutions donc, si on est dans un
23 marché où la fonte ductile n'est pas disponible,
24 pour des problèmes de qualité, de contrôle de
25 qualité, il reste le PVC.

1 R. Oui.

2 Q. **[303]** Est-ce que ce n'était pas nécessairement une
3 solution qui s'avérait être temporaire ça pour la
4 Ville de Montréal?

5 R. Non, je ne crois pas. À mon avis, les villes au
6 Québec et au Canada qui utilisent le PVC depuis
7 vingt (20) ans, ce n'est pas des solutions
8 temporaires. Edmonton l'utilise depuis vingt (20)
9 ans. Même chose pour à Québec. Ste-Foy...

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. **[304]** Vous parlez du PVC TerraBrute, vous parlez du
12 PVC...

13 R. Non, PVC. Là, je parle du PVC en général.

14 Q. **[305]** PVC en général?

15 R. Oui.

16 Q. **[306]** Du PVC TerraBrute, est-ce que c'est répandu à
17 bien des endroits ça?

18 R. Ça se pose un peu partout à travers le Canada.

19 Q. **[307]** Mais est-ce que c'est un gros produit pour
20 vous ça? C'est un gros chiffre...

21 R. Oui. Oui, c'est un important produit pour nous.

22 Q. **[308]** Et au Québec, est-ce qu'il s'en pose du PVC
23 TerraBrute?

24 R. Oui, oui, il s'en pose plusieurs centaines de
25 milliers de dollars par année là.

1 Me MARTIN ST-JEAN :

2 Q. **[309]** Si on regarde, parce que vous me dites, vous,
3 c'était, votre compréhension que c'était permanent,
4 c'est une entrée en matière permanente pour vous,
5 c'est ce que je dois comprendre?

6 R. Oui, oui, pour nous autres, ça.

7 Q. **[310]** Est-ce que c'est ce qu'on vous a dit?

8 R. Bien, pas spécifiquement. Mais quand il sort une
9 clause technique signée par Robert Marcil qui dit
10 qu'à partir d'aujourd'hui les produits qui
11 s'exécutent à Montréal, que ce soit même décidé
12 avec d'autres produits que le nôtre, à ce moment-
13 là, notre produit remplace tous les produits
14 existants. C'est ce qui est écrit, il me semble,
15 sur la note technique de monsieur Marcil en deux
16 mille six (2006).

17 Q. **[311]** Attendez-moi une seconde, on va essayer de
18 trouver cette pièce-là. Vous allez un petit peu
19 plus vite que moi.

20 R. Au vingt-quatre (24) juillet deux mille six (2006),
21 je pense.

22 Q. **[312]** Vingt-quatre (24) juillet deux mille six
23 (2006), vous faites référence à la pièce 26P-296.
24 Si on peut l'amener à l'écran s'il vous plaît. Et
25 si on va au premier paragraphe :

1 Compte tenu des problèmes de qualité
2 que nous rencontrons depuis quelques
3 années avec les tuyaux de fonte
4 ductile, nous suspendons pour une
5 période indéterminée l'utilisation de
6 ce type de tuyaux pour notre réseau
7 d'aqueduc.

8 Ça, ce document-là vous a été remis à quel moment,
9 de façon concomitante avec sa rédaction?

10 R. Oui, si ce n'est pas la même journée, c'est près.

11 Q. **[313]** À l'été deux mille six (2006)?

12 R. Oui, exact.

13 Q. **[314]** Alors, c'est pour une période indéterminée.

14 R. Oui.

15 Q. **[315]** Et c'est en lien, ça, avec des problèmes de
16 qualité, c'est bien écrit puis vous nous l'avez
17 dit, quant aux tuyaux de fonte ductile.

18 R. On mentionne aussi qu'ils ont des problèmes depuis
19 quelques années avec les tuyaux de fonte ductile.

20 Q. **[316]** Oui. C'est effectivement ce qui est
21 mentionné. Mais, moi, je m'arrête sur le
22 « indéterminée ». Ça peut être trois mois, ça peut
23 être six ans, ce n'est pas dit ça?

24 R. Exact.

25 Q. **[317]** Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre vous a dit

1 « non, non, c'est certain, là, que, dorénavant,
2 disons au centre-ville de Montréal, quand on fera
3 des réfections de conduites, ça va être du PVC »?
4 Il n'y a personne qui vous a dit ça, n'est-ce pas?

5 R. Non, mais on mentionne :

6 Une exception de remplacement sera
7 accordée aux projets déjà en cours de
8 réalisation dont l'état [...].

9 Donc, on veut dire qu'on utilise ça partout, même
10 sur des projets déjà accordés avec d'autres
11 produits.

12 Q. **[318]** Vous êtes au deuxième paragraphe?

13 R. Exact.

14 Q. **[319]** Dernière phrase :

15 Une exception de remplacement...
16 et, ça, c'est le mot clé pour moi « exception de
17 remplacement »,
18 ... sera accordée aux projets déjà en
19 cours de réalisation dont l'état
20 d'avancement sera jugé critique.

21 Alors, comme je vous disais tout à l'heure, c'est
22 parce qu'il faut que ça avance ces travaux-là.
23 Hein, des fois, on a... la rue est ouverte et on se
24 rend compte qu'il va falloir mettre quelque chose
25 dans le sol. Puis si on a un problème de qualité,

1 bien, votre solution, là, elle est prête, vous avez
2 des tuyaux et on peut aller avec du DR18 ou des
3 trucs comme ça, c'est ça?

4 R. Mais on avait déjà... Exact. Mais on avait déjà en
5 mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993) une lettre
6 de monsieur D'Addario qui mentionnait que nos
7 produits étaient acceptables à la Ville de
8 Montréal.

9 Q. **[320]** Absolument.

10 R. Puis c'est répété en quatre-vingt-seize (96) nous
11 mentionnant qu'on est encore un produit acceptable.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Maître St-Jean, pourrais-je poser juste une
14 question s'il vous plaît?

15 Me MARTIN ST-JEAN :

16 À moi?

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Non.

19 Me MARTIN ST-JEAN :

20 Au témoin. D'accord, oui.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Au témoin

23 Me MARTIN ST-JEAN :

24 C'est préférable

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui, oui.

3 Q. **[321]** Monsieur Cadotte, pourriez-vous m'expliquer,
4 vous l'avez sans doute déjà expliqué, mais quelle
5 est la différence fondamentale entre des tuyaux en
6 TerraBrute et des tuyaux en PVC?

7 R. O.K. Tous les deux, ce sont des produits de PVC. La
8 différence, c'est l'emboîture. Quand on parle de
9 DR18, c'est un joint style « tighten » comme on
10 mentionne dans les documents, c'est-à-dire c'est
11 emboîture, bout mâle et femelle. Dans le cas du
12 TerraBrute, c'est un joint, une fois inséré, on
13 peut jouer... on a des goupilles qu'on enfonce puis
14 ça vient barrer le joint. Un peu comme la Ville de
15 Montréal utilisait dans la fonte classe 53 à joint
16 mécanique, c'est un joint aussi avec des boulons.

17 Q. **[322]** Donc, la différence se retrouve uniquement...

18

19 R. Au niveau du joint.

20 Q. **[323]** ... au niveau du joint.

21 R. Exact.

22 Q. **[324]** O.K. Merci.

23 Me MARTIN ST-JEAN :

24 Q. **[325]** Alors, vous mentionniez il y a quelques
25 instants que depuis quatre-vingt-treize (93), puis

1 des projets de nouveaux développements
2 dans la Ville de Montréal.

3 Et ce que je comprends c'est que la Ville elle aime
4 votre produit ou enfin elle aime le PVC, mais ce
5 qu'elle semble dire c'est plus spécifiquement, pour
6 les besoins de l'exercice, on va aller dans le
7 nouveau, nouveaux projets de développement.

8 R. Nouveaux développements.

9 Q. **[332]** J'imagine qu'il y a des raisons pour ça, est-
10 ce que vous êtes capable de nous dire pour quelle
11 raison on voudrait faire ça dans des nouveaux
12 développements?

13 R. Oui. Souvent les villes n'aiment pas mélanger la
14 sorte de tuyau qui s'installe dans un secteur. Si
15 on est, par exemple, Ville Saint-Michel, tout un
16 secteur en fonte ductile, à ce moment-là ils aiment
17 moins mélanger le tuyau de PVC. Ça fait que c'est
18 pour ça, nouveaux développements, on allait avec du
19 tuyau de PVC. Et si on est accrédité pour des
20 nouveaux projets à la Ville de Montréal, je suppose
21 que le laboratoire a fait des essais et puis notre
22 tuyau a été trouvé conforme à ce moment-là.

23 Q. **[333]** Exactement.

24 R. Comme en quatre-vingt-seize (96), quand on est
25 accepté, il faut qu'ils aient fait leur travail

1 aussi.

2 Q. **[334]** Par la suite également. Donc, vos tuyaux sont
3 corrects.

4 R. Oui, ils sont plus que corrects.

5 Q. **[335]** Ça ne me surprend pas.

6 R. Ils sont excellents.

7 Q. **[336]** Ils sont excellents. Mais, par contre, comme
8 vous le dites, il y a certaines municipalités, puis
9 il faut croire que Montréal en est une, c'est qu'on
10 n'aime pas mélanger les types de produits dans le
11 sol. Et vous nous dites quand on a déjà, par
12 exemple, la fonte ductile à un endroit, puis je
13 pense que c'est le cas au centre-ville, vous avez
14 parlé de la vieille Ville de Montréal, mettons
15 qu'on parle de l'arrondissement Ville-Marie, le
16 centre-ville, Notre-Dame-de-Grâce?

17 R. Exact.

18 Q. **[337]** Côte-des-Neiges?

19 R. Oui.

20 Q. **[338]** Le Plateau Mont-Royal?

21 R. Oui.

22 Q. **[339]** Ça c'est des endroits où la fonte grise se
23 trouve dans le sol depuis quatre-vingts (80), cent
24 (100), cent vingt (120) ans.

25 R. Exact.

1 Q. **[340]** Et on est en fonte ductile partout, c'est ça?

2 R. À partir des années soixante-dix (70) la fonte
3 ductile. Ça n'existait pas avant, avant ça c'était
4 la fonte grise.

5 Q. **[341]** Vous avez raison, les années soixante-dix
6 (70), enfin, après la deuxième guerre mondiale.

7 R. Oui. Souvent, quand on commence à percer une ville
8 avec le PVC, ils nous ouvrent les nouveaux
9 développements.

10 Q. **[342]** Oui.

11 R. Mais par la suite, cinq ou six ans après, ils en
12 posent partout, finalement ils décident de garder
13 un inventaire parce que les tuyaux de PVC, si vous
14 faites un remplacement d'une conduite qui est
15 rouillée ou qui est endommagée, vous pouvez
16 installer du tuyau de PVC, ce sont les mêmes
17 raccords en PVC ou en fonte, ça fait que c'est
18 facile de pouvoir mélanger les deux.

19 Q. **[343]** Vous nous avez mentionné certaines villes où
20 ils ont fait la transition de la fonte, soit de la
21 fonte grise ou de la fonte ductile vers le PVC. Je
22 pense, de mémoire, vous avez mentionné Val-d'Or.

23 R. Oui, Val-d'Or, non.

24 Q. **[344]** Non.

25 R. Val-d'Or ça a toujours été en fonte.

1 Q. **[345]** Toujours en fonte?

2 R. Oui.

3 Q. **[346]** Encore aujourd'hui?

4 R. Oui, encore aujourd'hui.

5 Q. **[347]** Sherbrooke peut-être à ce moment-là où on a
6 commencé à mettre...

7 R. Sherbrooke installe du PVC depuis les années, début
8 soixante-dix (70) ou mi soixante-dix (70).

9 Q. **[348]** Mais, jadis, ils installent du PVC...

10 R. Ils étaient en fonte.

11 Q. **[349]** ... parce qu'au centre-ville, au centre-ville
12 de Sherbrooke ils étaient en fonte?

13 R. Oui. Mais c'est tout du PVC maintenant.

14 Q. **[350]** Et au moment, au fur et à mesure où on fait
15 de la réfection, on passe au PVC.

16 R. Exact.

17 Q. **[351]** Par contre, vous allez convenir avec moi que
18 le centre-ville de Sherbrooke, puis c'est rien pour
19 enlever aux gens de Sherbrooke, est relativement
20 plus petit que la vieille ville centre de Montréal,
21 qui s'étend sur plusieurs kilomètres de diamètre?

22 R. Oui.

23 Q. **[352]** Changer... une fois qu'on a fait... quand
24 notre réseau flanche, on peut plus facilement faire
25 une transition parce que cette transition-là elle

1 se fait sur une plus petite échelle, c'est vrai ça?

2 R. Hum, hum.

3 Q. **[353]** Je voulais revenir tout à l'heure à monsieur
4 Milioto, je vous en ai parlé, avec monsieur Catania
5 et je vous posais la question : est-ce que ce n'est
6 pas une opportunité qu'ils ont vue de vous
7 approcher. Et je voulais savoir, parce que vous
8 nous avez dit : « Nous chez Ipex on ne vend pas
9 directement aux villes, la Ville de Montréal
10 n'achète pas de conduite de Ipex. »

11 R. Non.

12 Q. **[354]** La Ville de Montréal n'achète pas de conduite
13 de fonte de Canada Pipe ou d'un autre fournisseur
14 non plus. Les entrepreneurs n'achètent pas
15 directement de Ipex non plus?

16 R. Non.

17 Q. **[355]** Les entrepreneurs, au niveau de la fonte
18 ductile, c'est probablement la même structure, il y
19 a des fournisseurs aussi?

20 R. Je pense que certains entrepreneurs achètent
21 directement de Canada Pipe les tuyaux de fonte.

22 Q. **[356]** Alors, ça...

23 R. Mais ça, je ne peux pas l'affirmer.

24 Q. **[357]** ... c'est une autre façon de faire. Revenons
25 à vous, puis de la façon que ça fonctionne, quand

1 vous rencontrez monsieur Milioto, puis vous
2 discutez de vos tuyaux en PVC, les tuyaux
3 TerraBrute, est-ce qu'à un moment donné vous lui
4 dites : « Bien, écoutez, il faudrait vraiment que
5 vous passiez pour finaliser des prix puis des
6 commandes par le fournisseur »?

7 R. Non. C'est plutôt une présentation de produits
8 faite à monsieur Milioto.

9 Q. **[358]** C'est une présentation de produits.

10 R. Puis il choisit le TerraBrute à ce moment-là.

11 Q. **[359]** Et c'est pourquoi, quand on regarde la pièce
12 26P-299, vous nous dites « bien, écoutez, je ne
13 peux pas vous dire, par exemple, pour le DR18 là
14 qu'on voit dans l'encadré en haut, si ça a été
15 effectivement acheté, si toutes les commandes ont
16 passé par Ipex ou par un de nos compétiteurs »,
17 c'est ça? Parce qu'ils font affaires avec des
18 fournisseurs, les entrepreneurs.

19 R. Oui. Mais, ce produit-là, c'est seulement du Ipex
20 là. TerraBrute, c'est seulement du Ipex.

21 Q. **[360]** La marque TerraBrute qu'on voit là.

22 R. Oui. Mais, où c'est allé le projet exactement, dû
23 au fait qu'on vend à des distributeurs...

24 Q. **[361]** Oui.

25 R. ... et que souvent les distributeurs viennent

1 chercher le matériel chez nous, je ne peux pas
2 affirmer qu'à tel endroit c'est vraiment ce qui
3 s'est posé, ça peut être...

4 Q. **[362]** O.K.

5 R. Mais, normalement, ça devrait être ces quantités-là
6 là.

7 Q. **[363]** Qui a... ce tableau-là, qui l'a fait?

8 R. Mon collègue, monsieur Dubé, mon patron c'est-à-
9 dire.

10 Q. **[364]** C'est fait à l'interne là chez Ipex.

11 R. Oui, exact.

12 Q. **[365]** Et donc, pour avoir ces montants-là là de
13 quatre cent seize mille dollars (416 000 \$), vous
14 avez... vos fournisseurs vous ont fourni de
15 l'information, des bons de commande et des factures
16 ou, ça, ce sont les sommes...

17 R. Notre système informatique nous l'a donné.

18 Q. **[366]** O.K. Mais, le quatre cent seize mille
19 (416 000 \$) en question, est-ce que c'est ce que
20 vous avez vendu aux fournisseurs ou c'est ce que
21 les entrepreneurs ont payé? C'est-à-dire... Vous
22 comprenez la...

23 R. C'est ce qui a été vendu aux fournisseurs.

24 Q. **[367]** O.K. Alors... et le fournisseur, lui, va
25 avoir vendu à un prix un peu plus élevé aux

1 entrepreneurs...

2 R. J'espère, oui.

3 Q. **[368]** ... qui, eux, vont l'avoir incorporé dans
4 leur bordereau à un prix encore plus élevé.

5 R. C'est exact.

6 Q. **[369]** O.K. Donc, quand vous rencontrez monsieur
7 Milioto à l'été deux mille six (2006), il n'y a pas
8 de commande directement de ce groupe-là que
9 monsieur Milioto dit représenter à Ipex là. Ce ne
10 sont pas des ventes directes au groupe
11 d'entrepreneurs.

12 R. Exact, il n'y a pas de commande.

13 Q. **[370]** O.K. Peut-être pour faire écho à la question
14 de madame la Présidente tout à l'heure - parce que
15 là on voit TerraBrute à droite de chacune des
16 lignes. On a du cent millimètres (100 mm), du cent
17 cinquante millimètres (150 mm), du deux cents
18 millimètres (200 mm), du deux cent cinquante
19 millimètres (250 mm), du trois cents millimètres
20 (300 mm). On passe du DR14, vous nous avez dit
21 tantôt, du DR14 à Montréal, on n'installe plus ça.

22 R. Oui. C'est que pour fabriquer ce tuyau-là, comme on
23 fait une rainure dans la conduite...

24 Q. **[371]** Oui.

25 R. ... ça diminue la paroi, ça fait qu'on est obligé

1 d'un tuyau un peu plus épais, mais c'est... c'est
2 dans le quatre et dans le six là, ce n'est pas
3 le... ce n'est pas la viande vraiment du produit.

4 Q. **[372]** O.K. Alors, si on regarde le DR18. Le DR18...
5 mais là on a TerraBrute à côté. Est-ce que
6 TerraBrute, c'est simplement une marque de
7 commerce?

8 R. Oui, c'est une marque de commerce, c'est un joint
9 différent du DR18.

10 Q. **[373]** O.K.

11 R. C'est la marque de commerce, c'est notre « brand
12 name » là.

13 Q. **[374]** Alors, il y a du TerraBrute, pardon,
14 TerraBrute et il y a du TerraBrute DR18.

15 R. Non. Le TerraBrute, c'est du DR18 ou du DR14.

16 Q. **[375]** O.K.

17 R. Mais, c'est le même tuyau finalement là.

18 Q. **[376]** O.K.

19 R. C'est un tuyau PVC avec, le DR18 qui est la
20 dimension paroi divisée... diamètre extérieur
21 divisé par la paroi, ça vous donne DR18.

22 Q. **[377]** O.K. Donc, quand on regarde le tableau en
23 dessous :

24 Forecast of TerraBrute needed to
25 supply

1 on parle toujours donc de DR18 et DR14.

2 R. On parle de TerraBrute, point. C'est seulement
3 cette... cette sorte de produit-là, c'est seulement
4 TerraBrute.

5 Q. **[378]** O.K. Il y a-tu DR18...

6 R. Avec un joint différent, si vous voulez ça,
7 c'est... Ce qui détermine le TerraBrute, c'est...

8 Q. **[379]** Ce qui fait la différence entre un DR18
9 TerraBrute et une conduite TerraBrute seulement,
10 c'est le joint. Non!

11 R. Non. Du TerraBrute, c'est du DR18, mais avec un
12 joint différent, barré.

13 Q. **[380]** Ah! O.K. Bon. À ce moment-là, si on peut
14 aller à la pièce... on va revenir à celle-ci, mais
15 juste pour bien comprendre, 26P-301, s'il vous
16 plaît. Si on va au centre pour PVC, DR14, DR18.
17 Donc, si j'incorpore ce que vous venez de nous
18 dire, c'est que la différence de coûts entre, si on
19 prend le deux cents millimètres (200 mm) là, DR18 à
20 trente-six dollars (36 \$) le mètre linéaire et le
21 TerraBrute à quatre-vingt-deux dollars (82 \$) le
22 mètre linéaire, c'est qu'on ajoute un différent...
23 c'est l'ancrage qui fait que le prix passe de
24 trente-six (36 \$) à quatre-vingt-deux (82 \$), est-
25 ce que c'est ça?

1 R. Ça me semble élevé comme montant.

2 Q. **[381]** Mais, au niveau... peu importe la
3 mathématique ou le coût là, est-ce que...

4 R. La seule différence, c'est l'emboîture.

5 Q. **[382]** C'est l'ancrage.

6 R. Exact.

7 Q. **[383]** O.K. Alors, c'est du DR14, c'est du DR18,
8 mais c'est le type d'ancrage qui amène une
9 grande... un grand écart de prix.

10 R. Oui.

11 Q. **[384]** O.K.

12 R. La comparaison DR14 dans le deux cents millimètres
13 (200 mm) dans... si on parle de TerraBrute, ce
14 n'est pas du DR14 dans le deux cents millimètres
15 (200 mm), c'est du DR18.

16 Q. **[385]** Excusez-moi?

17 R. C'est compliqué un peu, hein! On a pas mal de
18 sortes de tuyaux différents là.

19 Q. **[386]** O.K.

20 R. Mais, si je regarde le prix actuellement, quatre-
21 vingt-deux dollars (82 \$), ça me semble élevé comme
22 prix versus le DR18.

23 Q. **[387]** O.K.

24 R. L'écart n'est pas si grand que ça, il me semble.

25 Q. **[388]** Ça, ces prix-là, savez-vous d'où ils

1 viennent?

2 R. Non, je pense que c'est un document de la Ville de
3 Montréal ça.

4 Q. **[389]** Oui. C'est compilé par monsieur Surprenant.

5 R. O.K.

6 Q. **[390]** Monsieur Surprenant, est-ce que vous lui avez
7 remis des documents ou de l'information quant aux
8 prix? Est-ce qu'on sait de quelle façon...

9 R. Oui, il a sûrement dû avoir des listes de prix.

10 Q. **[391]** O.K.

11 R. Mais, je suis plus familier dans le six pouces, je
12 me souviens des écarts de prix dans le six pouces
13 plus que ceux-là là. Dans le cent cinquante
14 millimètres (150 mm) là, ce serait...

15 Q. **[392]** Ça, cent cinquante millimètres (150 mm),
16 c'est six pouces?

17 R. Oui.

18 Q. **[393]** O.K. Quand on regarde les accessoires : fil
19 de cuivre.

20 R. Oui.

21 Q. **[394]** La nécessité d'un fil de cuivre, c'est quoi?

22 R. C'est pour la détection des conduites dans le sol.
23 Ils mettent un fil de cuivre. À la Ville de
24 Montréal ils mettent un fil de cuivre double zéro
25 qui coûte une fortune puis...

1 Q. **[395]** Double zéro là, c'est le deuxième qu'on voit
2 là...

3 R. C'est...

4 Q. **[396]** ... à treize dollars (13 \$) le mètre linéaire
5 sur cette feuille-là?

6 R. Oui. Oui.

7 Q. **[397]** Et ça, donc ça se rajoute au prix de la
8 conduite en PVC?

9 R. Exact.

10 Q. **[398]** Si on prend le DR18, là, à trente-six dollars
11 (36 \$) le mètre linéaire, on y rajoute un douze
12 dollars (12 \$), ça nous ramène à quarante-huit
13 (48 \$), là je comprends que vous n'êtes peut-être
14 pas cent pour cent (100 %) d'accord avec les prix,
15 mais... Sellette en acier inoxydable, qu'est-ce que
16 c'est, ça?

17 R. C'est quand on a une conduite à installer puis
18 qu'on a un branchement de service pour amener l'eau
19 à une résidence, on utilise une sellette.

20 Q. **[399]** O.K. Et ça, c'est parce que, contrairement à
21 la fonte ductile, on ne peut pas tarauder
22 directement dans la conduite?

23 R. On peut, mais le marché utilise beaucoup de
24 sellettes.

25 Q. **[400]** Ce serait dangereux de le faire, parce que ça

1 pourrait éventuellement amener des fissurations si
2 on le faisait directement.

3 R. Ça ne serait pas dangereux du tout.

4 Q. **[401]** Ça ne serait pas dangereux du tout?

5 R. Non.

6 Q. **[402]** C'est le marché qui demande ça, mais il n'y a
7 aucune raison valable pour ça?

8 R. C'est parce qu'il y a quatre manufacturiers de
9 sellettes au Québec qui en vendent, puis à mon
10 avis, tarauder directement dans des conduites de
11 PVC, ça se fait régulièrement.

12 Q. **[403]** O.K.

13 R. Sans problème.

14 Q. **[404]** Mais la norme, c'est...

15 R. À la Ville, ils demandent des sellettes.

16 Q. **[405]** Alors, on demande des sellettes en acier
17 inoxydable. Et ça, ça se rajoute, là, une sellette
18 on en a, disons sur un cent mètres (100 m), on en a
19 combien?

20 R. Bien, dépendant du nombre de résidences, là. Il
21 peut y en avoir sur cent mètres (100 m), deux ou
22 trois, peut-être.

23 Q. **[406]** Bon, sur cent mètres (100 m), en milieu
24 résidentiel, on parle d'un trois cents pieds
25 (300 pi) à peu près, on aurait quatre, cinq

1 maisons, dans un nouveau développement?

2 R. Oui, quatre maisons.

3 Q. **[407]** Alors, sur ce cent mètres-là (100 m), on
4 aurait un deux cent vingt dollars (220 \$), un deux
5 dollars vingt (2,20 \$) de plus le mètre linéaire
6 rajouté, essentiellement. Les T de raccordement en
7 PVC, ça c'est quoi?

8 R. C'est un produit que nous autres on manufacture,
9 c'est un raccord. C'est juste un manchon avec une
10 sortie filetée pour permettre un branchement de
11 service. Ça fait le même travail qu'une sellette en
12 acier.

13 Q. **[408]** Alors, c'est l'un ou l'autre?

14 R. Oui.

15 Q. **[409]** O.K. Ce n'est jamais les deux en même temps?

16 R. Non. Normalement, quand on fait l'installation avec
17 des sellettes c'est des sellettes, puis avec des T
18 de branchement ce sont des T de branchement.

19 Q. **[410]** On revient aux sellettes puis à son coût, là,
20 on a dit sur cent mètres (100 m) en milieu
21 résidentiel c'est quatre, cinq maisons, mais sur
22 Sainte-Catherine, c'est pas mal plus de
23 raccordements, aussi?

24 R. Oui, mais ils font des plus gros raccordements,
25 puis ils vont...

1 Q. **[411]** Ils font des branchements?

2 R. Ils font des branchements.

3 Q. **[412]** O.K. Mais il y en a plus, quand même? Le coût
4 augmente dans un milieu où il y a une plus forte
5 densité, soit industrielle ou commerciale?

6 R. Ça va être, à ce moment-là ils vont plutôt choisir
7 un branchement plus gros, puis... Mais au niveau
8 coût, ça devrait se ressembler.

9 Q. **[413]** O.K.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[414]** Je m'excuse, mais quand vous dites ils vont
12 choisir de faire de plus grands embranchements ou
13 de plus gros embranchements, c'est pour aller
14 chercher plus qu'un commerce en même temps, c'est
15 ça?

16 R. Oui. Dans un quartier résidentiel, vous avez besoin
17 d'un branchement d'un pouce...

18 Q. **[415]** Par maison?

19 R. ... par maison.

20 Q. **[416]** O.K.

21 R. Mais quand on arrive à Montréal, ils vont à ce
22 moment-là sur une conduite maîtresse de douze
23 pouces (12 po), ils vont faire un branchement de
24 six pouces (6 po) pour alimenter plusieurs...

25 Q. **[417]** Plusieurs en même temps?

1 R. Plusieurs bâtisses.

2 Q. **[418]** Parfait. Et à ce moment-là, vous dites que le
3 coût n'augmente pas, parce que les embranchements
4 sont plus gros et ils rejoignent plusieurs
5 commerces en même temps?

6 R. Ce serait la même chose pour la fonte, ça coûterait
7 la même chose pour la fonte. Il y aurait un
8 branchement aussi, puis ça serait la même
9 exécution.

10 Q. **[419]** Merci.

11 Me MARTIN ST-JEAN :

12 Q. **[420]** Au niveau du fil de cuivre, on en a parlé,
13 vous avez dit : « C'est pour permettre la
14 détection. » Est-ce que j'ai bien compris?

15 R. Oui.

16 Q. **[421]** Quand vous parlez de détection, on parle, on
17 fait référence à quoi?

18 R. Si jamais les entrepreneurs ou les gens de ville
19 ont de l'équipement pour pouvoir... quand ils
20 creusent, s'il y a un problème quelconque quand ils
21 veulent creuser, ils ne veulent pas accrocher la
22 conduite d'aqueduc...

23 Q. **[422]** Un détecteur de métal?

24 R. Ça fait qu'ils détectent à ce moment-là, un
25 détecteur de métal qui leur permet de savoir où est

1 la conduite.

2 Q. **[423]** O.K. Parce qu'une fois qu'on ferme la rue, il
3 peut y avoir un flou, et c'est important avant de
4 commencer à faire d'autres travaux, s'assurer que
5 la conduite est bien là où elle doit être.

6 R. Mais ce n'est pas fréquent ailleurs au Québec, un
7 fil de cuivre. C'est vraiment quelque chose de
8 rare. Au Québec ça ne se fait pas, dans la balance
9 du Québec.

10 Q. **[424]** Pardon?

11 R. Dans la balance du Québec, les villes n'installent
12 pas des fils de cuivre pour détection.

13 Q. **[425]** Non?

14 R. Les plans aujourd'hui sont assez précis que les
15 gens savent où sont les...

16 Q. **[426]** Le fil de cuivre, est-ce qu'il sert à autre
17 chose également?

18 R. Je pense, puis là, je suis moins familier avec les
19 villes de fonte, là, il y en a qui n'utilisent pas
20 le fil de cuivre, mais ils vont utiliser des
21 conduites en métal pour dégeler les conduites
22 l'hiver s'il y a un gel. Mais ce n'est pas
23 recommandé par l'association American Water Works
24 de faire ça, ça endommage les tuyaux de métal.

25 Q. **[427]** Est-ce que c'est utile pour la mise à terre

1 aussi, le fil de cuivre?

2 R. Oui.

3 Q. **[428]** Parce que le PVC, contrairement à la fonte...

4 R. N'est pas conducteur.

5 Q. **[429]** N'est pas conducteur. Alors, quand on a de
6 vieilles maisons dans Notre-Dame-de-Grâce ou dans
7 les quartiers, les vieux quartiers de la ville
8 centre, là, qui sont branchés pour la mise à terre
9 directement sur le réseau d'aqueduc, si on voulait
10 installer dans ce réseau-là du PVC, il faudrait
11 absolument mettre un fil de cuivre à treize dollars
12 (13 \$) le mètre linéaire?

13 R. Oui, mais dans les résidences, normalement, les
14 conduites, la mise à la terre se fait sur du tuyau
15 cuivre à l'entrée d'eau.

16 Q. **[430]** Oui, mais si...

17 R. C'est chose courante.

18 Q. **[431]** Si on coupe le réseau en y insérant du PVC,
19 ça peut avoir un impact sur la conductivité et la
20 mise à la terre?

21 R. Oui, c'est exact.

22 Q. **[432]** Et c'est à votre connaissance, ça, que
23 Montréal est une des villes au Québec, ou en fait
24 en Amérique du Nord, où des incendies par la
25 foudre, ça n'existe pas?

1 R. Je n'entends pas ça souvent des incendies par la
2 foudre.

3 Q. **[433]** Non?

4 R. Mais c'est une utilisation...

5 Q. **[434]** Mais quelqu'un...

6 R. ... que la Ville...

7 Q. **[435]** Pardon?

8 R. C'est une utilisation que la Ville nous a dit qui
9 était...

10 Q. **[436]** Parfait. O.K.

11 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. **[437]** Ce que je peux comprendre de la démonstration
13 que, on pourrait, pour des raisons budgétaires,
14 choisir un tuyau de fonte parce que, en bout de
15 piste, quand on tient compte des accessoires, il y
16 revient moins cher au pied linéaire qu'un
17 TerraBrute en PVC?

18 R. Si on additionne tous les accessoires, l'écart
19 devrait être à l'avantage du PVC quand même.

20 Q. **[438]** Même si vous tenez compte du coût des
21 accessoires?

22 R. Oui.

23 Q. **[439]** Mais quand on regarde les prix qui sont là
24 dans le document qui est là, le TerraBrute est à,
25 pour un deux cents millimètres (200 mm), il est à

1 quatre-vingt-deux dollars (82 \$) alors que la fonte
2 est au plus, est légèrement inférieure, et ça prend
3 plus d'accessoires à installer le TerraBrute.

4 Comment ça peut revenir moins cher, accessoires
5 inclus?

6 R. Je vous dirais que si.. J'y vais de mémoire. Si on
7 compare à un cent cinquante millimètres (150 mm),
8 six pouces DR18 aujourd'hui, le prix à
9 l'entrepreneur devrait être aux alentours de vingt
10 dollars (20 \$). Quand je l'ai vérifié la dernière
11 fois...

12 Q. **[440]** On parle de cent cinquante (150).

13 R. ... avec mes distributeurs, on parlait... Cent
14 cinquante millimètres (150 mm), oui.

15 Q. **[441]** Oui, mais, là, on a des prix sur deux cents
16 (200) et trois cents (300).

17 R. Oui, c'est... Mais je dirais que le DR18
18 actuellement se vend en bas de trente dollars
19 (30 \$) dans le huit pouces, dans le deux cents
20 millimètres (200 mm), DR18, versus la fonte qui...

21 Q. **[442]** En ce moment...

22 R. ... c'est pas mal plus élevé que ça.

23 Q. **[443]** Peut-être en ce moment, mais au moment où ces
24 décisions-là se prennent en deux mille six (2006),
25 deux mille sept (2007), là?

1 R. L'écart, il ne doit pas y avoir une grosse
2 différente. Je suis convaincu de ça.

3 Q. **[444]** Mais il pourrait y avoir une différence un
4 peu plus élevé si on tient compte du coût des
5 accessoires, notamment le fil, notamment le fil de
6 cuivre entre autres?

7 R. Oui. Mais normalement dans l'exécution d'un
8 contrat, si on compare la même quantité, les mêmes
9 raccords, le tuyau de PVC, l'installation en PVC
10 coûte moins cher.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[445]** J'aimerais aussi, pour revenir avec justement
13 les villes qui seraient sujettes à avoir des
14 incendies causées par la foudre. Est-ce à dire que
15 lorsque du PVC est installé que les villes sont
16 plus sujettes à avoir des incendies causées par la
17 foudre?

18 R. Non. Non, pas du tout. C'est un sujet vraiment
19 qu'on... je n'ai pas eu de discussions souvent avec
20 ça avec mes clients. La foudre, ce n'est pas... ce
21 n'est pas vraiment un facteur.

22 Me MARTIN ST-JEAN :

23 Q. **[446]** Mais comme propriétaire, vous êtes
24 propriétaire d'une maison?

25 R. Oui.

1 Q. **[447]** Et dans votre maison, la mise à la terre,
2 elle se fait comment chez vous?

3 R. Sur le tuyau de cuivre.

4 Q. **[448]** Sur le tuyau de cuivre.

5 R. Qui s'en va... C'est une maison de quarante (40)
6 ans quand même.

7 Q. **[449]** Et comme propriétaire de cette maison-là, si
8 je vous disais qu'on va changer le réseau puis on
9 va mettre ça en PVC, est-ce que vous auriez
10 toujours une mise à la terre?

11 R. Bien, elle est là. Elle est là. Elle reste là sur
12 le tuyau de cuivre.

13 Q. **[450]** Oui, mais disons que le tuyau de cuivre, une
14 fois rendu à la rue, c'est du PVC, est-ce que vous
15 pensez peut-être que, pour être sécuritaire, vous
16 feriez une mise à la terre distincte?

17 R. Non, pas du tout.

18 Q. **[451]** Vous ne feriez pas ça?

19 R. Non. Puis ça ne m'empêcherait pas de dormir.

20 Q. **[452]** Si on regarde, si on peut retourner pour un
21 moment à 26P-299. Merci. J'ai fait un exercice
22 parce que je sais que le commissaire Lachance est
23 très rapide sur la calculatrice, ça fait que j'ai
24 déjà mes chiffres tout près. Les chiffres qu'on
25 voit là, les ventes, est-ce que c'est les ventes de

1 conduites seulement?

2 R. Oui, exact.

3 Q. **[453]** D'accord. Alors, si on prend le deux cents
4 millimètres (200 mm) PVC DR18. Je comprends que
5 vous nous dites en avoir vendu pour deux mille
6 quatre cent quatre-vingt-seize mètres (2496 m)...

7 R. O.K.

8 Q. **[454]** ... pour une valeur de ventes totales de cent
9 trente-cinq mille cent quarante dollars
10 (135 140 \$)?

11 R. Exact.

12 Q. **[455]** Moi, le calcul que ça me donne, c'est que
13 c'est cinquante-quatre dollars et quatorze cents le
14 mètre linéaire (54,14 \$/m) que ça représente?

15 R. En TerraBrute?

16 Q. **[456]** En TerraBrute.

17 R. O.K.

18 Q. **[457]** Et à ça donc, il faut également rajouter le
19 fil de cuivre à douze dollars le mètre linéaire
20 (12 \$/m). On est à soixante-six dollars le mètre
21 linéaire (66 \$/m). Il y a les T de raccordements ou
22 les sellettes qu'il faut rajouter, n'est-ce pas?

23 R. Hum, hum.

24 Q. **[458]** Et, ça, c'est le prix auquel vous vendez à
25 votre distributeur?

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[459]** Donc, le distributeur, lui, il se prend un
3 profit là-dessus, il revend ça aux entrepreneurs,
4 n'est-ce pas?

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[460]** Et les entrepreneurs eux aussi, on l'a vu,
7 heureusement ou malheureusement, ils se prennent un
8 profit et puis parfois il est très volumineux.

9 R. Exact.

10 Q. **[461]** Ça revient cher à la Ville?

11 R. Oui. J'avais souvenir, quand monsieur Surprenant a
12 témoigné, qu'il mentionnait que le tuyau TerraBrute
13 revenait plus cher que la fonte. Ça m'avait comme
14 bien surpris, je trouvais ça surprenant, excusez le
15 lapsus.

16 Q. **[462]** Et si je vous disais que si on faisait le
17 même calcul avec les prix qu'on a vus sur l'autre
18 pièce tout à l'heure, pour le DR18, le prix à la
19 fonte est de soixante-trois dollars (63 \$) et on
20 n'a pas à acheter de fil de cuivre, on n'a pas à
21 acheter de sellette, on a, notre fonte elle est
22 installée en terre et ça s'arrête là. Alors, au
23 niveau du prix, moi, il me semble que la fonte, à
24 cette période-là à tout le moins, était bien
25 meilleur marché que le PVC?

1 R. J'en doute, je vous avoue que j'en doute, mais je
2 n'ai pas de preuve, je n'ai pas ces listes de prix-
3 là.

4 Q. **[463]** Écoutez, j'utilise vos chiffres, Monsieur
5 Cadotte.

6 R. Oui.

7 Q. **[464]** Vous n'avez pas de preuve, c'est vos
8 chiffres. Si on fait l'exercice avec le trois cents
9 millimètres (300 mm), le DR18, deux mille sept cent
10 quarante-huit mètres (2 748 m) pour deux cent
11 cinquante-cinq mille dollars et six cent quatre-
12 vingt-dix-neuf (255 699 \$), deux cent cinquante-
13 cinq mille six cent quatre-vingt-dix-neuf dollars
14 (250 699 \$), donc ça nous revient à quatre-vingt-
15 treize dollars et quatre cents (93,04 \$) le mètre
16 linéaire, encore une fois, auquel on doit rajouter
17 le fil de cuivre, les sellettes et les T de
18 raccordement. La fonte, cent trois dollars (103 \$)
19 sur le tableau qu'on a vu tout à l'heure.

20 Maintenant, la Ville de Montréal elle
21 existe depuis des dizaines, des centaines d'années
22 et puis est-ce qu'il y a des distinctions à faire
23 sur la façon dont on peut détecter dans le sol les
24 fuites, disons, entre la fonte et le PVC?

25 R. Il est plus facile, c'est reconnu dans l'industrie,

1 qu'il est plus facile de trouver des fuites sur la
2 fonte parce que c'est métallique, ça conduit le
3 bruit.

4 Q. **[465]** Oui.

5 R. En PVC, c'est plus difficile à détecter des fuites,
6 mais de plus en plus les technologies s'améliorent.

7 Q. **[466]** Alors, c'est ça, c'est possible de le faire
8 mais il faut acheter de nouveaux équipements pour
9 pouvoir le faire de façon plus adéquate?

10 R. Oui, mais ça n'a pas été un empêchement pour la
11 Ville de Laval de passer de la fonte à PVC, ça n'a
12 pas été un empêchement.

13 Q. **[467]** Je comprends, mais la Ville de Laval, le
14 budget de la Ville de Laval et celui de la Ville de
15 Montréal n'est pas tout à fait le même. C'est deux
16 grandes villes au Québec, mais il y en a une
17 seulement qui a plus d'un million d'habitants.

18 R. Mais je pense que Toronto installe du PVC.

19 Q. **[468]** Dans les nouveaux projets?

20 R. Bien, je ne couvre pas l'Ontario, mais à mon avis
21 c'est partout sur l'île de Toronto.

22 Q. **[469]** On va se limiter donc à Montréal et à sa
23 région.

24 R. Oui, pas de problème.

25 Q. **[470]** Donc, ça prend de nouveaux équipements pour

1 pouvoir faire une détection qui serait de la même
2 qualité qu'on a avec la fonte. Vous êtes
3 probablement... c'est probablement à votre
4 connaissance que la Ville de Montréal a déjà ces
5 équipements-là pour la fonte?

6 R. Oui.

7 Q. **[471]** Ils sont déjà capitalisés ces
8 investissements-là, ce n'est pas une nouvelle
9 dépense?

10 R. Mais, ça n'a pas été un facteur quand on a été
11 approuvé comme tel, en quatre-vingt-treize (93)
12 puis en deux mille six (2006).

13 Q. **[472]** Mais je vous rappelle, en quatre-vingt-treize
14 (93) c'est pour les nouveaux développements.

15 R. Les nouveau développements.

16 Q. **[473]** On parle de la ville-centre, vous semblez
17 avoir un problème avec le fait que la ville-centre
18 ne veuille pas convertir au PVC et j'essaie de voir
19 s'il n'y a pas des raisons légitimes qui expliquent
20 ce choix-là administratif qui est fait de rester en
21 fonte.

22 Au niveau du dégel des tuyaux, est-ce que
23 c'est la même façon en fonte et en PVC?

24 R. Non. De toute façon il est défendu de dégeler avec
25 des machines à souder, ce que les gens qui ont des

1 conduites en fonte, ils utilisent...

2 Q. **[474]** Oui.

3 R. ... des machines à souder, ils envoient des
4 courants électriques pour réchauffer des conduites,
5 mais ça l'endommage, ça endommage les conduites et
6 il y a un danger d'incendie dans des résidences
7 alentour. Aujourd'hui, depuis trente (30) ans, les
8 conduites sont installées à deux point trois mètres
9 (2.3 m) où le gel n'affecte pas, ça fait que ce
10 n'est pas un genre... Le tuyau thermoplastique,
11 vous ne pouvez pas utiliser...

12 Q. **[475]** On ne peut pas utiliser...

13 R. Non.

14 Q. **[476]** ... ces équipements-là?

15 R. Non. De l'eau chaude, vous devez utiliser de l'eau
16 chaude à ce moment-là.

17 Q. **[477]** Oui. Alors, mais Montréal a quand même ces
18 équipements-là qu'ils ont acquis et puis qu'ils ont
19 utilisés depuis de nombreuses années?

20 R. Vous parlez de dégel électrique...

21 Q. **[478]** Oui.

22 R. ... avec des soudeuses?

23 Q. **[479]** C'est ça.

24 R. Oui, je pense qu'ils l'utilisent même si ce n'est
25 pas recommandé, en passant.

1 Q. **[480]** Mais, ils l'ont?

2 R. Oui.

3 Q. **[481]** C'est comme ça que ça fonctionne et c'est
4 comme ça que ça fonctionne dans tous ces vieux
5 quartiers-là de Montréal, centre-ville, Notre-Dame-
6 de-Grâce, Plateau Mont-Royal, Outremont, Westmount,
7 là où il y a de la fonte depuis cinquante (50),
8 soixante (60), soixante-quinze (75), cent (100)
9 ans, c'est comme ça?

10 R. Oui.

11 Q. **[482]** Entre la fonte et le PVC, lequel des deux a
12 une meilleure résistance mécanique?

13 R. Vous voulez dire à l'impact?

14 Q. **[483]** À l'impact, oui.

15 R. Je vous dirais qu'à l'impact, la fonte c'est un
16 métal, tant qu'il n'est pas corrodé, oui, il a une
17 meilleure résistance. Mais, quand ça va faire dix
18 (10) ans, vingt (20) ans qu'il est dans la terre,
19 je ne suis pas convaincu qu'il a toujours la même
20 résistance à l'impact.

21 Q. **[484]** O.K. Donc, résistance mécanique, la fonte,
22 c'est un avantage pour la fonte?

23 R. Oui.

24 Q. **[485]** Vous parlez de corrosion, la corrosion quand
25 on a vu des photos tout à l'heure, c'est la

1 corrosion à l'extérieur?

2 R. Et à l'intérieur.

3 Q. **[486]** À l'intérieur s'il y a un débit constant
4 d'eau, il n'y a pas de corrosion?

5 R. Bien il y a des accumulations qui se font à
6 l'intérieur, parce que la fonte, certaines années
7 ils ne faisaient pas de revêtement intérieur de
8 béton pour empêcher la corrosion à l'intérieur, ça
9 fait qu'il y a des dépôts qui s'accumulent, là.

10 Q. **[487]** O.K. Et, mais la corrosion, celle qui
11 endommage à très long terme la conduite de fonte,
12 c'est celle qui est à l'extérieur qui est en
13 contact avec les éléments?

14 R. Oui.

15 Q. **[488]** Vous savez que depuis à peu près une
16 vingtaine d'années les tuyaux de fonte sont enrobés
17 d'un plastique dont j'oublie de nom pour protéger?

18 R. Oui, gaine de polyéthylène.

19 Q. **[489]** Une gaine de polyéthylène?

20 R. Ce qui n'améliore pas le produit parce qu'une gaine
21 de polyéthylène crée une humidité à l'intérieur
22 entre la conduite puis le polyéthylène, ça
23 n'améliore pas du tout la performance.

24 Q. **[490]** Vous m'auriez dit le contraire que j'aurais
25 été surpris, mais...

1 R. Quant à mettre une gaine de plastique, aussi bien
2 mettre du plastique tout de suite.

3 Q. **[491]** O.K.

4 R. Ça empêcherait la corrosion.

5 Q. **[492]** Lorsqu'on a, par exemple, au centre-ville à
6 excaver parce qu'on a, je ne sais pas moi, des
7 conduites de Bell ou on a du gaz, il y a des bris,
8 on refait la rue, est-ce que ça a pour effet peut-
9 être de faire vieillir prématurément ou accroître
10 le risque de contact avec une conduite de PVC?

11 R. Je ne comprends pas votre question. Si on creuse...

12 Q. **[493]** Bien si on a, vous savez, on les met en terre
13 et on voit que la fonte selon vous a une résistance
14 mécanique plus élevée. Moi ce que je comprends
15 c'est que, par exemple, à l'impact le PVC va être
16 plus fragile, si on donne un coup de pelle ou si on
17 échappe du remblai, une forte quantité de remblai
18 sur la conduite directement, ça peut l'endommager,
19 il y a des qualités au PVC, mais ça c'est plus
20 fragile?

21 R. Par contre à Montréal ils mettent un fil de cuivre
22 par-dessus, ça fait qu'ils le mettent à peu près un
23 pied au-dessus de la conduite ou six pouces, ça
24 fait que quand ils creusent ils vont à ce moment-là
25 accrocher le fil métallique avant de frapper la

1 conduite.

2 Q. **[494]** Oui?

3 R. Ils vont éviter un bris.

4 Q. **[495]** O.K.

5 R. Mais personne ne veut un bris, là.

6 Q. **[496]** Absolument pas, ça amène des délais puis des
7 coûts supplémentaires aux travaux. Mais au niveau
8 du remblayage il faut que ce soit fait un peu plus,
9 de façon un peu plus méthodique, un peu plus?

10 R. Non, non, non, au niveau du remblayage ce n'est pas
11 un problème que ce soit en PVC.

12 Q. **[497]** Non?

13 R. Non, aucun problème. On a installé des conduites à
14 trente (30) pieds dans la terre déjà.

15 Q. **[498]** Oui. Mais si le remblai ou le soutènement de
16 chaque côté n'est pas fait de façon adéquate, est-
17 ce qu'il n'y a pas un problème d'ovalisation des
18 conduites en PVC?

19 R. Pas dans l'aqueduc.

20 Q. **[499]** Pas dans l'aqueduc?

21 R. Non. Ce n'est pas un facteur.

22 Q. **[500]** Jamais?

23 R. Parce que la conduite est pleine puis il y a de la
24 pression, ça fait que l'ovalisation ce n'est pas un
25 facteur.

1 Q. **[501]** O.K. Quant aux, encore une fois, quant aux
2 propriétés mécaniques de la conduite de fonte, s'il
3 y a des fluctuations de pression, est-ce qu'un coup
4 de béliet, vous savez ce que c'est?

5 R. Oui.

6 Q. **[502]** Pour les fins, pour Madame la Présidente,
7 puis Monsieur Lachance, puis pour tout le monde qui
8 nous écoute, c'est quoi un coup de béliet dans le
9 domaine de l'aqueduc?

10 R. Si, par exemple, lors d'un incendie les vannes sont
11 fermées pour arrêter le débit d'eau à ce moment-là
12 l'eau s'en vient à une telle vitesse puis quand il
13 frappe la vanne, il y a un coup de béliet, ça veut
14 dire ça frappe la vanne puis ça revient, on appelle
15 ça un coup de béliet. Sauf que dans une conduite en
16 PVC ou en thermoplastique le coup de béliet est
17 absorbé plus facilement qu'une conduite de fonte,
18 si vous prenez l'exemple d'une carabine, je ne suis
19 pas un chasseur, mais quand on parle de c'est
20 rigide, c'est fait en métal exactement pour ça, ça
21 permet, la vitesse est plus grande dans une
22 conduite métallique que dans une conduite en PVC.
23 Le PVC étant flexible il va absorber le choc.

24 Q. **[503]** O.K.

25 R. Ça fait que c'est un avantage pour le PVC.

1 Q. **[504]** Il n'y aura pas de rupture?

2 R. Non.

3 Q. **[505]** Parce que moi les ingénieurs avec qui j'ai
4 parlé, ils me disent qu'il y a des ruptures, des
5 coups de bélier, des fluctuations. Que ça a pour
6 effet justement la distension, l'effet, en bout de
7 ligne ça fatigue le tuyau les fluctuations?

8 R. Oui, mais la Ville de Montréal, ils sont déjà venus
9 visiter notre usine puis on avait un essai
10 hydrostatique, c'est qu'on avait pris un tuyau avec
11 une emboîture, bout mâle dans une cloche, puis on
12 avait monté la pression à neuf cent quatre-vingts
13 (980) livres puis elle a éclaté à neuf cent quatre-
14 vingts (980) livres. Les réseaux d'aqueduc à
15 Montréal opèrent à soixante (60), soixante-dix (70)
16 livres, ça fait qu'on a un facteur de sécurité
17 assez...

18 Q. **[506]** O.K.

19 R. Puis comme la corrosion n'affecte pas le PVC.

20 Q. **[507]** Il y a une tolérance?

21 R. Il y a une grande tolérance.

22 Q. **[508]** O.K. Vous parlez de rupture. Quand une
23 conduite de PVC brise, ça peut arriver peu
24 fréquemment, mais quand ça arrive comment ça se
25 fait, est-ce que ça se fait de la même façon que ça

1 se fait pour la fonte ductile?

2 R. Non, notre tuyau à ce moment-là s'il y a un bris
3 majeur...

4 Q. **[509]** Oui?

5 R. ... le tuyau va fendre sur la longueur normalement.

6 Q. **[510]** Alors si on parle de vingt pieds de tuyau, il
7 faut remplacer le vingt pieds de tuyau à ce moment-
8 là?

9 R. Oui.

10 Q. **[511]** Il faut procéder à une excavation de vingt-
11 cinq (25) à trente (30) pieds pour si rendre. Et si
12 le tuyau de fonte ductile, il y a une fuite, il y a
13 un bris, moi ce que je comprends, ce qu'on m'a dit
14 c'est qu'on était capable d'excaver sur une
15 réparation ciblée. Alors si c'est un mètre, deux
16 mètres, on va se faire un trou puis on va pouvoir
17 réparer ça sur place de façon isolée, est-ce que
18 c'est quelque chose que vous connaissez?

19 R. Ça fait du sens.

20 Q. **[512]** Ça fait du sens. Est-ce que vous ne croyez
21 pas qu'il y a un avantage pour la Ville de Montréal
22 lorsqu'un tuyau potentiellement pourrait rupturer
23 de le faire, d'avoir un tuyau de fonte ductile
24 disons sur Sainte-Catherine à l'angle de Peel,
25 alors que les gens doivent circuler, il faut fermer

1 une rue complète pour faire une réparation. C'est
2 un avantage ça pour la Ville de Montréal de pouvoir
3 faire des réparations isolées?

4 R. Oui et non, parce que si vous prenez une conduite
5 en PVC avec l'épaisseur d'un pouce de paroi, les
6 chances de bris, il faudrait vraiment que ce soit
7 majeur. Quatre-vingt-dix-sept pour cent (97 %) des
8 municipalités au Québec l'utilisent, il doit y
9 avoir une raison, là. Puis je comprends que
10 Montréal c'est spécial parce qu'on parle du centre-
11 ville, mais le centre-ville de Gatineau ou le
12 centre-ville de Sherbrooke, un bris c'est un bris.

13 Q. **[513]** Un bris c'est un bris?

14 R. Les dommages ça fait, si vous regardez les journaux
15 depuis quelques années, il y a vraiment des bris,
16 une journée au mois de décembre, janvier deux mille
17 trois (2003) sur l'île de Montréal, il y a eu cent
18 vingt-trois (123) bris d'aqueducs. C'est majeur,
19 là. Un bris d'aqueduc ça coûte sept, huit mille
20 dollars (7000-8000 \$) à réparer là. Ça fait que
21 cent vingt-trois (123) dans une journée, c'est
22 beaucoup.

23 Q. **[514]** O.K.

24 R. Il y a des risques de contamination des conduites à
25 ce moment-là aussi. C'est la corrosion qui cause

1 les bris d'aqueducs à quatre-vingt-dix pour cent
2 (90 %).

3 Q. **[515]** D'accord. Je vous amène à l'onglet du cahier
4 que je vous ai donné, c'est l'onglet numéro 1. Pour
5 madame Blanchette, ça sera l'onglet numéro 15.

6 Monsieur Cadotte, si vous pouvez aller à l'onglet
7 numéro 1, à la toute dernière page. L'onglet numéro
8 1, Monsieur Cadotte.

9 R. Ah, excusez.

10 Q. **[516]** Non, ça va. Toute dernière page. Je vais vous
11 laisser, on y va à reculons un petit peu, parce que
12 c'est une note de service, c'est un rapport ça qui
13 a été rédigé suite à une demande bien précise,
14 qu'on voit maintenant à l'écran. Alors, je vais
15 vous laisser en prendre connaissance.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Moi j'ai déjà, j'ai déjà, Madame la Présidente,
18 Monsieur le Commissaire, j'ai déjà dit que cette
19 manière de faire là me dérangeait toujours un petit
20 peu, c'est-à-dire que ce sont des documents qui
21 n'émanent pas du témoin. Généralement quand je fais
22 ça avec un témoin, je lui laisse prendre
23 connaissance, ça peut durer quelques minutes, mais
24 je lui laisse prendre connaissance du document
25 parce que si on veut le mettre en contradiction, je

1 trouve ça un petit peu, je trouve ça un petit peu
2 fatigant d'aller juste puis de lui cibler un
3 paragraphe. Si c'était son document, je n'aurais
4 aucun problème avec ça, Madame la Présidente, mais
5 comme ça ne vient pas du témoin, comme ça a été
6 envoyé par la Ville hier, puis je ne leur adresse
7 aucun reproche. Je pense que question d'équité
8 j'aimerais que le témoin regarde...

9 Me MARTIN ST-JEAN :

10 C'est exactement ce que je lui demandais de faire,
11 de prendre le temps...

12

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Non, parce que vous lui avez demandé de regarder,
15 peut-être que vous vous êtes mal exprimé ou...

16 Parce que j'ai compris que vous demandiez au témoin
17 de regarder plus particulièrement le dernier
18 paragraphe.

19 Me MARTIN ST-JEAN :

20 Oui oui, c'est là, en fait c'est ce que je disais
21 c'est qu'on part un peu à reculons, on y va vers la
22 fin...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 O.K.

25

1 Me MARTIN ST-JEAN :

2 Je n'ai pas l'intention...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Ce que maître Gallant demande c'est...

5 Me MARTIN ST-JEAN :

6 Oui?

7 LA PRÉSIDENTE :

8 C'est que le témoin puisse prendre connaissance...

9 Me MARTIN S-JEAN :

10 Du document dans son ensemble?

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Exactement.

13 Me MARTIN ST-JEAN :

14 Ah bien, à ce moment-là, je n'ai pas de problème,
15 non non pas du tout.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 On n'a pas de problème.

18 Me MARTIN ST-JEAN :

19 Non, aucun. Peut-être que pendant que monsieur
20 Cadotte prend connaissance du document, je me rends
21 compte que le premier document que j'ai utilisé je
22 ne l'avais pas coté, donc état des renseignements
23 d'une personne morale au registre des entreprises
24 pour Ipex inc que je coterai sous la pièce
25 26P-307.

1 quelque chose?

2 R. Oui. Ça s'est fait..

3 Q. **[522]** Hein! C'est un projet que vous connaissez ça.

4 R. Oui.

5 Q. **[523]** Deux mille trois (2003), deux mille quatre
6 (2004).

7 R. En face de la Place Versailles, de l'autre côté de
8 la rue, nouveau développement de condos, de
9 résidences qui était là.

10 Q. **[524]** Moi, selon ce que je comprends, on la
11 situerait au sud de Sherbrooke, près de l'Hôpital
12 Louis-H...

13 R. Exact. Vous avez l'Hôpital Louis-H. Lafontaine...

14 Q. **[525]** ... Lafontaine.

15 R. ... et le nouveau développement était là. Et de
16 l'autre bord de la rue Sherbrooke, c'était la Place
17 Versailles.

18 Q. **[526]** Ah! Bon. O.K. Alors...

19 R. C'est un des projets pilote qu'on a fait avec la
20 Ville de Montréal avec du PVC.

21 Q. **[527]** Et il y avait du PVC dans ce projet-là.

22 R. Oui.

23 Q. **[528]** O.K. Et je vous pose la question, vous avez
24 eu la chance de regarder ce document-là, est-ce que
25 c'est un document, ça, que vous avez déjà eu dans

1 vos dossiers?

2 R. Non, jamais.

3 Q. **[529]** Bon. Et c'est un document que j'ai voulu
4 utiliser parce que, entre autres, pour, Madame la
5 Présidente, Monsieur le Commissaire, ça nous fait
6 un peu l'historique des démarches, je pense, que
7 l'industrie du PVC, et peut-être plus particulière-
8 ment Ipex, a faites pour entrer sur le marché de
9 Montréal. Vous voyez, Monsieur Cadotte, pardon, si
10 on va à la page 2 de 5...

11 R. Dans le même onglet ça ou...

12 Q. **[530]** Toujours dans le même onglet, oui,
13 effectivement. Au bas de la page 2 de 5.

14 R. 2 de 5?

15 Q. **[531]** Vous avez en bas à la page, Monsieur, pas 2
16 de 5, pardon, c'est 2 de 6.

17 R. 2 de 6? O.K.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Je m'excuse, moi, j'ai 2 de 11.

20 Me MARTIN ST-JEAN :

21 En bas de la page, au centre. Excusez-moi, Madame
22 la Présidente.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 O.K.

25

1 Me MARTIN ST-JEAN :

2 Ça va?

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Ça va.

5 Me MARTIN ST-JEAN :

6 Q. **[532]** C'était effectivement... ça vient...

7 LA COUR : O.K.

8 Me MARTIN ST-JEAN :

9 Q. **[533]** ... ça a été tiré d'une télécopie où il y
10 avait onze (11) pages là, 2 de 6. En mil neuf cent
11 quatre-vingt-treize (1993) :

12 Suite à une demande d'analyse
13 technique de la division de
14 l'ingénierie municipale du module de
15 la voirie et de la circulation, le
16 laboratoire de la Ville émettait des
17 commentaires et recommandait
18 l'utilisation de conduite d'eau
19 secondaire en fonte ductile et en
20 polychlorure de vinyle PVC.

21 Ça, c'est la lettre qu'on a vu de monsieur

22 D'Addario tout à l'heure là...

23 R. Exact.

24 Q. **[534]** ... qui disait « effectivement, vos produits
25 sont désormais acceptés ».

1 R. Recommandation du laboratoire de la Ville, exact.

2 Q. **[535]** Effectivement. Je peux vous redonner la cote
3 là pour ce qui est de la lettre qui était la lettre
4 sous... la lettre du premier (1er) septembre
5 quatre-vingt-treize (93) sous 26P-295. Et si on
6 regarde à la page suivante, 3 de 6... Et là je vais
7 vous laisser en prendre connaissance parce que je
8 vais avoir peut-être des questions là-dessus.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Dites-moi, Maître St-Jean.

11 Me MARTIN ST-JEAN :

12 Oui.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Est-ce que vous avez l'intention d'utiliser chacun
15 des documents avec le témoin?

16 Me MARTIN ST-JEAN :

17 Chacun des...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Ce n'est pas un reproche là, je veux...

20 Me MARTIN ST-JEAN :

21 Qu'est-ce que vous voulez dire, chacun des
22 documents?

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Est-ce que vous avez l'intention de faire
25 référence...

1 Me MARTIN ST-JEAN :

2 Bien...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 ... à tous les documents avec le témoin?

5 Me MARTIN ST-JEAN :

6 ... il y a la fiche CIDREQ qu'on vient de coter il
7 y a quelques instants.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Hum, hum.

10 Me MARTIN ST-JEAN :

11 Ce document-là qu'on consulte, oui. Et maître
12 Gallant a coté, sous 303.1, le troisième document
13 qui était sous l'onglet 2 et je ne crois pas que
14 j'y ferai référence.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 O.K. C'est simplement une question logistique parce
17 qu'il a onze (11) pages le document.

18 Me MARTIN ST-JEAN :

19 Oui.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Peut-être qu'il vaudrait mieux suspendre maintenant
22 pour donner le temps au témoin de prendre
23 connaissance du document.

24 Me MARTIN ST-JEAN :

25 Bien, écoutez, dépendamment de... je voudrais voir

1 cette page-là avec lui et une autre page et après
2 j'aurais terminé. Alors, je pense qu'il serait
3 peut-être... à moins que maître Gallant ait des
4 questions par la suite là.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Moi, une question d'équité, il y a onze (11) pages,
7 j'aimerais qu'il les lise.

8 Me MARTIN ST-JEAN :

9 Bon. Alors...

10 Me DENIS GALLANT :

11 Si on veut poser des questions au témoin,
12 j'apprécierais et je prendrais votre offre.

13 Me MARTIN ST-JEAN :

14 Ça ne me pose aucun problème à ce moment-là. Je
15 poserai mes questions à deux heures (14 h),
16 certainement.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Parfait. Merci.

19 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

20 _____

21 REPRISE DE L'AUDIENCE

22 LA GREFFIÈRE :

23 Monsieur Michel Cadotte, vous êtes sous le même
24 serment.

25 R. Merci.

1 Me MARTIN ST-JEAN :

2 Q. **[536]** Bon après-midi tout le monde. Dans un
3 premier temps, on m'informe qu'il semble y avoir un
4 flou quant à la production d'une pièce là. Quand on
5 regarde, Madame la Présidente, Monsieur le
6 Commissaire, le document que l'on vous a remis sous
7 l'onglet 2 de votre cahier, ce qui est l'onglet 14
8 pour madame Blanchette , maître Gallant y a référé,
9 mais ce document-là n'aurait pas été coté en tant
10 que tel. Alors, on le coterait sous 26P-303.1.
11 C'est le document que l'on a trouvé vendredi
12 dernier là suite à la demande formulée par monsieur
13 Lachance. Et on peut peut-être regarder plus en
14 détail, avant de débiter avec monsieur Cadotte,
15 cette page qui était absente. Alors, c'est à
16 l'onglet 2. Alors, on voit que c'est présenté par
17 monsieur Robert J. Marcil. Voilà! Ça va, Madame la
18 Présidente? Alors, on peut peut-être aller, Madame
19 Blanchette, à la prochaine page. Alors, mise en
20 contexte. Ça va?

21 LA GREFFIÈRE :

22 Oui.

23 Me MARTIN ST-JEAN :

24 D'accord. Alors, mise en contexte. Et la troisième
25 page du document est l'annexe 1 qu'on avait vue

1 tous ensemble la semaine dernière, jeudi. Je veux
2 simplement pour les Commissaires, apporter une
3 attention particulière au deuxième paragraphe du
4 point 1, à la page 2, mise en contexte. Alors, on
5 est en avril deux mille sept (2007) et on y
6 apprend :

7 Le but de l'exercice consistait à
8 permettre aux fournisseurs uniques de
9 fonte ductile...

10 pardon

11 ... au Québec, soit Canada Pipe de
12 revoir en profondeur ses méthodes de
13 contrôle qualitatif à l'usine afin de
14 répondre aux exigences de la Ville et
15 de permettre à l'équipe technique de
16 la Ville de procéder à une réflexion
17 sur ses besoins et ses exigences en
18 matière de tuyauterie pour ses réseaux
19 de distribution d'eau potable.

20 Et je peux peut-être maintenant adresser ma
21 question à monsieur Cadotte là.

22 Q. **[537]** Quand je vous parlais, ce rapport-là, je sais
23 qu'on ne l'avait pas jeudi, est-ce que vous l'avez
24 vu ça ou si c'est aujourd'hui pour la première fois
25 que vous voyez ça?

1 R. Ces premières pages-là, oui, les deux premières
2 pages là. La troisième page, oui, je l'avais vue...

3 Q. **[538]** Vous l'aviez vue.

4 R. ... je l'ai vue l'autre jour.

5 Q. **[539]** Mais, le rapport en tant que tel donc...

6 R. Non, je ne connaissais pas la...

7 Q. **[540]** ... par la suite, en avril deux mille sept
8 (2007), si je comprends bien, vous avez discuté
9 avec monsieur Surprenant, en janvier...

10 R. En janvier.

11 Q. **[541]** ... ou à peu près là deux mille sept (2007).
12 Et vous n'avez pas reparlé par la suite avec
13 monsieur Marcil pour... pour voir ce qu'il en
14 était.

15 R. Non.

16 Q. **[542]** Et donc les rapports qu'on a déjà cotés qui,
17 eux, sont en deux mille six (2006), vous étaient
18 distribués ou acheminés par monsieur Marcil ou un
19 membre de son équipe.

20 R. Oui.

21 Q. **[543]** Mais, à partir de ce moment-là...

22 R. Ça s'est terminé.

23 Q. **[544]** ... on ne vous en a pas donné et vous n'en
24 avez pas demandé.

25 R. Non.

1 Q. **[545]** O.K. Maintenant, donc coté sous 26P-303.1,
2 s'il vous plaît.

3
4 26P-303.1 : Étude d'évaluation technique des
5 conduites de fonte

6
7 On s'est quitté tout juste avant le lunch avec le
8 document qui est à l'onglet 1. Et je n'aurai que
9 quelques questions pour vous, Monsieur Cadotte, et
10 je pourrai... on pourra vous libérer peut-être par
11 la suite selon ce que d'autres collègues voudront
12 faire ou non. Mais, pour ma part, je n'en ai pas
13 pour très longtemps. Donc, on a vu ce qui démarre,
14 si on veut, cette synthèse-là qu'est le document,
15 c'est le projet Louis-H. Lafontaine dans lequel les
16 conduites d'Ipex éventuellement seront... seront
17 installées, c'est exact?

18 R. Exact.

19 Q. **[546]** Et dans les faits, c'est effectivement ce qui
20 est arrivé. Ce sont vos conduites qui ont été
21 installées dans ce nouveau développement-là.

22 R. Oui.

23 Q. **[547]** Je vous amène à la... on était... on s'était
24 quitté à la page 3 de 6, quand on regarde au bas...
25 Encore un peu. La page suivante. O.K. Vous avez eu

1 la chance de le lire pendant... pendant la pause.
2 On y traite d'utilisation exclusive pour deux...
3 pour deux types d'utilisation, si on veut là. Et on
4 voit en haut, c'est fonte ductile essentiellement
5 pour les secteurs industriels, commerciaux et
6 résidentiels. Et le rapport réitère essentiellement
7 que l'on pourra utiliser du PVC IpeX ou d'un autre
8 fournisseur pour les autres projets, les nouveaux
9 projets domiciliaires. Est-ce que vous avez eu, de
10 façon concomitante ou par la suite, des discussions
11 avec certains représentants de la Ville quant au
12 caractère approprié de limiter l'utilisation du PVC
13 pour les nouveaux projets domiciliaires?

14 R. Bien, je n'avais pas le document, premièrement, ça,
15 je n'ai pas pu poser de question à cet effet-là...

16 Q. **[548]** Non, non, mais...

17 R. ... mais à la minute où on a décidé de ne pas faire
18 un paiement majeur à monsieur Milioto...

19 Q. **[549]** Oui.

20 R. ... on savait que c'était terminé, puis on
21 connaissait le... on connaissait notre avenir là
22 là.

23 Q. **[550]** Je comprends, mais ma question, ce n'était
24 pas ça et je vais la reformuler. Ces arguments-là
25 qu'on voit à la page 3 de 6, ça a fait l'objet ça

1 de discussion, j'imagine, avec des représentants de
2 la Ville, c'est-à-dire on se limite à la fonte dans
3 la vieille ville, secteur haute densité
4 industrielle, commerciale, résidentielle et le PVC
5 en périphérie ou dans les nouveaux développements,
6 vous avez déjà eu ces conversations-là avec des
7 représentants de la Ville?

8 R. Non, je ne peux pas vous dire, mais c'est en
9 quatre-vingt-treize (93) quand même on parle de
10 quelques années en arrière, mais...

11 Q. **[551]** Deux mille trois (2003)?

12 R. ... si on parle de ville il n'y a pas seulement,
13 ces villes-là, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-
14 Prairies où il s'installait du PVC. Pierrefonds
15 pose du PVC depuis trente (30) ans. Sauf depuis un
16 an ou deux, ils sont revenus à la fonte comme par
17 magie, là.

18 Q. **[552]** Mais je vous parle dans le contexte de la
19 Ville de Montréal, dans le cadre parce qu'on est...

20 R. Je n'ai pas eu ces discussions-là avec...

21 Q. **[553]** ... on est en deux mille trois (2003).

22 R. Oui.

23 Q. **[554]** Je n'ai pas la date exacte, mais il y a eu
24 une rencontre, un déjeuner avec le maire de
25 Montréal, vous avez fait des représentations, vous

1 êtes sur le point d'aller, d'aller à la chasse avec
2 Robert Marcil.

3 R. En quatre-vingt-quinze (95), la chasse.

4 Q. **[555]** En quatre-vingt-quinze (95) la chasse?

5 R. La chasse, oui. C'est-à-dire pas quatre-vingt-
6 quinze (95), deux mille... deux mille cinq (2005)
7 la chasse.

8 Q. **[556]** Attendez-moi un instant, moi j'avais
9 l'impression que c'était en deux mille quatre
10 (2004), Monsieur Cadotte la chasse?

11 R. Non, on a été accepté en deux mille six (2006), il
12 me semble, juillet deux mille six (2006). La chasse
13 est en deux mille cinq (2005), automne deux mille
14 cinq (2005).

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Du vingt-cinq (25) au vingt-huit (28) octobre deux
17 mille cinq (2005).

18 Me MARTIN ST-JEAN :

19 Q. **[557]** Deux mille cinq (2005), o.k., bon, alors,
20 quelques années plus tard vous irez à la chasse
21 avec monsieur Marcil. Ce que je veux voir c'est les
22 arguments qui sont contenus dans ce rapport-là dont
23 vous avez pris connaissance, est-ce que vous en
24 avez, ça a fait l'objet de discussion ça avec des
25 représentants de la Ville?

1 R. Pas à ma connaissance, possiblement que mon
2 personnel technique l'a fait, mais moi
3 personnellement je n'ai pas eu de discussion.

4 Q. **[558]** Vous personnellement, non...

5 R. Non.

6 Q. **[559]** mais peut-être...

7 R. Sûrement, sûrement les gens techniques chez nous.

8 Q. **[560]** O.K.

9 R. En passant je ne sais pas si je peux ouvrir une
10 parenthèse, Toronto et Ottawa installent du PVC
11 partout, nouveaux développements, centre-ville,
12 partout. J'ai fait la vérification tantôt.

13 Q. **[561]** O.K. Alors pour faire écho à ce que vous
14 dites justement pour Toronto et Ottawa, si on se
15 rend maintenant à la page 5 de 6 du même document
16 et au milieu de page. O.K., on peut revenir un peu.
17 Ce document-là je comprends il est en deux mille
18 trois (2003), je vous amène au paragraphe qui
19 débute par :

20 Nous avons également fait des
21 vérifications en consultant un
22 sondage, des articles de journaux et
23 de revues spécialisées. Nous avons
24 également fait des vérifications avec
25 d'autres villes qui utilisent ou qui

1 ont utilisé les conduites d'eau en PVC
2 dans leur réseau. Plusieurs villes qui
3 ont posé dans le passé des conduites
4 d'eau en PVC modifient leur choix et
5 font un retour aux conduites en fonte
6 ductile.

7 Et là on nomme de vieilles, moi ce que je
8 considérais de vieilles villes, comme Boston, ça a
9 sensiblement le même âge que Montréal, Halifax
10 aussi, ils ont donc un passé de fonte ductile.

11 Donc :

12 Boston, Halifax, Granby, Lévis,
13 Drummondville

14 et bon plusieurs autres. Ça c'est des conversations
15 aussi j'imagine que vous avez dû avoir avec des
16 représentants?

17 R. Oui, je peux vous dire que Lévis depuis ce temps-là
18 n'utilise que du PVC, Drummondville aussi.

19 Q. **[562]** Depuis quel temps ça?

20 R. Au moins une dizaine, facilement Lévis au moins
21 quinze ans à mon avis.

22 Q. **[563]** Alors deux mille trois (2003), mais...

23 R. Oui, c'est sur le point de changer. On a eu quatre
24 projets à Drummondville cette année, je parle des
25 gens de PVC, je ne parle pas d'Ipex.

1 Q. **[564]** O.K.

2 R. Quatre projets majeurs à Drummondville, ça a tout
3 été du PVC.

4 Q. **[565]** O.K.

5 R. Puis Lévis je viens de soumissionner un projet de
6 six cents (600) mètres de trois cents (300)
7 millimètres en PVC.

8 Q. **[566]** Écoutez...

9 R. Pas d'alternative fonte.

10 Q. **[567]** ... il sort même du rapport qu'effectivement
11 le PVC peut être tout à fait adéquat dans certaines
12 circonstances. Alors, écoutez, moi ça complète mes
13 questions quant à l'interrogatoire de monsieur
14 Cadotte. J'aimerais par contre coter ce dernier
15 document-là avant de quitter sous la cote 26P-308.
16 Voilà. Merci.

17

18 26P-308 : Étude du comité technique - Avril 2007

19

20 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

21 Q. **[568]** Peut-être écoutez, juste revenir, bon vous
22 êtes allé à la chasse avec monsieur Marcil en fin
23 deux mille cinq (2005), octobre deux mille cinq
24 (2005).

25 R. Exact.

1 Q. **[569]** Bon, vous prenez vos photos où il y a des
2 tuyaux non conformes au printemps deux mille six
3 (2006).

4 R. Oui.

5 Q. **[570]** Vous prenez l'initiative d'aller les montrer
6 à monsieur Marcil.

7 R. Exact.

8 Q. **[571]** Quelque temps après vous avez un appel de
9 monsieur Catania pour aller le rencontrer et puis
10 là il vous présente monsieur Milioto. C'est ça.
11 Bon, là vous nous avez dit la semaine dernière que
12 c'est monsieur Milioto qui après avoir discuté avec
13 vous assez longuement sur les divers tuyaux que
14 vous produisez il choisit le TerraBrute.

15 R. Exact.

16 Q. **[572]** Le TerraBrute est dans une directive, je
17 dirais, privilégiée par la Ville et là vous
18 discutez d'une liste de contrats potentiels en
19 septembre deux mille six (2006). Avec qui vous avez
20 discuté cette liste de contrats potentiels?

21 R. Ça vient sûrement des gens de la Ville de Montréal,
22 je dirais monsieur Marcil, très possiblement ça
23 vient de monsieur Marcil, la liste des projets puis
24 les quantités viennent de la Ville, je dirais
25 monsieur Marcil.

1 Q. **[573]** Parce que bon, on parle du PVC TerraBrute,
2 est-ce qu'il y aurait eu des problèmes
3 d'installation avec le PVC TerraBrute? Quand on a
4 commencé à le prendre, est-ce que vous avez eu des
5 gens qui ont dit, des entrepreneurs qui ont pu se
6 plaindre de ce type de tuyau là?

7 R. Possiblement, mais ce qu'on a fait nous, les
8 projets qui avaient été adjugés à des
9 entrepreneurs, chacun des représentants chez nous
10 allait les visiter puis allait leur montrer comment
11 poser. Il y a une petite différence, mais ce n'est
12 pas rocket science, c'est vraiment, c'est facile à
13 installer, ce n'est pas...

14 Q. **[574]** Donc ce n'est pas...

15 R. Non.

16 Q. **[575]** ... si on a décidé d'abandonner même pas
17 deux, trois mois après le TerraBrute, ce n'est pas
18 relié à des peut-être problèmes d'adaptation à ce
19 nouveau produit-là?

20 R. Je suis sûr que non, je suis sûr que non.

21 Q. **[576]** Pas vraiment?

22 R. Il n'y a aucun problème de qualité qui sont
23 survenus à ce moment-là je suis convaincu.

24 Q. **[577]** Parce que déjà dès novembre deux mille six
25 (2006) quand monsieur Marcil donne les directives

1 au comité technique pour faire l'évaluation des
2 types de tuyaux, les caractéristiques qu'il donne
3 puis on les voit à l'onglet, on les voit à
4 l'onglet, un instant, à l'onglet 6 des documents
5 qui ont été déposés, que les caractéristiques
6 techniques excluent déjà le TerraBrute. Donc, parce
7 qu'il fait justement référence au PVC DR18, là.
8 Donc déjà vous êtes exclu d'une possibilité d'être
9 sélectionné, parce que le comité technique ne s'est
10 pas penché sur le TerraBrute, il a comparé le PVC
11 DR18 standard versus le tuyau de fonte.

12 R. O.K.

13 Q. **[578]** Donc vous est-ce que vous avez reçu des
14 signaux à l'effet qu'éventuellement le TerraBrute
15 n'était plus dans les portraits de la Ville?

16 R. Le plus beau signal que j'ai eu c'est la demande
17 d'un montant X qu'on a refusé de payer, à partir de
18 là je savais que c'était terminé pour nous autres à
19 la Ville de Montréal. Puis d'ailleurs les commandes
20 se sont, ne se sont pas toutes complétées comme
21 vous pouvez voir. On a livré quatre cent mille
22 (400 000) sur six cent mille (600 000) à peu près,
23 puis ça s'est terminé là.

24 Q. **[579]** Mais la Ville de Montréal elle en achète du
25 PVC, c'est juste qu'elle n'achète pas le PVC

1 TerraBrute, c'est ça?

2 R. Oui, du DR18 ils en achètent, mais c'est rare, je
3 vous dirais, cinq, six pour cent (5-6 %) du marché
4 total de la Ville c'est du PVC.

5 Q. **[580]** Puis ils ne l'achètent pas avec vous?

6 R. Non.

7 Q. **[581]** Dans ce comité technique là qui finalement a
8 terminé avec deux options dont excluant celle du
9 TerraBrute, il y a monsieur Surprenant que vous
10 connaissez depuis de nombreuses années, vous
11 connaissez monsieur Marcil, vous êtes allé à la
12 chasse avec l'année d'avant, vous n'êtes jamais
13 monté jusqu'à parler à monsieur Marcil pour savoir
14 pourquoi le TerraBrute subitement, d'autant plus
15 que c'est des commandes importantes, c'est des
16 commandes de cinq cent mille (500 000) et plus pour
17 une base annuelle, est-ce que ça ne vous a pas
18 tenté de monter, rencontrer monsieur Marcil?

19 R. Je vous avoue que non.

20 Q. **[582]** Vous êtes...

21 R. Je savais que ça... je savais que c'était la fin
22 pour nous autres.

23 Q. **[583]** Et monsieur Surprenant qu'est-ce qu'il vous a
24 dit quand vous dites...

25 R. Bien, je lui ai demandé : « Tu peux-tu m'aider avec

1 les inventaires qu'on a? » Il m'a dit : « Il n'y a
2 rien que je peux faire pour toi. » Donc, la réponse
3 était pas mal là.

4 Q. **[584]** Est-ce qu'il vous a déjà fait des
5 commentaires sur le produit PVC TerraBrute?

6 R. Non.

7 Q. **[585]** Jamais?

8 R. Non. Je ne me souviens pas de commentaires positifs
9 ou négatifs. Je ne me souviens pas de commentaires.

10 Q. **[586]** Puis ce produit-là TerraBrute maintenant
11 aujourd'hui est-ce que c'est un de vos gros
12 vendeurs?

13 R. Oui.

14 Q. **[587]** Si vous comparez ça avec d'autres PVC, c'est
15 quoi la proportion?

16 R. Ce n'est pas un million par année, mais c'est près
17 d'un million par année au Québec.

18 Q. **[588]** De TerraBrute?

19 R. De TerraBrute.

20 Q. **[589]** Puis des PVC qui ne sont pas TerraBrute,
21 c'est combien de millions par année au Québec?

22 R. C'est plusieurs millions. Je ne veux pas avancer
23 dans ces chiffres-là devant tout le monde.

24 Q. **[590]** Non, mais c'est beaucoup, beaucoup plus, si
25 je comprends bien.

1 R. Oui, oui, c'est beaucoup plus.

2 Q. **[591]** Donc, le TerraBrute, ce n'est pas votre
3 produit « leader »?

4 R. Mais c'est une utilisation un peu spéciale. On
5 parle de forage directionnel. Ce n'est pas une
6 utilisation de tous les jours. Ce n'est pas le
7 standard.

8 Q. **[592]** C'est ça. Donc, c'est un marché qui est un
9 peu restreint le marché du TerraBrute?

10 R. Oui. Exact.

11 Q. **[593]** Puis, là, les événements de deux mille six
12 (2006), deux mille sept (2007), on dit qu'on l'a
13 exclu du marché de Montréal, mais vous n'avez pas
14 eu plus de raison que ça, là...

15 R. Non.

16 Q. **[594]** ... ce n'est pas pour des raisons techniques?

17 R. Non.

18 Q. **[595]** Merci beaucoup.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Est-ce que...

21 PAR LE TÉMOIN :

22 R. Est-ce que je peux faire... Excusez, je ne veux pas
23 vous interrompre.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Je vais demander aux gens s'il y en a d'autres qui

1 ont des questions à poser. Est-ce que quelqu'un
2 d'autre veut contre-interroger?

3 Me DENIS HOULE :

4 J'aurais peut-être deux questions, Madame, si vous
5 permettez.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bienvenu, Maître Houle.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Après maître Houle, Madame la Présidente, vous
10 savez qu'en vertu de nos règles de pratique, les
11 intervenants ne peuvent pas poser de questions
12 directement mais peuvent demander au procureur.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Certainement.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Celui qui représente le DGEQ, maître Kimpton m'a
17 demandé de poser à peu près deux questions.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Parfait.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Mais niveau pertinence, je le ferai après maître
22 Houle.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Parfait.

25

1 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE :

2 Bonjour, Madame, Monsieur Lachance. Denis Houle, je
3 représente l'Association des constructeurs de
4 routes et grands travaux du Québec.

5 Q. **[596]** Effectivement, Ipex est membre de
6 l'Association?

7 R. Oui.

8 Q. **[597]** Vous le savez?

9 R. Oui.

10 Q. **[598]** C'est ça. Alors, en passant, écoutez,
11 l'industrie, je pense, devait être un peu contente
12 de vous entendre, comme l'ACRGTQ puis les
13 entrepreneurs en génie civil, puisque vous avez
14 tenu tête, si on veut, à monsieur Milioto. La seule
15 question, moi, qui me vient à l'esprit là-dessus,
16 puis madame la présidente vous a posé cette
17 question-là ce matin : Comment se fait-il
18 qu'aussitôt que monsieur Milioto vous demande cent
19 cinquante mille dollars (150 000 \$) vous abandonnez
20 carrément tout projet à la Ville de Montréal? Ce
21 n'est pas un fonctionnaire monsieur Milioto.
22 Pourquoi vous arrêtez complètement vos démarches
23 auprès de la Ville de Montréal?

24 R. Bien, à partir de là, les commandes qu'on avait en
25 main ne se livrent plus. C'est un signe majeur à

1 l'effet qu'on n'est plus là. On est vraiment sorti
2 de...

3 Q. **[599]** Comment vous...

4 R. Là, on était rendu en septembre, octobre. Puis en
5 janvier, c'est là que je vais voir monsieur
6 Surprenant pour lui demander : « On fait quoi avec
7 les projets qu'on avait en main? » Puis je me fais
8 dire d'oublier ça, c'est terminé.

9 Q. **[600]** De laisser tomber?

10 R. C'est terminé. Il ne peut rien faire pour moi.

11 Q. **[601]** Monsieur Cadotte, comment faites-vous le lien
12 entre la démarche, la demande de monsieur Milioto
13 et la Ville de Montréal? Il ne représente pas la
14 Ville de Montréal? Comment avez-vous fait ce lien?

15 R. C'est l'impression que j'ai.

16 Q. **[602]** Que?

17 R. Je lui présente nos produits. Il choisit le
18 TerraBrute. Puis ensuite le devis sort avec
19 TerraBrute. Je pense qu'il faut faire un plus un.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Ça, Maître, ça va être du domaine de nos
22 conclusions, mais vous pouvez continuer
23 d'interroger le témoin sur ça.

24 Me DENIS HOULE :

25 Q. **[603]** On sait de par la preuve qu'il y a eu devant

1 la Commission, Monsieur Cadotte, qu'il y a eu un
2 changement, semble-t-il, majeur en deux mille neuf
3 (2009) avec l'émission Enquête de Radio-Canada,
4 vous avez entendu la preuve, l'escouade Marteau,
5 O.K., et un nouveau code de déontologie dont nous a
6 parlé maître St-Jean en questionnant certains
7 témoins. Est-ce que, pour vous, vous avez senti un
8 changement, si on veut, au niveau de la fourniture
9 des matériaux et pour les entrepreneurs que vous
10 desservez avec vos matériaux pour la Ville de
11 Montréal?

12 R. Pour la Ville de Montréal, aucun changement.

13 Q. **[604]** Donc, c'est resté... Vous n'avez pas fait de
14 nouvelles démarches ou quoi que ce soit depuis ce
15 temps-là?

16 R. Non.

17 Q. **[605]** Merci, Madame.

18 R. À l'occasion, je vous dirais qu'au mois d'août
19 cette année, on a écrit une lettre à, je ne me
20 souviens pas le nom de la personne, à la Ville de
21 Montréal pour recommencer le processus, puis encore
22 une fois chialer du traitement qu'on a à Montréal
23 depuis vingt-trois (23) ans.

24 Q. **[606]** Donc, vous êtes encouragé un peu plus en deux
25 mille douze (2012)?

1 R. Il faut. Je suis payé pour essayer.

2 Q. **[607]** Bon. Merci, Monsieur.

3 R. Ça fait plaisir, Monsieur.

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. **[608]** Écoutez, vous dites que la Ville de Montréal
6 n'achète pas directement les tuyaux. C'est les
7 entrepreneurs qui obtiennent les contrats de
8 construction, puis eux vont les acheter les tuyaux?

9 R. Des distributeurs. Pas de nous autres.

10 Q. **[609]** Les entrepreneurs vont les acheter auprès des
11 distributeurs?

12 R. Exact.

13 Q. **[610]** C'est ça. Et, vous, vous vendez aux
14 distributeurs.

15 R. Oui.

16 Q. **[611]** Les entrepreneurs, certains entrepreneurs qui
17 font peut-être d'autres contrats, est-ce qu'ils
18 achètent des fois du TerraBrute aux distributeurs,
19 pas ceux de la Ville de Montréal, mais s'ils font
20 des projets ailleurs?

21 R. Oui, s'il y a un projet de forage directionnel, ça
22 va arriver, oui.

23 Q. **[612]** O.K. Donc qu'ils achètent...

24 R. C'est encore une fois distributeur/entrepreneur.

25 Q. **[613]** D'accord. Merci.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Maître Gallant.

3 RÉINTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[614]** Monsieur Cadotte, ce sont des questions de
5 précision quant aux deux activités de financement
6 du parti du maire Tremblay, et notamment celle du
7 vingt-huit (28) mai deux mille trois (2003) à la
8 salle de réception Rizz à Saint-Léonard. Vous
9 souvenez-vous, je vous ai posé la question, si
10 c'était encore une fois l'invitation d'une firme de
11 génie-conseil?

12 R. Je ne peux pas vous dire. Je ne me souviens pas.

13 Q. **[615]** Est-ce que...

14 R. Vous m'avez posé la question ce matin.

15 Q. **[616]** O.K. Est-ce que vous avez vu des
16 représentants de la firme Genivar cette fois-là?
17 Est-ce que ça vous dit quelque chose?

18 R. Je ne pourrais pas dire non plus. Je ne me souviens
19 pas. Il est possible, mais je ne me souviens pas.

20 Q. **[617]** Et vous ne vous souvenez toujours pas, je
21 vous ai posé la question, peut-être l'heure du midi
22 aidant, peut-être essayer de retracer des choses, à
23 qui les chèques avaient été faits?

24 R. Je vais le trouver. On va le trouver. Je vais faire
25 les recherches en ce sens...

1 Q. **[618]** Vous n'avez toujours pas cette réponse?

2 R. Je n'ai pas cette réponse-là actuellement.

3 Q. **[619]** Parfait. Je ferme, je quitte cet événement-là
4 et je vais aller à l'événement du mois d'août au
5 St-James.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bien, c'est-à-dire que je voudrais peut-être
8 revenir.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Oui, allez-y.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Est-ce que vous voulez qu'un engagement soit pris
13 de la part du témoin pour nous donner une réponse
14 et qu'on cote cet engagement et qu'on lui donne...

15 Me DENIS GALLANT :

16 Oui, si vous voulez.

17 Q. **[620]** Donc, vous vous engagez à faire les
18 démarches...

19 R. Avec plaisir, oui, oui.

20 Q. **[621]** ... à retrouver toute l'information...

21 R. Oui. C'est noté d'ailleurs.

22 Q. **[622]** ... quant à la participation d'Ipex à
23 l'activité de financement du vingt-huit (28) mai
24 deux mille trois (2003).

25 R. Et aussi du mois d'août.

1 Q. **[623]** Et du mois d'août.

2 R. Le déjeuner. Je vais faire les recherches.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[624]** Combien de temps croyez-vous est-ce que ça
5 vous prendrait pour faire ces recherches?

6 R. D'ici la fin de la semaine, il faut trouver la
7 réponse.

8 Q. **[625]** Alors d'ici à jeudi?

9 R. Oui.

10 Q. **[626]** Parfait.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Parfait. On est rendu... Je sais qu'on a une
13 nouvelle numérotation. L'engagement de monsieur...

14 LA COUR :

15 D'obtenir les chèques.

16 Me DENIS GALLANT :

17 ... d'obtenir les chèques et toute l'information
18 relative à deux activités de financement du Parti
19 qui s'appelait à l'époque Union des citoyens et
20 citoyennes de Montréal, pour les vingt-huit (28)
21 mai deux mille trois (2003) et vingt-huit (28) août
22 deux mille trois (2003). Ça vous va ça, Madame la
23 greffière. Et on serait à quel numéro? 12. Parfait.

24

25 26E-12 : Engagement du témoin Michel Cadotte

1 d'obtenir deux chèques d'Union des
2 citoyens et citoyennes en date du 26
3 mai 2003 et du 28 août 2003
4

5 Q. **[627]** Peut-être juste une question de curiosité, au
6 Rizz, est-ce que sur place il y avait comme une
7 boîte ou un chapeau pour requérir des dons?

8 R. Oui. Il y avait un cha... On avait ri un peu mes
9 trois collègues et moi quand on a entendu au micro
10 quelqu'un se lever et puis mentionner qu'il y avait
11 un chapeau en avant, ceux qui voulaient faire des
12 dons, vous pouvez aller déposer. Les gens allaient
13 déposer des enveloppes dans le chapeau.

14 Q. **[628]** Mais vous, vos dons étaient faits, ils
15 étaient par chèque?

16 R. Oui, oui, il n'y avait pas de cash pour nous
17 autres.

18 Q. **[629]** Puis on s'entend qu'ils pouvaient pas être
19 faits au nom de Union des citoyens et citoyennes?

20 R. Oui.

21 Q. **[630]** Ça a été fait notamment à une firme de génie-
22 conseil.

23 R. Je pense.

24 Q. **[631]** Vous pensez?

25 R. Je vais essayer de le trouver.

1 Q. **[632]** Je vais aller maintenant à l'activité où est-
2 ce que vous avez eu un accès privilégié au maire
3 Tremblay, à savoir au St-James le vingt-huit (28)
4 août deux mille trois (2003). Robert Church, qui
5 était directeur du financement, est-ce que vous
6 avez eu à lui parler cette journée-là. Je sais que
7 vous avez parlé au maire mais à monsieur Church
8 lui?

9 R. Il m'avait donné un rendez-vous, pas cette journée-
10 là, je lui ai pas parlé ou à peu près pas, mais
11 j'avais déjà eu un rendez-vous avec lui près des
12 bureaux de l'Hôtel de Ville puis il m'avait demandé
13 un paquet de choses. Je trouvais ça... voyons, ça
14 avait aucun bon sens.

15 Q. **[633]** C'est ça, près du bureau de l'Hôtel de Ville,
16 c'est où, vous souvenez-vous exactement?

17 R. Le café juste en face, un petit restaurant café
18 juste en face de l'Hôtel de Ville.

19 Q. **[634]** Puis on est quelques jours avant ou quelques
20 jours après le St-James?

21 R. Dans le temps, je vous avoue que c'est difficile à
22 répondre, mais monsieur Church m'avait convoqué, je
23 sais pas pourquoi, je sais pas où il avait eu mon
24 nom, puis il m'avait demandé des loges au hockey,
25 des participations, des cadeaux. Regarde! Je

1 trouvais ça...

2 Q. **[635]** Il vous demandait ça...

3 R. On n'a jamais donné suite à ça. Quand je donne des
4 billets de hockey je choisis avec qui je les donne,
5 puis on n'a pas de loge au Centre Bell de toute
6 façon.

7 Q. **[636]** Il les demandait pour qui à votre souvenir,
8 pour lui-même?

9 R. Non, il me demandait une loge, ça fait que c'est
10 pas seulement pour lui-même à ce moment-là, il faut
11 que ce soit plusieurs personnes, une loge c'est
12 seize (16) personnes si je me trompe pas. Mais, il
13 me demandait des loges au Centre Bell, mais on n'en
14 a pas.

15 Q. **[637]** Vous n'en avez pas. Son successeur monsieur
16 Bernard Trépanier lui avez-vous eu affaire à lui?

17 R. Je l'ai croisé, je me souviens de l'avoir croisé à
18 quelques événements, mais non, j'ai jamais eu
19 affaire à lui.

20 Q. **[638]** Pas comme avec monsieur Church?

21 R. Non. C'est arrivé une fois avec monsieur Church
22 puis je sais pas comment il m'a trouvé non plus.

23 Q. **[639]** J'ai pas d'autres questions.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[640]** Oui. Alors, Monsieur Cadotte, vous vouliez

1 dire quelque chose tantôt. Est-ce que c'est
2 toujours le cas ou les questions...

3 R. Oui, toujours le cas.

4 Q. **[641]** Oui, allez-y.

5 R. J'aimerais juste... les premières questions
6 concernant notre position au Québec, je pense qu'il
7 faut revenir là-dessus. Notre bureau chef est à
8 Montréal à l'Île-des-Soeurs, l'adresse à Toronto
9 c'est une adresse commerciale. Notre président,
10 vice-président, tous nos vice-présidents sont à
11 l'Île-des-Soeurs. On a quatre usines au Québec,
12 quatre cents (400) employés, ça fait que je pense
13 que j'avais senti que notre position au Québec
14 avait été un petit peu diminuée avec notre
15 interrogation, puis je pense que j'avais besoin
16 d'éclaircir ça.

17 Q. **[642]** Merci.

18 R. C'est terminé?

19 Q. **[643]** C'est terminé. Merci beaucoup, Monsieur
20 Cadotte.

21 R. Est-ce que je peux vous remercier du travail que
22 vous faites et vous féliciter.

23 Q. **[644]** Merci beaucoup.

24 R. On apprécie beaucoup chez nous.

25 Q. **[645]** Merci beaucoup.

1 R. Merci.

2 Me SIMON TREMBLAY :

3 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
4 Commissaire. Le prochain témoin ça va être Jean
5 Théorêt. Il arrive à l'instant. On va prendre
6 quelques instants pour qu'il puisse s'asseoir et on
7 pourra débiter.

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce vingt-sixième (26e) jour
2 du mois de novembre, A COMPARU :

3 JEAN THÉORÊT, entrepreneur en Génie civil;

4 LEQUEL, après avoir fait une déclaration

5 solennelle, dépose et dit comme suit :

6 INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. **[646]** Bon après-midi, Monsieur Théorêt.

8 R. Bonjour.

9 Q. **[647]** Quelques petites questions introductives,
10 donc vous êtes le propriétaire de la compagnie de
11 construction Gérald Théorêt inc., c'est bien ça?

12 R. Oui.

13 Q. **[648]** Connaissez-vous l'entreprises Les Excavations
14 Gilbert Théorêt Ltée?

15 R. Oui.

16 Q. **[649]** Est-ce que c'est lié avec votre entreprise...

17 R. Non.

18 Q. **[650]** ... d'une quelque façon que ce soit?

19 R. Pas du tout.

20 Q. **[651]** Est-ce qu'il y a un lien de parenté?

21 R. Non.

22 Q. **[652]** Et depuis combien de temps êtes-vous
23 propriétaire de cette entreprise-là?

24 R. Depuis mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept
25 (1997).

1 Q. **[653]** Êtes-vous propriétaire d'autres entreprises?

2 R. Une compagnie de gestion, GJ Gestion inc., et puis
3 je suis président de l'Assemblée chrétienne de
4 Saint-Timothée.

5 Q. **[654]** Pour la première entreprise, elle est
6 intimement reliée avec l'entreprise de
7 construction...

8 R. Absolument, oui.

9 Q. **[655]** Et l'autre, c'est plus personnel...

10 R. Oui.

11 Q. **[656]** ... et communautaire. Pouvez-vous nous
12 expliquer l'évolution de la compagnie Gérald
13 Théorêt inc., de ses débuts jusqu'à votre
14 acquisition en quatre-vingt-dix-sept (97)?

15 R. Mon père a créé l'entreprise, il l'a incorporée en
16 mille neuf cent soixante-douze (1972), donc j'ai
17 travaillé pour mon père depuis mille neuf cent
18 soixante-dix-neuf (1979), après que j'ai sorti de
19 l'école secondaire et puis moi j'ai acheté
20 l'entreprise en mille neuf cent quatre-vingt-dix-
21 sept (1997).

22 Q. **[657]** Est-ce que son siège a toujours été à Maple
23 Grove?

24 R. Non, avant en quatre-vingt-un (81) on était situé à
25 Beauharnois, sur le chemin Saint-Louis et on a été

1 exproprié par Hydro Québec et maintenant on est à
2 Maple Grove depuis mille neuf cent quatre-vingt-un
3 (1981).

4 Q. **[658]** Dans quel domaine oeuvrez-vous?

5 R. Je suis spécialisé en égout aqueduc.

6 Q. **[659]** Dans votre spécialisation, vos contrats sont
7 davantage publics ou dans le domaine privé?

8 R. Je vous dirais quatre-vingt-dix pour cent (90 %)
9 public et environ cinq à dix pour cent (10 %)
10 privé.

11 Q. **[660]** Au niveau public, quel genre d'entité?

12 R. Plus les municipalités et puis parfois pour le
13 ministère des Transports.

14 Q. **[661]** Quel genre de travail vous faites pour le
15 ministère des Transports?

16 R. Ça peut être du déneigement et aussi du génie
17 civil, des ponceaux, de la route.

18 Q. **[662]** Puis au niveau des municipalités, on parle de
19 quelles municipalités?

20 R. Dans les environs de cinquante kilomètres (50 km)
21 du centre de mon entreprise, donc on parle de
22 Valleyfield, Hudson, quelquefois Montréal, Howick,
23 Châteauguay.

24 Q. **[663]** Ces contrats-là avec les municipalités c'est
25 dans le domaine égout et aqueduc toujours...

1 R. Oui.

2 Q. **[664]** ... ou des fois il y a certaines exceptions?

3 R. C'est plutôt rare, les municipalités c'est plus
4 égout et aqueduc.

5 Q. **[665]** Et au niveau de la Ville de Montréal?

6 R. À peu près cinq pour cent (5 %) de nos soumissions
7 qu'on vient à Montréal.

8 Q. **[666]** Cinq pour cent (5 %), disons que vous faites
9 cent (100) soumissions par année, vous allez en
10 faire environ cinq à Montréal?

11 R. À peu près.

12 Q. **[667]** Sur les cinq, vous allez en obtenir plusieurs
13 ou...

14 R. Non, dans les, depuis deux mille trois (2003) on a
15 fait cinq contrats à Montréal.

16 Q. **[668]** En soumissionnant environ combien de fois par
17 année?

18 R. Possiblement trois.

19 Q. **[669]** Trois fois par année?

20 R. Trois fois puis il y a des années où on ne
21 soumissionne pas du tout.

22 Q. **[670]** Pour quelle raison? Je comprends si c'est
23 seulement trois soumissions. Vous en faites combien
24 par année des soumissions?

25 R. Environ cinquante (50), cinquante (50) par année.

1 Q. **[671]** Cinquante (50). Alors vous en faites environ
2 trois à Montréal sur cinquante (50) donc cinq
3 (5 %), six pour cent (6 %) de vos soumissions sont
4 à Montréal?

5 R. Oui.

6 Q. **[672]** La question qui me vient à l'esprit, pour
7 quelle raison vous...

8 R. Bien il y a deux raisons principales. Évidemment il
9 faut traverser le pont Mercier pour venir
10 travailler à Montréal et puis deuxièmement on n'est
11 pas bienvenu pour venir soumissionner à Montréal.

12 Q. **[673]** Quand vous dites vous n'êtes pas bienvenu,
13 pour quelle raison vous ne vous sentez pas bienvenu
14 ou vous n'êtes pas bienvenu?

15 R. À toutes les fois qu'on vient chercher des appels
16 d'offres à Montréal soit qu'on reçoit des appels ou
17 on reçoit de la visite.

18 Q. **[674]** On va y revenir plus tard, de façon plus
19 détaillée là sur la visite, les appels. Mais est-ce
20 que c'est toujours ces appels-là et ces visites,
21 est-ce que c'est toujours les mêmes personnes qui
22 vous appellent ou vous visitent?

23 R. Non, c'est la personne qui va exécuter le contrat.

24 Q. **[675]** Donc, vous dites la personne qui va exécuter
25 le contrat va vous contacter?

1 R. Oui. La personne à qui le contrat est prédestiné va
2 me téléphoner pour me demander de ne pas
3 soumissionner.

4 Q. **[676]** Comment vous faites pour savoir que cette
5 personne est prédestinée à obtenir le contrat?

6 R. Bien, c'est toujours, ce n'est jamais le même
7 individu qui m'appelle. Donc, les fois que j'ai
8 soumissionné c'est l'individu qui m'appelle, qui me
9 dit « Bien ce contrat-là ce n'est pas à toi. Tu
10 n'as pas d'affaire là, c'est à moi. ».

11 Q. **[677]** O.K. Est-ce que vous êtes au courant d'un
12 système de collusion, quelque chose qui fait en
13 sorte qu'il y a une répartition, que c'est à, c'est
14 le tour à un, ensuite c'est le tour à l'autre?

15 R. À force de venir soumissionner à Montréal on se
16 fait toujours appeler par des gens donc on a conclu
17 qu'il y a un système de collusion, qu'il y a comme
18 un cercle fermé si on veut sur l'île de Montréal.

19 Q. **[678]** Mais pour tirer cette conclusion-là, les
20 seuls éléments factuels sur lesquels vous vous
21 basez sont votre expérience personnelle que...

22 R. Exact.

23 Q. **[679]** Il y a toujours des appels, des visites.

24 R. L'expérience personnelle et puis on voit aussi dans
25 le Constructo, qui est une revue, où est-ce que

1 c'est qu'on a les résultats de soumissions. C'est
2 toujours le cercle, le même nombre, les mêmes noms
3 d'entrepreneurs qui surviennent dans les appels
4 d'offres. Et il y a de temps en temps un joueur
5 d'en-dehors qui vient mais pas souvent.

6 Q. **[680]** Puis savez-vous si c'est, parce que je
7 comprends que vous faites égouts, aqueducs
8 principalement, mais soit, avez-vous entendu parler
9 ou, lorsque vous allez exceptionnellement dans
10 d'autres secteurs, est-ce que le même phénomène se
11 produisait?

12 R. Oui, il y a d'autres entrepreneurs qui vivent les
13 mêmes choses que moi.

14 Q. **[681]** Puis à combien de, vous avez parlé de cinq
15 contrats à Montréal mais vous avez soumissionné
16 sur, si je me fie à vos chiffres, peut-être vingt-
17 cinq (25), trente (30) contrats depuis dix (10)
18 ans? Depuis deux mille trois (2003)?

19 R. Je ne sais pas si c'est tant que ça mais
20 possiblement, oui.

21 Q. **[682]** Mais pour les fins de l'interrogatoire, entre
22 vingt (20) et trente (30), vingt-cinq (25)? Est-ce
23 qu'on peut avoir un estimé?

24 R. Moi je dirais plus entre quinze (15) et vingt (20).

25 Q. **[683]** Quinze (15) et vingt (20).

1 R. Parce qu'il y plusieurs années que je n'ai pas
2 soumissionné à Montréal.

3 Q. **[684]** Parfait. Donc sur les quinze (15) à vingt
4 (20) soumissions, les cinq contrats que vous avez
5 eus environ là, combien d'appels et de visites est-
6 ce que vous avez eus?

7 R. Bien à toutes les soumissions qu'on va chercher à
8 Montréal, il y a un appel qui suit après qu'on ait
9 cueilli la soumission.

10 Q. **[685]** Et qu'est-ce qu'ils vous disent les
11 entrepreneurs, ou du moins les personnes qui vous
12 contactent quand elles vous contactent?

13 R. C'est toujours la même chose.

14 Q. **[686]** Qu'est-ce qu'ils ???

15 R. « Tu n'as pas d'affaire à venir soumissionner à
16 Montréal, cette job-là m'appartient et on ne veut
17 pas te voir là. ».

18 Q. **[687]** C'est dans ces termes-là qu'ils vous disent
19 ça?

20 R. Oui.

21 Q. **[688]** Est-ce que c'est, sur quel ton?

22 R. C'est toujours poli et respectueux.

23 Q. **[689]** Pas de menaces?

24 R. Non.

25 Q. **[690]** Vous, est-ce que vous, il n'y a pas de

1 menaces pour vous ou, objectivement, il n'y a pas
2 de menaces ou subjectivement vous ne vous sentez
3 pas intimidé?

4 R. Bien, subjectivement, oui. On nous fait sentir
5 qu'on n'est pas bienvenu de venir à Montréal donc
6 c'est sûr qu'il y a une frustration qui se bâtit
7 parce que je crois que j'ai le droit de
8 soumissionner moi aussi n'importe où dans la
9 Province de Québec. J'ai ma licence, je suis
10 conforme dans ce que je fais donc je trouve que je
11 suis lésé dans mes droits.

12 Q. **[691]** Et qu'est-ce qu'ils vous demandent
13 exactement? Ils vous disent, je comprends qu'ils
14 vous disent « C'est mon territoire, tu n'as pas
15 d'affaire là. » et tout mais est-ce qu'ils vous
16 demandent de ne pas soumissionner ou ils vous
17 demandent de faire des soumissions que je
18 qualifierais de « complaisance », c'est-à-dire...

19 R. Non.

20 Q. **[692]** « Mets tel montant. »?

21 R. Non, ils nous demandent de ne pas soumissionner.

22 Q. **[693]** Du tout?

23 R. Du tout.

24 Q. **[694]** Puis c'est quels entrepreneurs? Parce que je
25 comprends que vous avez fait quinze (15) à vingt

1 (20) contrats.

2 R. Hum, hum.

3 Q. **[695]** Quinze (15) à vingt (20) soumissions.

4 R. Hum, hum.

5 Q. **[696]** Cinq contrats environ donc êtes-vous en
6 mesure de me dire quel entrepreneur vous a...

7 R. Bien les noms...

8 Q. **[697]** ... soit contacté ou visité?

9 R. Ceux qui sont venus me contacter c'est Conex. Il y
10 a eu Ste-Croix, il y a eu Catalogna.

11 Q. **[698]** O.K. Juste pour qu'on puisse bien se
12 comprendre, Conex, donc j'imagine, Conex c'est
13 l'entreprise.

14 R. Oui.

15 Q. **[699]** Ce n'est pas elle qui vient, il y a quelqu'un
16 de chez Conex qui vient vous voir.

17 R. Oui.

18 Q. **[700]** C'est qui de chez Conex?

19 R. C'est monsieur Conte et son fils.

20 Q. **[701]** Le prénom de monsieur Conte? Est-ce que vous
21 le savez?

22 R. Je ne m'en rappelle pas.

23 Q. **[702]** Et celui de son fils?

24 R. Non plus.

25 Q. **[703]** Est-ce que vous ne vous en rappelez pas du

1 tout. Si je vous suggère des noms, est-ce que ça va
2 vous rafraîchir la mémoire ou si ça fait trop
3 longtemps pour vous?

4 R. Si vous me suggérez des noms je vais m'en rappeler
5 probablement.

6 Q. **[704]** C'était-tu Tony Conte, ça vous dis-tu quelque
7 chose?

8 R. Oui.

9 Q. **[705]** Lewis Conte?

10 R. Non, non.

11 Q. **[706]** Tony Conte, ça vous dit quelque chose. C'est
12 qui selon vous?

13 R. C'est le propriétaire de Conex.

14 Q. **[707]** C'était le père?

15 R. Oui.

16 Q. **[708]** À part ces trois-là, est-ce qu'il y a
17 d'autres entrepreneurs qui vous ont approché, de
18 mémoire?

19 R. Qui m'ont approché, non, mais je vois toujours dans
20 les journaux que c'est toujours les mêmes
21 entrepreneurs qui gagnent les contrats à Montréal.

22 Q. **[709]** Donc dans les, ce que vous dites, lorsque
23 vous soumissionnez, vous allez chercher les
24 documents d'appels d'offres...

25 R. Hum, hum.

1 Q. **[710]** Vous êtes presque toujours contacté, c'est
2 toujours ces trois-là qui vous contactent ou c'est
3 arrivé qu'il y a d'autres personnes aussi?

4 R. Bien, il y a en a eu d'autres mais je ne me
5 rappelle pas. De toute façon, il y a des
6 soumissions que je suis allé chercher que je n'ai
7 pas soumissionné.

8 Q. **[711]** O.K.

9 R. On va chercher...

10 Q. **[712]** Pour quelle raison vous ne soumissionnez pas
11 quand vous allez chercher, parce que vous payez, je
12 pense que vous payez quand même cent dollars
13 (100 \$).

14 R. Oui.

15 Q. **[713]** Ou du moins une somme d'argent pour obtenir
16 ces documents-là.

17 R. Bien il y deux raisons, des fois les contrats sont
18 trop gros pour l'ampleur de l'entreprise.

19 Q. **[714]** D'accord.

20 R. Et des fois, bien, que ça n'adonne pas dans notre
21 cédule non plus. On n'a pas le temps d'aller
22 exécuter le contrat...

23 Q. **[715]** Le...

24 R. ... à la période que le client veut que ça soit
25 fait.

1 Q. **[716]** O.K. Quand vous analysez les détails...

2 R. Exact.

3 Q. **[717]** ... c'est là que vous constatez ces choses-
4 là.

5 R. Exact.

6 Q. **[718]** Donc si on analyse de façon plus détaillée
7 ces appels-là, vous avez mentionné les noms, juste,
8 peut-être terminer où j'en étais, excusez-moi, vous
9 dites Ste-Croix, c'est une entreprise Ste-Croix ou
10 c'est un...

11 R. Entreprises Ste-Croix, oui.

12 Q. **[719]** O.K. Est-ce que vous vous rappelez de la
13 personne qui vous a contacté?

14 R. Je sais que c'est un monsieur Ste-Croix.

15 Q. **[720]** Monsieur Ste-Croix. Vous n'avez pas son
16 prénom?

17 R. Non.

18 Q. **[721]** Et Catalogna?

19 R. Oui.

20 Q. **[722]** Est-ce que c'est, qui vous a contacté de chez
21 Catalogna?

22 R. Bien c'est un des deux frères. Je pense que c'est
23 Catalogna et Frères qu'elle s'appelle l'entreprise?
24 Donc c'est un des deux frères, je ne me rappelle
25 pas de son prénom.

1 Q. **[723]** O.K. Mais c'était un monsieur Catalogna.

2 R. Oui. Absolument.

3 Q. **[724]** Donc j'en étais à dire qu'on va analyser de
4 façon détaillée ou du moins plus approfondie ces
5 trois épisodes-là, ou du moins les menaces ou les,
6 pas les menaces, plutôt les contacts, que ce soit
7 visite ou appel de ces trois personnes-là. Donc, la
8 première fois qu'on vous contacte, qu'on vous
9 visite, qu'on vous appelle, c'est à quel moment que
10 ça se produit?

11 R. C'est toujours après qu'on est allé cueillir les
12 appels d'offres. Donc on va dans le Constructo, on
13 va voir les appels d'offres, on vérifie si ça nous
14 intéresse après ça on envoie quelqu'un ou moi-même
15 je vais chercher les appels d'offres à Montréal, et
16 soit à l'intérieur d'une semaine, à l'intérieur
17 d'une semaine après on a un appel de la personne
18 qui est concernée.

19 Q. **[725]** Juste pour être certain que tout le monde
20 suit, Constructo c'est une revue?

21 R. Oui, dans les années deux mille (2000) c'était une
22 revue, un journal qui était publié environ deux
23 fois par semaine et les appels d'offres sont
24 publiés là-dedans.

25 Q. **[726]** C'est avant le SEA0?

1 R. Exact.

2 Q. **[727]** Ça existe encore aujourd'hui?

3 R. Oui.

4 Q. **[728]** O.K. Mais disons que le SEO est plus utilisé
5 compte tenu?

6 R. Bien c'est plus rapide.

7 Q. **[729]** C'est du caractère en temps réel?

8 R. À tous les jours on va sur le SEO.

9 Q. **[730]** O.K. Donc j'étais à vous demander, vous
10 m'avez demandé, la façon, c'est-à-dire je vous ai
11 demandé à quel moment vous avez été approché pour
12 la première fois, vous m'avez plutôt répondu à quel
13 moment de façon absolue, c'est-à-dire je vais
14 chercher les documents et là on me contacte. Moi je
15 parle au niveau des années, à quel moment en deux
16 mille deux (2002), deux mille trois (2003), en
17 quatre-vingt-dix-huit (98), à quel moment êtes-vous
18 pour la première fois contacté?

19 R. Moi ça a débuté en deux mille trois (2003).

20 Q. **[731]** En deux mille trois (2003) c'est la première
21 fois?

22 R. Oui, oui.

23 Q. **[732]** Avant, ça vous ne soumissionnerez pas à
24 Montréal?

25 R. Non, presque pas.

1 Q. **[733]** Quand je dis avant, on part du début de
2 soixante-dix-neuf (79) ou plutôt de quatre-vingt-
3 dix-sept (97), parce que quatre-vingt-dix-sept (97)
4 c'est le moment où vous achetez la compagnie?

5 R. C'est ça, mais moi l'entreprise a beaucoup grossi
6 après les années quatre-vingt-dix-sept (97).

7 Q. **[734]** O.K.

8 R. Donc avant les années deux mille trois (2003), je
9 ne sentais pas le besoin d'aller à Montréal. Et
10 puis aussi s'il y a de l'ouvrage dans notre région
11 bien on ne vient pas à Montréal, parce qu'on n'aime
12 pas venir à Montréal.

13 Q. **[735]** Quelle envergure a votre compagnie, votre
14 entreprise?

15 R. Actuellement?

16 Q. **[736]** Oui?

17 R. En chiffre d'affaires?

18 Q. **[737]** Si ça ne vous dérange pas de le dire, vous
19 pouvez donner une idée de grandeur?

20 R. Sept à huit millions (7-8 M).

21 Q. **[738]** Puis quand vous l'avez achetée c'était à
22 combien environ?

23 R. Cinq cent mille (500 000).

24 Q. **[739]** Quand votre père, votre père l'avait amené à
25 cinq cent mille (500 000)?

1 R. Oui.

2 Q. **[740]** Et vous l'avez amené à sept, huit millions
3 (7-8 M) ?

4 R. Oui.

5 Q. **[741]** Donc vous nous disiez que c'était en deux
6 mille trois (2003) la première fois que quelqu'un
7 vous contacte ?

8 R. Oui.

9 Q. **[742]** Incluant appel et/ou visite, c'était qui
10 cette personne-là ?

11 R. C'était monsieur Conte.

12 Q. **[743]** Le père ou le fils ?

13 R. C'est le père qui m'a appelé.

14 Q. **[744]** O.K. Donc première chose il vous appelle ou
15 il vous rend visite pour commencer ?

16 R. Non, il m'appelle pour commencer, il veut savoir si
17 je vais soumissionner sur tel, tel projet et puis
18 moi je lui dis à ce moment-là que oui je vais
19 soumissionner.

20 Q. **[745]** C'est pour quel projet ?

21 R. Ça c'était la rue Frère-André à Montréal.

22 Q. **[746]** Près de l'Oratoire Saint-Joseph ?

23 R. Oui.

24 Q. **[747]** Puis c'était quoi la nature du contrat ?

25 R. Toujours l'égout, aqueduc.

1 Q. **[748]** Puis donc je comprends qu'il vous appelle,
2 juste revenir, monsieur Conte vous appelle?

3 R. Il m'appelle pour savoir si je vais soumissionner
4 sur le projet.

5 Q. **[749]** Là vous dites oui?

6 R. Moi je dis oui.

7 Q. **[750]** Après ça qu'est-ce qui se passe?

8 R. Donc, bien il parle un petit peu, il dit c'est un
9 projet qui est à moi, mais il veut me rencontrer.
10 Donc il cédule une rencontre à ce moment-là.

11 Q. **[751]** Quand il dit le projet est à moi, est-ce
12 qu'il dit c'est à mon tour, est-ce qu'il dit c'est
13 mon projet, c'est mon territoire, comment qu'il
14 exprime la possession ou la propriété devrais-je
15 dire de ce projet-là?

16 R. C'est toujours de la même manière, on dit qu'on
17 n'est pas, nous les entrepreneurs extérieurs on
18 n'est pas bienvenus à Montréal et que ce contrat-là
19 lui appartient à lui.

20 Q. **[752]** Est-ce qu'il dit que c'est à son tour quand
21 il dit celui-là m'appartient?

22 R. C'est à son tour.

23 Q. **[753]** C'est ce que vous comprenez ou c'est ce qu'il
24 dit?

25 R. Non, non, il dit c'est à son tour. Donc ça nous

1 aide à voir qu'il y a un système qui est en place
2 qui dit ce coup-là c'est monsieur Conte qui va
3 faire ce contrat-là.

4 Q. **[754]** Et vous vous répondez quoi quand quelqu'un
5 vous dit c'est mon contrat?

6 R. Moi je dis fais ton affaire, moi je fais la mienne.

7 Q. **[755]** Est-ce que vous détaillez davantage?

8 R. Non.

9 Q. **[756]** Puis vous raccrochez, mais là quand il vous
10 demande de vous rencontrer vous acquiescez ou vous
11 dites bien écoutez je suis à mon bureau venez me
12 voir, qu'est-ce que vous répondez exactement?

13 R. Ah, bien je lui ai dit prenez rendez-vous puis
14 venez nous voir.

15 Q. **[757]** Est-ce qu'il va?

16 R. Effectivement il prend rendez-vous, il vient me
17 voir lui et son fils à mon bureau.

18 Q. **[758]** Là on est entre le moment où vous allez
19 chercher les documents et le moment de la fermeture
20 de l'appel d'offres?

21 R. Toujours avant que l'appel d'offres soit déposé.

22 Q. **[759]** Puis c'est combien de temps environ après
23 l'appel téléphonique?

24 R. Ah peut-être une semaine après.

25 Q. **[760]** O.K. Donc il vient à vos bureaux j'imagine?

1 R. Oui.

2 Q. **[761]** O.K. Comment ça se passe à ce moment-là,
3 qu'est-ce qui se passe?

4 R. Ah, bien là, il vient me voir puis il me dit bien
5 écoutez monsieur Théoret, ce contrat-là c'est dans
6 notre territoire puis on ne veut pas que vous
7 soumissionnez. Donc on aimerait que vous vous
8 retiriez de la soumission.

9 Q. **[762]** Puis est-ce qu'il y a un ton menaçant?

10 R. Jamais.

11 Q. **[763]** Jamais?

12 R. C'est toujours poli et respectueux.

13 Q. **[764]** Qui parle, c'est le père ou le fils?

14 R. Le père.

15 Q. **[765]** Le fils?

16 R. À un moment donné le père va aux toilettes puis le
17 fils ne parle plus, il ne fait plus rien. Quand le
18 père revient, là il parle.

19 Q. **[766]** Le fils ça?

20 R. Oui, mais très peu le fils.

21 Q. **[767]** O.K. C'est surtout le père qui dit c'est à
22 mon tour?

23 R. Oui.

24 Q. **[768]** Puis là vous répondez?

25 R. J'ai dit non vous faites votre affaire, je fais la

1 mienne.

2 Q. **[769]** Puis après ça ils quittent?

3 R. Oui.

4 Q. **[770]** Quand ils quittent est-ce que vous vous
5 serrez la main ou c'est juste ils quittent un peu
6 fâchés?

7 R. Non, c'était cordial.

8 Q. **[771]** Donc on serre la main, à la prochaine?

9 R. Je crois que oui, je ne me rappelle pas s'il m'a
10 serré la main.

11 Q. **[772]** Il n'y a pas de tu verras, il n'y a pas
12 d'espèce de sous-entendus?

13 R. Non.

14 Q. **[773]** Pas rien?

15 R. Non.

16 Q. **[774]** Je demanderais, Madame Blanchette, le premier
17 onglet, là, le sommaire décisionnel, appel d'offres
18 8970, l'effet à l'écran c'est juste qu'on s'entende
19 qu'on parle bien du même contrat. Est-ce que c'est
20 le contrat dont on faisait état?

21 R. Oui.

22 Q. **[775]** Juste pour compléter le témoignage, je vais
23 le déposer, donc on est rendu, à moins que je ne me
24 trompe, 309, donc 27P-309 qui sera donc sommaire
25 décisionnel appel d'offres 8970.

1 27P-309 : Sommaire décisionnel appel d'offres

2 8970

3

4 Q. **[776]** Donc je comprends que pour finir cette
5 histoire-là que vous avez obtenu le contrat?

6 R. Oui.

7 Q. **[777]** Et comment se sont déroulés les travaux sur
8 le chantier?

9 R. Les travaux se sont bien déroulés, mais on avait un
10 inspecteur qui était assez sévère.

11 Q. **[778]** On va y revenir tout à l'heure, on va juste
12 continuer à couvrir les visites et appels que vous
13 avez...

14 R. O.K.

15 Q. **[779]** ... et on parlera tout à l'heure de son
16 fonctionnaire-là?

17 R. C'est beau.

18 Q. **[780]** Donc ça c'est votre histoire avec Conex?

19 R. Oui.

20 Q. **[781]** Est-ce que c'est arrivé à d'autres reprises
21 que les gens de Conex sont venus vous voir?

22 R. Non.

23 Q. **[782]** C'est la seule fois où vous avez, les
24 connaissiez-vous avant qu'ils viennent vous voir?

25 R. Non.

1 Q. **[783]** Puis vous ne leur avez jamais parlé depuis?

2 R. Non.

3 Q. **[784]** Vous m'avez parlé de la famille Catalogna?

4 R. Oui.

5 Q. **[785]** On parle de quel contrat, est-ce que vous
6 vous en souvenez? De quel contrat, parce que vous
7 nous avez parlé qu'ils ont visité ou ils vous ont
8 contacté?

9 R. Bien ils m'ont contacté, j'ai fait à peu près trois
10 soumissions à Lachine.

11 Q. **[786]** O.K.

12 R. Et il y en a une des trois que monsieur Catalogna
13 m'a téléphoné pour savoir si je soumissionnais le
14 projet.

15 Q. **[787]** Est-ce que lui avait soumissionné dans les
16 trois aussi, est-ce que vous vous en rappelez de
17 ça?

18 R. Je ne me rappelle pas.

19 Q. **[788]** O.K. Donc une des trois vous avez
20 soumissionné trois fois à Lachine et une des trois
21 fois monsieur Catalogna vous contacte?

22 R. Oui.

23 Q. **[789]** Au téléphone je présume?

24 R. Oui.

25 Q. **[790]** Il vous dit quoi?

1 R. Bien est-ce que tu vas déposer cette soumission-là
2 un tel, un tel? Moi j'ai dit oui.

3 Q. **[791]** O.K. Et ensuite?

4 R. Donc il n'a pas parlé beaucoup plus que ça, il a
5 juste fait allusion, mais on aimerait ça que tu te
6 retires de cette soumission-là. Moi j'ai dit non.

7 Q. **[792]** Est-ce qu'il a justifié sa demande?

8 R. Bien c'est dur à justifier.

9 Q. **[793]** Non, en voulant dire monsieur Conte lui il
10 avait dit c'est à mon tour, c'est mon contrat,
11 c'est mon territoire?

12 R. Bien c'est toujours la même rengaine qu'on entend.
13 C'est un circuit fermé. Cette soumission-là est à
14 moi, donc on veut que tu te retires de la
15 soumission.

16 Q. **[794]** Pour reprendre vos propos, cette rengaine-là
17 c'est quoi, vous dites que c'est à mon tour, c'est
18 mon territoire?

19 R. C'est ça.

20 Q. **[795]** Quel genre de choses que vous entendez?

21 R. C'est toujours les mêmes chose qui se répètent, tu
22 n'as pas d'affaire là, tu ne fais pas partie du
23 cercle, cette soumission-là, elle m'appartient.
24 C'est moi qui vais la faire. »

25 Q. **[796]** Est-ce que vous vous êtes déjà enquis auprès

1 de ces gens-là ou d'autres personnes, à savoir
2 comment faire partie du cercle?

3 R. Non.

4 Q. **[797]** Ça ne vous intéressait pas?

5 R. Non.

6 Q. **[798]** Pour quelle raison?

7 R. Parce que c'est illégal.

8 Q. **[799]** Puis monsieur Catania donc, il vous contacte
9 une première fois. Il vous explique que c'est à son
10 tour, c'est son contrat?

11 R. Hum, hum.

12 Q. **[800]** Et, là, vous refusez en disant : « Je vais
13 soumissionner »?

14 R. Exact.

15 Q. **[801]** Ensuite est-ce qu'il...

16 R. Quelques jours plus tard...

17 Q. **[802]** ... réitère sa demande?

18 R. Quelques jours plus tard, il me rappelle, il me
19 fait une offre de vingt-cinq mille dollars
20 (25 000 \$) pour ne pas soumissionner. Il dit : « Tu
21 n'as pas à t'en faire, il dit, si tu acceptes, il
22 dit, nous, on va la rajouter dans le prix de la
23 soumission. »

24 Q. **[803]** Est-ce qu'il vous a dit s'il avait contacté
25 les autres soumissionnaires pour faire la même

1 offre?

2 R. Non. Les individus ne nous parlent jamais des
3 autres. Ils nous parlent toujours à nous
4 directement.

5 Q. **[804]** Vous répondez quoi quand on fait cette
6 alléchante offre?

7 R. J'ai dit : « Tu fais ton affaire, je fais la
8 mienne. »

9 Q. **[805]** Puis qu'est-ce qui est arrivé finalement?

10 R. Bien, on a soumissionné. Puis je ne pense pas que
11 j'ai obtenu, ce n'est pas le contrat que j'ai
12 obtenu.

13 Q. **[806]** Non, ce n'est pas celui-là?

14 R. Non.

15 Q. **[807]** On en avait trouvé un autre, mais ce n'est
16 pas celui-là, je vous l'ai montré.

17 R. Oui.

18 Q. **[808]** Vous n'êtes pas certain que c'est celui-là?

19 R. Je ne crois pas.

20 Q. **[809]** On ne le produira pas pour ne pas alourdir
21 pour rien la preuve. Donc, ça nous fait deux des
22 trois individus ou entreprises que vous avez
23 mentionnés. Il me reste monsieur Ste-Croix.

24 R. Oui.

25 Q. **[810]** Donc, on parle de quel contrat? Est-ce que

1 c'est arrivé seulement une fois ou c'est arrivé
2 plusieurs fois que vous avez des discussions, si je
3 les qualifie d'ainsi...

4 R. Avec monsieur Ste-Croix?

5 Q. **[811]** Oui.

6 R. Deux fois.

7 Q. **[812]** Deux fois?

8 R. Oui. Ça, c'est en deux mille sept (2007). C'est
9 pour le projet Vincent d'Indy.

10 Q. **[813]** Puis l'autre fois c'est quand?

11 R. C'est toujours pour le même projet.

12 Q. **[814]** O.K. C'est le même projet?

13 R. Oui.

14 Q. **[815]** Parfait. O.K.

15 R. Le même projet.

16 Q. **[816]** Vincent d'Indy, ça consiste, dis-je, en quoi
17 ce projet-là?

18 R. Vincent d'Indy, c'est un bassin d'eau potable.

19 Q. **[817]** D'accord.

20 R. Proche de l'université Vincent d'Indy. Et il y
21 avait de l'eau qui s'infiltrait dans le bassin.
22 Donc, il fallait enlever la terre sur le bassin et
23 étanchéiser le bassin avec un géotextile
24 imperméable pour empêcher l'infiltration d'eau dans
25 le bassin d'eau potable.

1 Q. **[818]** D'accord. Donc, là, corrigez-moi si je me
2 trompe, vous lisez votre revue Constructo, vous
3 constatez qu'il y a cet appel d'offres qui s'ouvre.
4 Vous allez chercher les documents?

5 R. Oui.

6 Q. **[819]** Ensuite il se passe quoi? C'est quand que
7 monsieur Ste-Croix vous contacte la première fois?

8 R. Monsieur Ste-Croix m'appelle à l'intérieur d'une
9 semaine après que je suis allé chercher l'appel
10 d'offres me disant encore une fois que je n'ai pas
11 d'affaire là, ce n'est pas sur mon territoire, je
12 n'ai pas... et c'est à son tour d'avoir l'appel
13 d'offres.

14 Q. **[820]** Est-ce qu'il justifie différemment des autres
15 ou encore une fois c'est...

16 R. Non.

17 Q. **[821]** ... pour reprendre vos termes, la même
18 cassette?

19 R. C'est toujours la même cassette. Puis, moi, bien,
20 je dis : « Fais ton affaire, je fais la mienne. »

21 Q. **[822]** Et, là, on est en deux mille sept (2007)?

22 R. Oui.

23 Q. **[823]** Et j'imagine que, si je me fie à votre
24 témoignage depuis le début, vous allez refuser?

25 R. Exact.

1 Q. **[824]** Est-ce qu'il se réessaie une fois de plus?

2 R. Oui, il m'a appelé deux fois.

3 Q. **[825]** Deux fois?

4 R. Oui. Encore là pour me dire : « Bien, ce n'est pas
5 à toi, ce n'est pas à ton... tu ne fais pas partie
6 du groupe, tu ne dois pas soumissionner, dépose pas
7 la soumission, c'est à moi. »

8 Q. **[826]** Oui. Pardon.

9 R. « C'est à moi la soumission », c'est ce qu'il me
10 dit toujours.

11 Q. **[827]** Ces appels-là durent combien de temps?

12 R. Ah, c'est très court.

13 Q. **[828]** Très court?

14 R. C'est très court. Je ne sais pas si ça dure une
15 minute, une minute ou deux.

16 Q. **[829]** Monsieur Ste-Croix, lui, est-ce qu'il est
17 aussi poli, entre guillemets, que les autres...

18 R. Oui.

19 Q. **[830]** ... ou il est un peu plus agressif?

20 R. C'est toujours poli.

21 Q. **[831]** Toujours poli?

22 R. Oui.

23 Q. **[832]** Donc, il se réessaie une deuxième fois?

24 R. Oui.

25 Q. **[833]** Sans succès?

1 R. Je lui dis non.

2 Q. **[834]** Est-ce qu'il va se réessayer une troisième
3 fois?

4 R. Non.

5 Q. **[835]** Donc, j'imagine que vous obtenez le contrat?

6 R. Oui.

7 Q. **[836]** Je vous demanderais, Madame Blanchette, cette
8 fois-ci à l'onglet 3, procès-verbal d'une séance
9 publique d'ouverture de soumissions (SP07 0267).

10

11 27P-310 : Procès-verbal d'une séance publique
12 d'ouverture de soumissions
13 (SP07 0267).

14

15 Je vous demanderais de regarder à l'écran, Monsieur
16 Théoret. Si on peut descendre juste un petit peu,
17 Madame Blanchette, ce serait apprécié, juste pour
18 qu'on puisse voir les trois noms. Parfait. Merci
19 beaucoup. Donc, je vois ici Gérald Théoret, c'est
20 votre entreprise?

21 R. Oui.

22 Q. **[837]** Entreprises Ste-Croix incorporée, qui est sur
23 la rue Richardson, c'est l'entreprise de monsieur
24 Ste-Croix?

25 R. Oui.

1 Q. **[838]** Et donc, je comprends, ça, c'est le résultat
2 d'ouverture des enveloppes?

3 R. Exact.

4 Q. **[839]** Donc vous avez eu le contrat?

5 R. Oui.

6 Q. **[840]** C'est un contrat qui s'échelonne sur... C'est
7 quoi la durée de ce contrat-là?

8 R. Ça s'est fait en deux phases, parce qu'on a
9 commencé à la fin août. Et les neiges ont pris
10 rapidement cette année-là en deux mille sept
11 (2007), au mois de novembre. Donc, on a terminé les
12 travaux au mois de novembre pour les reprendre au
13 printemps au mois de mai.

14 Q. **[841]** Donc, pendant... On va commencer avec
15 l'automne. Est-ce qu'il y a des choses... pas
16 anodines, mais particulières ou extraordinaires...

17 R. Oui.

18 Q. **[842]** ... qui sortent de l'ordinaire, devrais-je
19 plutôt dire, qui vont se produire sur ce chantier-
20 là?

21 R. On a eu du vandalisme sur nos équipements, des
22 graffitis sur notre machinerie lourde, sur notre
23 roulotte de chantier. Il y a eu des vitres de
24 pétées aussi.

25 Q. **[843]** O.K. On va y aller en détail. Donc, vous

1 dîtes des graffitis?

2 R. Oui.

3 Q. **[844]** Sur la roulotte de chantier, ça se produit
4 combien de fois?

5 R. Je pense que c'est trois reprises.

6 Q. **[845]** Trois reprises?

7 R. Oui.

8 Q. **[846]** Entre chaque, vous la faites nettoyer?

9 R. Oui.

10 Q. **[847]** Repeinturer ou?

11 R. Bien, on l'a fait nettoyer.

12 Q. **[848]** Nettoyer?

13 R. Oui.

14 Q. **[849]** Est-ce que les graffitis indiquent quelque
15 chose, un message quelconque?

16 R. Non, pas du tout. Ça semble être des jeunes qui
17 sont venus faire un graffiti.

18 Q. **[850]** Et, ça, c'est donc la roulotte de chantier.
19 Vous en avez une sur ce chantier-là une roulotte?

20 R. Oui, il y a une roulotte de chantier puis il y a
21 environ cinq à six pièces d'équipements.

22 Q. **[851]** De machinerie lourde?

23 R. Machinerie lourde, oui.

24 Q. **[852]** Et, là, celle-ci aussi a été vandalisée?

25 R. Oui, il y a eu des graffitis sur la machinerie

1 lourde et puis il y a eu ensuite des vitres de
2 cassées sur la machinerie lourde.

3 Q. **[853]** Vous parlez de cinq, six équipements de
4 machinerie lourde. Est-ce que les cinq, six ont été
5 victimes de graffitis?

6 R. Non. Il y avait des machineries lourdes que j'avais
7 en sous-traitance et il y avait les miennes. Celles
8 en sous-traitant n'avaient pas été touchées et les
9 miennes avaient été touchées.

10 Q. **[854]** Celles en sous-traitance, c'est clairement
11 indiqué « location » quelque chose ou c'est...

12 R. Exact.

13 Q. **[855]** ... écrit le nom de la compagnie qui vous
14 loue ça?

15 R. Ce n'est pas mon nom qui est sur la machine.

16 Q. **[856]** Tandis que vos machines, il y a votre nom...

17 R. Exact.

18 Q. **[857]** ... Théoret en grosses lettres?

19 R. Oui.

20 Q. **[858]** À ce moment-là, vous dites, vous avez cinq,
21 six machineries lourdes. Il y a combien de
22 machineries lourdes que vous possédez?

23 R. Il y en a trois à moi puis trois qui ne sont pas à
24 moi.

25 Q. **[859]** Donc, dans les trois qui sont à vous, est-ce

1 que les trois sont vandalisées avec des graffitis?

2 R. Je ne me rappelle pas si c'est les trois, mais je
3 sais que c'est les nôtres qui étaient vandalisées.

4 Q. **[860]** Parce qu'il y en a plus qu'une qui a été
5 vandalisée?

6 R. Oui.

7 Q. **[861]** Combien d'épisodes de vandalisme qu'il y a
8 eu? Parce que, tantôt, vous me parlez pour la
9 roulotte de chantier, vous parlez de trois
10 épisodes, si je peux les qualifiez d'ainsi, trois
11 événements. La machinerie lourde, c'est à combien
12 de reprises?

13 R. Dans les trois, j'inclus la machinerie lourde.

14 Q. **[862]** O.K.

15 R. Oui.

16 Q. **[863]** Juste la roulotte, c'est combien de fois?

17 R. Deux, trois.

18 Q. **[864]** O.K.

19 R. Tout se fait en même temps.

20 Q. **[865]** O.K.

21 R. La roulotte...

22 Q. **[866]** Ils ne font pas juste la roulotte?

23 R. Non, non, la roulotte et la machinerie lourde qu'il
24 se fait des graffitis dessus en même temps.

25 Q. **[867]** Puis les vitres cassées, c'est sur la

1 machinerie lourde?

2 R. Oui.

3 Q. **[868]** Pas à la roulotte de chantier?

4 R. Non, la roulotte, c'est toutes des broches sur les
5 vitres. Donc, c'est beaucoup plus dur à...

6 Q. **[869]** C'est plus protégé?

7 R. ... casser.

8 Q. **[870]** Puis combien de vitres ont été cassées?

9 R. Deux.

10 Q. **[871]** Puis ces dommages-là, disons ces graffitis-là
11 sur la roulotte de chantier, vos équipements de
12 machinerie lourde, les vitres cassées à deux
13 reprises, on parle de dommages de combien?

14 R. Peut-être mille (1 000 \$) à quinze cents dollars
15 (1 500 \$).

16 Q. **[872]** Que vous assumez vous-même...

17 R. Oui.

18 Q. **[873]** ... ou que vous êtes assuré pour ça?

19 R. Non, j'assume moi-même.

20 Q. **[874]** Est-ce qu'il y a d'autres vandalismes, style
21 graffitis ou...

22 R. Non.

23 Q. **[875]** ... vandalismes, on pourrait dire mineurs, si
24 on veut...

25 R. Non.

1 Q. **[876]** ... sans rien minimiser?

2 R. Non.

3 Q. **[877]** Est-ce qu'il arrive un autre événement
4 cependant sur les lieux en novembre?

5 R. Oui, à la fin novembre on m'a brûlé une pelle, une
6 pelle hydraulique.

7 Q. **[878]** La pelle c'est une pelle, bon, c'était votre
8 pelle, j'imagine?

9 R. Oui.

10 Q. **[879]** Est-ce qu'elle était une vieille pelle ou une
11 pelle neuve?

12 R. Non. C'est une pelle neuve que j'ai achetée au
13 début novembre.

14 Q. **[880]** Le même mois, la même année, deux mille sept
15 (2007)?

16 R. Oui, même mois de novembre, au début novembre, elle
17 est rentrée sur le chantier et à la fin novembre
18 ils ont cassé une fenêtre dans la cabine et puis
19 ils ont lancé un flair sur le siège.

20 Q. **[881]** On va y revenir en détail juste pour qu'on se
21 comprenne bien. Mais, juste avant, vous aviez
22 déboursé combien pour cette machinerie-là?

23 R. Deux cent huit mille dollars (208 000 \$) si je me
24 trompe pas.

25 Q. **[882]** Deux cent huit mille (208 000 \$)?

1 R. Oui.

2 Q. **[883]** Donc, là vous nous dites qu'ils ont cassé une
3 fenêtre...

4 R. Oui.

5 Q. **[884]** ... puis ils ont mis un flair, c'est quoi un
6 flair?

7 R. C'est ce qu'on met quand il y a des accidents sur
8 les routes, on frotte le bout et puis ça fait un
9 fluorescent rouge, donc ça produit de la chaleur,
10 donc ils ont jeté ça sur le siège de la pelle.

11 Q. **[885]** Et donc, vous parlez d'un incendie, comment
12 vous êtes informé de cet incendie-là?

13 R. Le matin la police m'a appelé.

14 Q. **[886]** Le lendemain matin?

15 R. Oui, bien ça ça se fait, je crois, dans la nuit, et
16 le matin vers sept, huit heures (8 h) la police
17 m'appelle.

18 Q. **[887]** Pour vous informer que...

19 R. Que la pelle avait passé au feu.

20 Q. **[888]** Savez-vous comment la police l'a su?

21 R. Non.

22 Q. **[889]** Comment ça s'est...

23 R. Non.

24 Q. **[890]** Avez-vous fait une plainte à la police?

25 R. Bien là j'ai eu un rapport de police qui a été

1 fait, évidemment...

2 Q. **[891]** Le soir même.

3 R. Oui, la police m'a appelé, donc il y a eu un
4 rapport de police qui a été fait.

5 Q. **[892]** Je vous demanderais, Madame Blanchette,
6 d'exhiber si c'était possible l'onglet 4. Oui, je
7 vais le produire sous 27P-310.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 J'aimerais savoir, juste un moment.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Oui.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[893]** Monsieur Théorêt, dites-moi le premier
14 événement, est-ce que... à quel moment est-ce que
15 c'est arrivé c'est-à-dire les graffitis et les
16 vitres brisées sur votre équipement?

17 R. C'est au début du chantier, je pense qu'on a
18 commencé le chantier à la fin août, donc ça a
19 commencé assez rapidement après.

20 Q. **[894]** O.K. Merci.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Oui, Madame la greffière, effectivement merci du
23 rappel, 27P-310, qui sera le procès-verbal d'une
24 séance publique d'ouverture de soumissions
25 SP07 0267.

1 27P-310 : Procès-verbal d'une séance publique
2 d'ouverture de soumissions (SP07 0267)

3

4 Qui est le contrat pour le réservoir Vincent
5 d'Indy. Donc, j'en étais au quatrième onglet, qu'on
6 intitule : Rapport d'enquête Service de police de
7 la Ville de Montréal.

8 Q. **[895]** Est-ce que ce document-là vous est familier,
9 Monsieur Théorêt?

10 R. Oui.

11 Q. **[896]** C'est quoi exactement?

12 R. C'est un rapport de police qui indique le
13 vandalisme sur la machinerie lourde.

14 Q. **[897]** Est-ce que vous avez déjà pris connaissance
15 de ce rapport-là?

16 R. Pas à ma mémoire, non.

17 Q. **[898]** Je vous demanderais d'aller à la troisième
18 page... à la quatrième page, pardon, la dernière,
19 en fait. Oui, juste ici, ça va être parfait. Merci.
20 On voit vers le bas, la deuxième flèche dans le
21 bas, on voit :

22 Incendie suspect par le fait qu'il est
23 presque impossible que le feu ait pris
24 seul.

25 Vous nous parlez d'un incendie criminel?

1 R. Oui.

2 Q. **[899]** Est-ce que c'est un peu ça que vous vouliez
3 dire, c'est-à-dire que c'est presque impossible
4 qu'il y ait un flair, comme vous l'appellez, se
5 ramasse là...

6 R. Non.

7 Q. **[900]** ... les vitres cassées.

8 R. C'est impossible.

9 Q. **[901]** On va produire le rapport de Service de
10 police de la Ville de Montréal sous la cote donc
11 27P-311.

12

13 27P-311 : Rapport d'enquête Service de police de
14 la Ville de Montréal (SPVM)

15

16 Donc une fois que les policiers vous ont informé du
17 sinistre, est-ce que vous étiez assuré pour cette
18 machinerie-là?

19 R. Oui.

20 Q. **[902]** J'imagine que vous avez informé vos
21 assureurs?

22 R. Oui.

23 Q. **[903]** Est-ce que vous avez été indemnisé?

24 R. Oui.

25 Q. **[904]** À quelle hauteur avez-vous été indemnisé?

1 R. Cent vingt-quatre mille dollars (124 000 \$) sur
2 cent trente mille (130 000 \$).

3 Q. **[905]** Donc, cent vingt-quatre mille (124 000 \$) ça
4 c'est la valeur des dommages?

5 R. Cent trente mille (130 000 \$) la valeur des
6 dommages, il y a toujours un déductible.

7 Q. **[906]** D'accord.

8 R. Donc, il y a six mille dollars (6 000 \$) de
9 déductible sur le cent trente mille (130 000 \$).

10 Q. **[907]** Vous avez été payé pour ça?

11 R. Oui.

12 Q. **[908]** Et les réparations ont été faites?

13 R. Oui.

14 Q. **[909]** Je vous demanderais, comme dernière pièce,
15 Madame Blanchette, à l'onglet 5. Si on peut juste
16 aller à la dernière page. Ici on voit un chèque...
17 deux chèques, en fait, un de quatre-vingt-douze
18 mille dollars (92 000 \$) et un de trente-deux mille
19 dollars (32 000 \$). C'est les noms, je comprends
20 que c'est les chèques qui vous ont été faits...

21 R. Oui.

22 Q. **[910]** ... pour votre indemnité pour un total de
23 cent vingt-quatre mille dollars (124 000 \$)?

24 R. Oui.

25 Q. **[911]** Si on peut revenir juste à la seconde page,

1 Madame Blanchette, dans le milieu de la page il y a
2 une ventilation des dommages. Oui, juste ici, je
3 vous demanderais peut-être de prendre quelques
4 instants de regarder les chiffres qui sont dans le
5 milieu. Ça va?

6 R. Oui, oui.

7 Q. **[912]** Juste pour être sûr qu'on se comprenne bien,
8 le premier chiffre c'est la valeur de la
9 réparation, quatre-vingt-dix-huit mille dollars
10 (98 000 \$), c'est bien ça?

11 R. Exact, oui.

12 Q. **[913]** Et les autres chiffres, location, vingt-deux
13 mille dollars (22 000 \$), ça c'est pour quelle
14 raison?

15 R. Il a fallu moi que je loue une autre machine pour
16 faire les travaux que celle qui avait été
17 incendiée.

18 Q. **[914]** Pendant qu'ils réparent l'autre?

19 R. Exact.

20 Q. **[915]** Et finalement, remorquage, dix mille dollars
21 (10 000 \$).

22 R. Donc, il a fallu amener la machine de Vincent
23 d'Indy au manufacturier. Donc, c'est très
24 dispendieux parce que la machine n'est plus
25 fonctionnelle. Donc, il faut amener une autre

1 machine pour faire fonctionner la machine qui a
2 brûlé pour l'embarquer sur le fardier. Donc, c'est
3 pour ça que c'est dispendieux comme remorquage.

4 Q. **[916]** Quelque chose d'autre à ajouter sur ce
5 contrat-là?

6 R. Non.

7 Q. **[917]** Donc, 27P-312, qu'on intitulera donc
8 documents d'assurance relatifs à la réclamation de
9 l'incendie de la machinerie lourde.

10

11 27P-312 : Documents d'assurance relatifs à la
12 réclamation de l'incendie de la
13 machinerie lourde

14

15 Donc, si on reste avant de quitter Montréal, est-ce
16 qu'il y a d'autres événements semblables que vous
17 avez...

18 R. Non.

19 Q. **[918]** Le témoin avant vous, monsieur Cadotte de
20 l'entreprise Ipex, il nous a parlé pendant près
21 d'une journée, incluant en contre-interrogatoire
22 des bienfaits, et plus en contre-interrogatoire des
23 moins bienfaits des tuyaux de PVC, pour les appeler
24 là de façon très simple. Vous là, qu'est-ce que
25 vous avez à dire sur l'utilisation de la tuyauterie

1 à Montréal?

2 R. Bien, à Montréal, on doit poser uniquement de la
3 fonte, comme monsieur Cadotte a dit, et à
4 l'extérieur de Montréal, c'est tout en PVC.

5 Q. **[919]** En quelle proportion environ? Vous dites « à
6 l'extérieur de Montréal »...

7 R. À quatre-vingt-quinze pour cent (95 %).

8 Q. **[920]** En PVC?

9 R. En PVC, dans les tuyaux d'aqueduc.

10 Q. **[921]** Et là je vous demande ça d'un point de vue
11 plus pratique là parce que...

12 R. Oui.

13 Q. **[922]** ... malgré que vous êtes dans la construction
14 depuis soixante-dix-neuf (79) vous avez dit.

15 R. Oui.

16 Q. **[923]** Ça fait trente-trois (33) ans que vous êtes
17 dans le domaine.

18 R. Oui.

19 Q. **[924]** D'un point de vue pratique là, qu'est-ce que
20 vous pouvez nous dire sur les caractéristiques
21 comparatives entre ces deux tuyaux-là?

22 R. Bien, au niveau de la pose, c'est plus facile de
23 poser du PVC parce que...

24 Q. **[925]** Est-ce que c'est plus rapide aussi?

25 R. Oui, plus rapide, puis c'est plus léger, donc plus

1 facile à manoeuvre. Et deuxièmement, c'est moins
2 dispendieux.

3 Q. **[926]** Est-ce que c'est plus durable aussi?

4 R. Bien, moi, je pense que oui parce que la preuve est
5 que les tuyaux de fonte à Montréal, c'est qu'ils
6 pourrissent et ils percent. Du PVC, bien, ça ne
7 pourrait pas, donc ça ne percera pas.

8 Q. **[927]** Si on sort de Montréal, est-ce que vous êtes
9 allé dans d'autres municipalités? Vous avez parlé
10 tout à l'heure, évidemment, des municipalités
11 environnantes au siège de votre entreprise.

12 R. Oui.

13 Q. **[928]** À l'exception de votre terrain de jeu ou
14 votre carré de sable, si je peux l'appeler ainsi
15 là...

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[929]** ... est-ce que vous avez été dans d'autres
18 municipalités qu'à Montréal? Longueuil, Laval,
19 Sherbrooke, Gatineau, si on s'éloigne un peu.

20 R. J'ai soumissionné deux fois à Laval.

21 Q. **[930]** Deux fois?

22 R. Oui.

23 Q. **[931]** Depuis deux mille trois (2003), quatre-vingt-
24 dix-sept (97)? Depuis quand?

25 R. Ah! Depuis tout... depuis que mon père même avait

1 la compagnie.

2 Q. **[932]** O.K. Deux fois.

3 R. On a soumissionné deux fois à Laval.

4 Q. **[933]** En quelle année ces deux fois-là?

5 R. Ah! Dans les années deux mille un (2001), je ne
6 serais pas capable de vous préciser l'année exacte
7 là, mais dans les années deux mille (2000).

8 Q. **[934]** O.K. Et est-ce que vous avez eu du succès?

9 R. On n'a pas remporté les prix, les prix sont très
10 très très bas à Laval.

11 Q. **[935]** Donc, vous n'avez eu aucun... vous n'avez eu
12 aucune, pardon, des deux soumissions.

13 R. Non.

14 Q. **[936]** Qu'est-ce que vous avez constaté? Vous dites
15 que les prix sont plus bas qu'à Montréal ou que
16 partout ailleurs?

17 R. Non, ils sont plus bas que partout ailleurs.

18 Q. **[937]** Beaucoup?

19 R. Oui. Je vous dirais que ça n'a pas de sens.

20 Q. **[938]** Êtes-vous capable de mettre un pourcentage
21 sur le...

22 R. Ah! Ça va être vingt pour cent (20 %) en bas de
23 n'importe où ailleurs.

24 Q. **[939]** Et à Montréal, est-ce que c'est en bas?

25 R. À Montréal, bien, c'est trente à quarante pour cent

1 (30 %-40 %) plus haut qu'ailleurs.

2 Q. **[940]** Ça veut dire qu'une unité qui va me coûter
3 cent dollars (100 \$) à Châteauguay va m'en coûter
4 cent vingt... cent trente (130 \$) à Montréal et
5 quatre-vingt (80 \$) à Laval?

6 R. Exact. Ce qui est impossible.

7 Q. **[941]** Qu'est-ce que vous voulez dire par « c'est
8 impossible »?

9 R. Bien, c'est impossible que ça coûte quatre-vingts
10 (80 \$) à Laval. Parce que, moi... à moi, elle me
11 coûte le même prix.

12 Q. **[942]** Vous, elle vous coûte le coûtant que les gens
13 soumissionnent à Montréal, c'est ça que vous voulez
14 dire ou...?

15 R. Non, elle me coûte mon coûtant. Quand je vais à
16 Laval, elle me coûte mon coûtant.

17 Q. **[943]** O.K. Donc, vous ne faites pas de profit.

18 R. Je ne fais pas de profit, je ne suis même pas
19 capable de le poser. Je n'ai pas d'argent pour le
20 poser.

21 Q. **[944]** Est-ce que vous savez... C'est une question
22 ouverte là. Est-ce que vous savez s'il y a un
23 système... il y a un système semblable à
24 Montréal...

25 R. Bien, moi, ce que je crois...

1 Q. **[945]** ... ou vous n'avez pas assez soumissionné?

2 R. ... ce que je crois, c'est qu'il y a des
3 entrepreneurs qui savent des choses qu'on ne sait
4 pas lors du dépôt des soumissions. Donc, il y a un
5 bordereau de soumission, il y a des items au
6 bordereau qui ne se feront pas que, nous, on ne
7 sait pas. Donc, eux, ils mettent zéro sur ces
8 items-là et, nous, on met un prix, donc la
9 soumission est débalancée.

10 Q. **[946]** Pour tirer ces conclusions-là, pour faire cet
11 énoncé factuel-là, sur quoi vous vous basez?

12 R. Bien, un prix ridiculement bas.

13 Q. **[947]** Oui. Mais, les prix, vous les savez comment?

14 R. Bien, les ouvertures sont publiques.

15 Q. **[948]** O.K. Donc, vous vous informez de...

16 R. C'est une soumission publique. Donc, sur un projet
17 qui vaut un million (1 M\$), bien, le gars qui l'a,
18 il l'a à huit cent mille (800 000 \$), donc
19 impossible à faire à huit cent mille (800 000 \$).

20 Q. **[949]** Et vous, ce projet-là, vous le mettriez à
21 combien? Vous soumissionneriez à combien pour ce
22 projet-là hypothétique?

23 R. Bien, c'est ça. Mettons, moi, je soumissionne à un
24 million (1 M\$)...

25 Q. **[950]** Un million (1 M\$). O.K.

1 R. ... et celui qui l'a est à huit cent mille
2 (800 000 \$), donc c'est impossible de faire le
3 projet à huit cent mille (800 000 \$).

4 Q. **[951]** Est-ce que vous êtes allé jusqu'à faire
5 l'étude à la fin, à la fin du projet...

6 R. Non.

7 Q. **[952]** ... ou cette constatation-là est juste au
8 niveau de l'ouverture?

9 R. Non. Exact.

10 Q. **[953]** Vous n'avez pas vérifié à la fin si
11 effectivement il y a moins ou plus ou moins de
12 variations qui feraient en sorte que le prix
13 retomberait à un million (1 M\$), par exemple.

14 R. Non.

15 Q. **[954]** Vous n'avez pas fait cet exercice-là.

16 R. On a déposé... on a soumissionné à deux reprises,
17 après ça, on a abandonné ça.

18 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19 Q. **[955]** Juste pour que je comprenne bien le
20 stratagème, ce que vous dites, c'est qu'à Laval on
21 pourrait peut-être avoir des projets où on a un
22 bordereau...

23 R. Oui.

24 Q. **[956]** ... pour du travail, par exemple, transport
25 de... je ne sais pas, moi, de dix (10) tonnes de

1 terre...

2 R. Hum, hum.

3 Q. **[957]** ... mais les gens qui ont une information
4 privilégiée savent qu'il n'y a pas de terre à
5 transporter. Donc, eux cotent zéro alors que vous,
6 vous n'avez pas le choix, vous mettez un prix parce
7 que vous savez que vous devez le faire.

8 R. Exactement.

9 Q. **[958]** C'est ça?

10 R. Oui.

11 Q. **[959]** C'est comme ça que ça fonctionne?

12 R. Oui.

13 Q. **[960]** Merci.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[961]** Si on passe maintenant à la corruption parce
16 qu'on a parlé... là on vient de couvrir un peu la
17 collusion ou ce qu'il pourrait y avoir comme
18 système, dans ce que vous avez pu constater dans
19 vos dizaines d'années d'expérience. Avez-vous été
20 témoin ou avez-vous eu connaissance de corruption,
21 que ce soit dans les travaux publics là, que ce
22 soit à Montréal, à Laval, dans les municipalités
23 que vous nous parliez tout à l'heure, Châteauguay,
24 Beaconsfield et les autres, au MTQ, dans le cadre
25 de vos contrats, est-ce que vous avez, en d'autres

1 termes, été témoin d'actes de corruption ou de
2 tentative de corruption?

3 R. Témoin personnel?

4 Q. **[962]** Oui.

5 R. Non.

6 Q. **[963]** Jamais?

7 R. Non.

8 Q. **[964]** Et vous personnellement, tantôt vous nous
9 avez parlé d'un fonctionnaire là qui était zélé et
10 tout, il n'y a pas eu de...

11 R. O.K. Vous parlez de monsieur... O.K.

12 Q. **[965]** Non, je ne parle pas de rien. C'est parce que
13 tantôt vous nous avez parlé s'il y a eu des
14 problèmes sur le chantier « oui, j'ai eu un
15 fonctionnaire qui était un peu zélé » là ou je ne
16 sais pas le terme que vous...

17 R. Oui, sur la rue...

18 Q. **[966]** ... avez utilisé.

19 R. ... sur la rue Frère-André, il y avait un monsieur
20 Guy Girard qui était inspecteur de la Ville de
21 Montréal...

22 Q. **[967]** O.K.

23 R. ... et puis lui, bien, à un moment donné, il m'a
24 fait sous-entendre qu'il avait besoin des pneus
25 d'hiver pour son auto.

1 Q. **[968]** Il vous dit ça comment? Il ne vous dit pas :
2 « Il faut que j'aille changer mes pneus, t'en as-tu
3 quatre dans ton auto? »

4 R. Bien, non, non, très subtilement : « Tu connais-tu
5 quelqu'un qui pourrait me fournir des pneus d'hiver
6 pour mon auto? » Moi, je ne suis pas résidant de
7 Montréal, rien là, je ne fais même pas affaires
8 avec des gens de Montréal.

9 Q. **[969]** Savez-vous s'il le sait, monsieur... c'est
10 Girard ou...

11 R. Oui, Guy Girard.

12 Q. **[970]** Guy Girard, est-ce qu'il le sait, lui, que
13 vous n'habitez pas à Montréal?

14 R. Ah! J'imagine que oui.

15 Q. **[971]** Il vous demande...

16 R. Là je ne peux pas vous le confirmer, mais je pense
17 que oui.

18 Q. **[972]** Il vous demande quatre pneus d'hiver.

19 R. Oui.

20 Q. **[973]** Pour lui? Pour ses enfants?

21 R. Pour son auto à lui.

22 Q. **[974]** Et vous, est-ce qu'il vous demande ça... il
23 vous demande ça combien de fois?

24 R. Juste une fois.

25 Q. **[975]** Vous répondez quoi?

1 R. Non.

2 Q. **[976]** « Non » que vous ne connaissez personne?

3 R. Non, c'est ça, je ne connais pas personne qui a des
4 pneus d'hiver pour lui.

5 Q. **[977]** Et après ça, comment il est? Est-ce qu'il est
6 déçu? Fâché?

7 R. Ah! Il est un peu déçu, mais là après ça, bien, le
8 contrat s'est exécuté, mais d'une manière très
9 sévère.

10 Q. **[978]** C'est-à-dire?

11 R. Bien, quand on parle de compaction des sols, ainsi
12 de suite, si c'est demandé à quatre-vingt-douze
13 pour cent (92 %), bien, ce n'était pas quatre-
14 vingt-onze point cinq (91,5 %), c'était quatre-
15 vingt-douze pour cent (92 %). Donc, le monsieur
16 était « by the book » sur toute la ligne.

17 Q. **[979]** Mais, qu'est-ce qu'il y a de mal à être « by
18 the book »?

19 R. Bien, c'est... ce sont des méthodes de travail
20 qu'on fait habituellement qui, lui, monsieur était
21 plus sévère qu'on avait de besoin là.

22 Q. **[980]** Quand vous dites...

23 R. C'était exagéré, d'après moi.

24 Q. **[981]** Par rapport à quoi? Par rapport aux autres
25 surveillants de Montréal ou par rapport aux autres

1 surveillants au Québec dans d'autres municipalités?

2 R. Par rapport aux autres surveillants au Québec.

3 Q. **[982]** Mais, à Montréal, est-ce que les autres
4 surveillants dans... vous avez fait quatre ou cinq
5 contrats, je crois, à Montréal.

6 R. Oui.

7 Q. **[983]** Ça, ça en est un, mais les trois ou quatre
8 autres contrats, eux, est-ce que les surveillants
9 ou les fonctionnaires de la Ville sont aussi zélés
10 ou...

11 R. Non. Monsieur Girard était plus zélé que ceux-là.

12 Q. **[984]** Mais un petit peu plus ou il y avait quand
13 même un contraste assez notable?

14 R. Il y avait un contraste.

15 Q. **[985]** Vous donnez l'exemple du gravier, de la
16 compaction.

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[986]** Est-ce qu'il y a d'autres exemples pour nous
19 imaginer un peu ce que vous voulez dire?

20 R. Bien par mémoire non là, parce que ça fait quand
21 même, en deux mille trois (2003) là que ça s'est
22 fait, mais je me rappelle juste qu'il était zélé.
23 Puis moi aussi, bien je ne suis pas sur le
24 chantier, j'ai mes hommes, j'ai mes contremaîtres.

25 Q. **[987]** D'accord.

1 R. Mes hommes sur le chantiers et les « feedback »
2 que j'avais des hommes c'est qu'il était bien zélé.

3 Q. **[988]** Est-ce que ça a eu des conséquences
4 financières pour vous ça là, le fait qu'il soit
5 zélé pour reprendre votre...

6 R. C'est sûr que c'est plus long à faire les contrats
7 que la normale.

8 Q. **[989]** Donc à part son désir de chausser son
9 véhicule automobile avec des pneus d'hiver, est-ce
10 qu'il y a d'autres besoins qu'il vous a communiqué?
11 Est-ce qu'il y a d'autres demandes qu'il vous a
12 faites?

13 R. Oui. À la fin du contrat il nous a demandé pour
14 aller dîner à un restaurant assez dispendieux à
15 Montréal.

16 Q. **[990]** Comment qu'il vous demande ça?

17 R. « Bien là on a fini le contrat, il faut aller fêter
18 ça, donc on va aller dîner » à un restaurant
19 dispendieux à Montréal.

20 Q. **[991]** Vous dites quoi? Non?

21 R. Non, j'ai accepté.

22 Q. **[992]** Pourquoi vous avez accepté? Vous avez refusé
23 les pneus d'hiver, vous refusez vingt-cinq mille
24 dollars (25 000 \$) qu'on vous offre pour ne pas
25 soumissionner, vous me dites depuis tantôt, qu'est-

1 ce qui est illégal vous ne touchez pas à ça.

2 R. Hum, hum.

3 Q. **[993]** Pourquoi là, est-ce que vous cédez à la
4 tentation, pour quelle raison vous acceptez de...

5 R. Je ne sais pas. Je n'ai pas accepté pour aucune
6 bonne raison. J'ai accepté, je me suis dit « Ça va
7 me débarrasser, ça va être fini là, finissons-
8 en. ».

9 Q. **[994]** Ça, c'était à la fin du contrat?

10 R. Oui.

11 Q. **[995]** Puis la raison pourquoi vous faites ça c'est
12 pour vous en débarrasser?

13 R. Oui.

14 Q. **[996]** Ce n'est pas pour espérer peut-être que...

15 R. Non.

16 Q. **[997]** Il y a un extra ou un avenant quelconque qui
17 soit accordé?

18 R. Vous pouvez sortir le contrat puis vous allez voir
19 qu'il n'y a pas grand extra là-dessus.

20 Q. **[998]** Puis comment il vous demande ça, il dit :

21 « On va aller manger puis tu vas nous payer la
22 traite. », comment il...

23 R. C'est exactement de même là. « Le contrat est fini,
24 on va fêter ça ensemble, on va aller dîner dans un
25 bon restaurant puis tu vas payer. ».

1 Q. **[999]** Vous avez dit « O.K. ».

2 R. Oui.

3 Q. **[1000]** Puis vous êtes allé avec qui à part de
4 monsieur Girard?

5 R. Avec mon gérant de projet, monsieur Michel Laberge.

6 Q. **[1001]** Vous êtes allés à trois.

7 R. Oui.

8 Q. **[1002]** Pour dîner.

9 R. Oui.

10 Q. **[1003]** Puis ça a coûté combien?

11 R. Entre trois (300 \$) et quatre cents dollars
12 (400 \$).

13 Q. **[1004]** À part ce repas-là, est-ce que vous avez
14 déjà offert des cadeaux?

15 R. Non.

16 Q. **[1005]** Des avantages?

17 R. Non.

18 Q. **[1006]** Il y a plusieurs témoins qui sont venus nous
19 dire que dans le temps de Noël il fallait faire
20 preuve de générosité aussi, des bouteilles de vin,
21 on a entendu parler de jambon puis de toutes sortes
22 de victuailles quelconques, des paniers. Vous, est-
23 ce que vous avez déjà joué dans cette...

24 R. Bien, il y a certains clients, oui, privés, qu'on a
25 offert des bouteilles de vin, oui.

1 Q. **[1007]** Mais au niveau de contrat, de clients
2 publics?

3 R. Non, jamais.

4 Q. **[1008]** Pourquoi? Saviez-vous que c'était quelque
5 chose d'assez répandu parmi les entrepreneurs?

6 R. Oui.

7 Q. **[1009]** Pourquoi ou comment vous saviez ça?

8 R. Parce que c'est une coutume. Les entrepreneurs
9 récompensent leurs clients.

10 Q. **[1010]** Incluant ceux du public?

11 R. Exact.

12 Q. **[1011]** Puis pourquoi vous, vous n'embarquez pas
13 dans la coutume?

14 R. Parce que je ne veux pas faire ça. Ça ne
15 m'intéresse pas. Moi je vais travailler, je me fais
16 payer, je te livre la marchandise, ça finit là.

17 Q. **[1012]** Ça va compléter l'interrogatoire de monsieur
18 Théoret, à moins que vous ayez des questions?

19 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

20 Q. **[1013]** Le contrat avec monsieur Girard, c'est en
21 quelle année?

22 R. Deux mille trois (2003) je crois.

23 Q. **[1014]** Deux mille trois (2003)?

24 R. Oui.

25 Q. **[1015]** Vous avez fait votre dernier contrat à

1 Montréal en quelle année?

2 R. Deux mille sept (2007).

3 Q. **[1016]** Deux mille sept (2007)?

4 R. Oui.

5 Q. **[1017]** Donc vous, vous ne donniez pas de cadeaux
6 aux gens de la ville?

7 R. Non.

8 Q. **[1018]** Donc que l'idée que c'est tout le monde qui
9 donnait des cadeaux aux fonctionnaires de la ville
10 et que c'était normal d'en avoir, vous, vous
11 n'étiez pas dans ça?

12 R. Non.

13 Q. **[1019]** Est-ce que dans d'autres villes à part
14 Montréal, des surveillants de chantier, ils vous
15 ont déjà demandé comme ça d'aller au restaurant ou
16 ils vous ont demandé quelque chose?

17 R. Non.

18 Q. **[1020]** C'est beau. Merci.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[1021]** Je voudrais revenir sur l'incident où vous
21 avez parlé qu'il vous avait demandé un endroit pour
22 poser ses pneus d'hiver ou qu'il avait besoin de
23 pneus d'hiver?

24 R. Il avait besoin de pneus d'hiver, oui.

25 Q. **[1022]** Qu'il avait besoin de pneus d'hiver.

1 R. Oui.

2 Q. **[1023]** Ça ne vous a pas tenté de lui dire que vous
3 ne connaissiez pas d'endroit? Ce que je veux dire
4 c'est comment faites-vous pour savoir que c'était
5 une demande louche?

6 R. Bien les mots, Madame Charbonneau, votre Honneur,
7 je ne me rappelle pas mais...

8 Q. **[1024]** Non, mais vous, comment vous faites pour
9 dire que, parce que vous semblez dire que c'était
10 une commande louche là.

11 R. Hum, hum.

12 Q. **[1025]** Que ce n'était pas vraiment des pneus
13 d'hiver qu'il voulait mais de l'argent.

14 R. Non, non, il voulait des pneus d'hiver.

15 Q. **[1026]** Ah, il voulait des pneus d'hiver?

16 R. Oui, oui, absolument.

17 Q. **[1027]** O.K.

18 R. Oui oui. Donc pourquoi je paierais des pneus
19 d'hiver à un inspecteur?

20 Q. **[1028]** O.K. Je comprends.

21 Me SIMON TREMBLAY:

22 Donc je ne sais pas s'il y a des gens...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Est-ce que quelqu'un va avoir un contre-
25 interrogatoire pour le témoin?

1 Me MARTIN ST-JEAN :

2 Littéralement deux minutes.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 O.K. Est-ce que vous voulez les faire maintenant ou
5 après la pause.

6 Me MARTIN ST-JEAN :

7 C'est comme vous voulez.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Bien c'est pour vous.

10 Me MARTIN ST-JEAN :

11 Moi, je peux le faire maintenant.

12

13 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MARTIN ST-JEAN :

14 Q. **[1029]** Bonjour Monsieur Théoret, Martin St-Jean
15 pour la Ville de Montréal. Outre Guy Girard, vous
16 avez fait affaire avec d'autres surveillants de
17 chantier à la Ville de Montréal?

18 R. Oui.

19 Q. **[1030]** Avez-vous conféré des avantages quelconques
20 à un autre chargé de projet ou un autre
21 fonctionnaire de la Ville de Montréal?

22 R. Non.

23 Q. **[1031]** Est-ce qu'il y a d'autres fonctionnaires de
24 la Ville de Montréal qui vous ont demandé des
25 avantages quelconques là?

1 R. Non.

2 Q. **[1032]** Pneus d'hiver, restaurants ou quoi que ce
3 soit?

4 R. Non.

5 Q. **[1033]** Il n'y a pas d'autres questions. Merci. En
6 fait, peut-être juste pour préciser, combien de
7 contrats au total environ avec la Ville de
8 Montréal?

9 R. Cinq.

10 Q. **[1034]** Cinq?

11 R. Oui.

12 Q. **[1035]** Parfait. Merci.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Est-ce que d'autres personnes veulent contre-
15 interroger monsieur Théoret? Non. Alors merci
16 beaucoup Monsieur Théoret.

17 R. Merci.

18 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

19

20 REPRISE DE L'AUDIENCE

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Bonjour, Monsieur.

23 M. PIERO DI IORIO :

24 Bonjour.

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Donc, comme prochain témoin, c'est monsieur Piero

3 Di Ioro.

4

5 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce vingt sixième (26ième)

6 jour du mois de novembre,

7

8 A COMPARU :

9

10 PIERO DI IORIO, entrepreneur

11

12 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

13

14 INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[1036]** Merci, Madame la Greffière. Alors, Monsieur

16 Di Iorio, votre nom, au son qu'il fait lorsque je

17 le prononce, vous êtes d'origine italienne, est-ce

18 que je me trompe?

19 R. C'est exact, oui.

20 Q. **[1037]** De quelle région d'Italie?

21 R. Des Abruzzes.

22 Q. **[1038]** Des Abruzzes.

23 R. Oui.

24 Q. **[1039]** Vous êtes né en Italie ou au Canada?

25 R. Ah! Je suis né ici à Montréal.

1 Q. **[1040]** Et votre père?

2 R. Mon père est né en Italie.

3 Q. **[1041]** Dans les Abruzzes.

4 R. C'est exact.

5 Q. **[1042]** Parfait. Dans quel secteur oeuvrez-vous?

6 Dans quel domaine oeuvrez-vous pour gagner votre
7 vie?

8 R. L'excavation.

9 Q. **[1043]** Dans le domaine de la construction.

10 R. Exact, construction, excavation.

11 Q. **[1044]** Plus précisément l'excavation.

12 R. Exactement.

13 Q. **[1045]** Depuis combien de temps êtes-vous dans le
14 domaine de la construction au sens général?

15 R. Depuis l'âge de... depuis l'âge de quinze (15) ans,
16 ce qui fait trente-trois (33) ans.

17 Q. **[1046]** O.K. Donc, ça nous mène en mil neuf cent
18 soixante-dix-neuf (1979).

19 R. Exact, soixante-dix-neuf (79).

20 Q. **[1047]** Et auprès de quelle entreprise avez-vous
21 débuté vos activités dans le domaine de la
22 construction?

23 R. En soixante-dix-neuf (79), mon père, mon frère et
24 moi avons ouvert une compagnie de construction qui
25 s'appelait Construction G. Di Iorio. En deux

1 mille... attendez une minute, en soixante-dix-neuf
2 (79), c'est ça. En quatre-vingt-dix-sept (97),
3 quatre-vingt-dix-huit (98), mon père est décédé,
4 donc j'ai laissé la compagnie. J'ai acheté une
5 compagnie en soixante-dix-neuf (79) qui s'appelait
6 Construction Bercan.

7 Q. **[1048]** Attendez juste... en soixante-dix-neuf (79)?

8 R. En quatre-vingt-dix-neuf (99).

9 Q. **[1049]** Quatre-vingt-dix-neuf (99). O.K.

10 R. Oui, je vous l'ai dit que les dates, je ne suis pas
11 fort.

12 Q. **[1050]** Pas de problème.

13 R. Excusez-moi.

14 Q. **[1051]** On va y arriver.

15 R. O.K. C'est bon.

16 Q. **[1052]** Donc, on va arrêter ici.

17 R. O.K.

18 Q. **[1053]** Donc, de soixante-dix-neuf (79) à quatre-
19 vingt-dix-neuf (99), je comprends, on va se rendre
20 peut-être à ce moment-ci au décès de votre père en
21 quatre-vingt-dix-huit (98).

22 R. C'est bon.

23 Q. **[1054]** L'entreprise de votre père s'appelait
24 comment exactement?

25 R. Construction G. Di Iorio.

1 Q. **[1055]** O.K. Et elle oeuvrait dans quel secteur ou
2 quelle était sa spécialisation dans la
3 construction?

4 R. Nous avons commencé en coffrage et bétonnage et
5 par après, nous avons grossi et nous avons commencé
6 à faire de l'excauation aussi.

7 Q. **[1056]** Parfait. Et ces activités-là s'opéraient
8 jusqu'en mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit
9 (1998)?

10 R. C'est ça, exact, quatre-vingt-dix-huit (98).

11 Q. **[1057]** Donc, en quatre-vingt-dix-huit (98), vous
12 avez parlé du décès de votre père.

13 R. C'est exact.

14 Q. **[1058]** Et donc vous, à ce moment-là, vous quittez
15 G. Di Iorio.

16 R. C'est exact.

17 Q. **[1059]** Et qu'est-ce que vous faites?

18 R. Je quitte G. Di Iorio, je prends une année « off »,
19 tout l'été « off » pour rester avec ma femme et mes
20 filles parce que je savais qu'après ça, en achetant
21 une compagnie, que je n'aurais plus le temps pour
22 le restant de mes jours tant que j'étais en
23 affaires. D'abord, j'ai décidé d'acheter
24 Construction Bercan en octobre quatre-vingt-dix-
25 huit (98).

1 Q. **[1060]** Et qui possédait à ce moment-là Construction
2 Bercan?

3 R. Construction Bercan, c'était monsieur Pat Bertone.

4 Q. **[1061]** O.K. Bercan, on écrit ça B-E-R-C-A-N?

5 R. C'est exact, B-E-R-C-A-N.

6 Q. **[1062]** Et cette entreprise-là Bercan oeuvrait
7 dans... se spécialisait dans quel secteur de la
8 construction?

9 R. Trottoir, bordure et excavation, un peu
10 d'excavation.

11 Q. **[1063]** Qui étaient les concurrents directs de
12 Bercan lorsque vous en avez acquis les actifs?

13 R. Bien, dans ce temps-là, c'étaient Construction
14 Mivela, anciennement Piazza, maintenant TGA, ATG
15 maintenant Mirabeau, anciennement ça s'appelait un
16 autre nom, je ne sais pas comment qu'il s'appelait
17 là, mais on faisait les trottoirs et bordures comme
18 eux autres le faisaient.

19 Q. **[1064]** O.K. Et est-ce que vous avez continué
20 d'utiliser le nom Bercan très longtemps?

21 R. Non. Après... après peut-être quatre ans ou cinq
22 ans, j'ai décidé de changer le nom puisque la
23 compagnie grossissait tellement et que je voulais
24 que mon nom soit associé à la compagnie que j'ai
25 montée, ce qui veut dire, c'est pour que j'ai

1 monté... on a ouvert la compagnie Construction...

2 Excavation DP qui est Di Iorio Piero.

3 Q. **[1065]** Et vous étiez avec qui dans cette
4 entreprise-là?

5 R. J'étais avec ma femme qui elle aussi s'appelle
6 Danielle Poitras, ses initiales sont DP aussi...

7 Q. **[1066]** Donc, c'était le nom...

8 R. ... et Danielle et Piero.

9 Q. **[1067]** ... c'était le nom...

10 R. C'étaient les initiales, le nom était parfait.

11 Q. **[1068]** ... prédestiné.

12 R. C'est ça.

13 Q. **[1069]** Et quel poste occupiez-vous au sein de cette
14 entreprise-là?

15 R. J'étais vice-président de la compagnie.

16 Q. **[1070]** Et votre femme?

17 R. Ma femme était présidente de la compagnie.

18 Q. **[1071]** Et quel était... vous nous avez parlé de
19 trottoir et bordure. Lorsque vous changez de
20 compagnie, est-ce que c'est un changement de nom ou
21 vous ouvrez une nouvelle entité et que vous
22 transférez les actifs?

23 R. Non, non, c'est juste une nouvelle identité qu'on a
24 changée. On a changé les actifs de place, mais
25 Bercan était toujours ouverte.

1 Q. **[1072]** O.K.

2 R. Et qu'on a juste... la même gang, la même équipe,
3 le même monde, la même bâtisse, on a juste changé
4 le nom, tu sais. On ne l'a pas fermé Bercan, mais
5 on ne l'a pas continué, elle a juste resté là.

6 Q. **[1073]** Donc, à part le nom et l'entité juridique
7 là...

8 R. C'est ça, c'est exact.

9 Q. **[1074]** ... il n'y a rien qui change.

10 R. C'est exact.

11 Q. **[1075]** On continue dans le même secteur avec les
12 mêmes gens et tout.

13 R. C'est exact, oui.

14 Q. **[1076]** Et dans quelle région est-ce que vous
15 oeuvrez à ce moment-là?

16 R. Montréal et les environs.

17 Q. **[1077]** Vos bureaux sont...

18 R. Surtout Montréal.

19 Q. **[1078]** Excusez-moi. Allez-y.

20 R. Montréal, Laval, Longueuil, dans ce coin-là là.

21 Q. **[1079]** O.K. Et à quel endroit est situé le siège
22 social de l'entreprise?

23 R. Le siège social se trouvait au 9800 de la
24 Martinière à Montréal-Est.

25 Q. **[1080]** Et est-ce que... vous dites que vous oeuvrez

1 à Montréal et les environs, Longueuil, Laval, les
2 couronnes Sud et Nord. Est-ce qu'on parle davantage
3 de contrats publics ou des contrats privés?

4 R. Au début, quand j'ai acheté Bercan, on
5 soumissionnait sur des contrats publics. Et par
6 après, quand j'ai vu que c'était un désastre,
7 c'était... c'était impossible d'avoir un contrat
8 public, j'ai décidé de m'en aller dans le
9 commercial industriel.

10 Q. **[1081]** Qui est davantage privé ou il y a également
11 du public?

12 R. Privé. Privé.

13 Q. **[1082]** Est-ce que vous... est-ce que vous
14 concentrez vos efforts à faire... à remplir des
15 appels... des appels d'offres ou vous êtes plutôt
16 un sous-traitant dans le cadre de ce genre de
17 contrats-là?

18 R. Quand j'étais commercial, résidentiel, c'est tout
19 de la sous-traitance que je faisais. Je n'allais
20 pas dans le général, j'étais en sous-traitance.

21 Q. **[1083]** Donc, vous ne soumissionniez pas auprès du
22 donneur d'ouvrage, mais plutôt auprès de la
23 personne qui obtient le contrat du donneur
24 d'ouvrage.

25 R. C'est exact. C'est exact.

1 Q. **[1084]** Et aujourd'hui en deux mille douze (2012)
2 est-ce que vous êtes toujours actif avec
3 Excavations D.P.?

4 R. Non. Excavations D.P. a fermé en...

5 Q. **[1085]** En quelle année?

6 R. ... deux mille huit (2008).

7 Q. **[1086]** En deux mille huit (2008)?

8 R. Oui.

9 Q. **[1087]** Au moment où qu'elle ferme ou juste avant un
10 peu, lorsqu'elle ferme on va y revenir, mais
11 j'imagine qu'il y a des raisons pas nécessairement
12 positives, à son apogée un peu avant sa fermeture,
13 on parle d'un chiffre d'affaires de combien par
14 année?

15 R. Quand j'ai acheté Constructions Bercan, on faisait
16 à peu près trois cent mille (300 000 \$) de chiffre
17 d'affaire par année. Quand j'ai fermé Excavations
18 D.P. on était rendu à trente millions (30 M\$) de
19 chiffre d'affaire par année.

20 Q. **[1088]** Puis quel genre d'équipements vous aviez?

21 R. J'avais vingt-deux (22) pelles, vingt-deux (22)
22 camions, cinq, six bulldozers, trois, quatre
23 pipines, six, sept rouleaux, j'avais, j'étais rendu
24 à un certain point que j'avais deux cents (200)
25 employés.

1 Q. **[1089]** Donc on parle, quand vous me décrivez, vous
2 nommez plutôt ce type de machinerie là, on parle de
3 machinerie plutôt lourde?

4 R. Oui, c'est toute de la machinerie lourde, oui.

5 Q. **[1090]** Est-ce qu'en plus, parce que je comprends
6 vous faites vous oeuvrez dans la construction, donc
7 vous faites des structures, des ouvrages, est-ce
8 qu'en plus de ça, vous faites de la location de vos
9 différentes machines...

10 R. Oui.

11 Q. **[1091]** ... dont vous venez de nous énumérer?

12 R. Oui, oui, aussitôt que, quand quelqu'un m'appelait
13 puis il avait besoin d'une pelle ou d'un bull avec
14 opérateur, toujours j'envoyais toujours mes
15 opérateurs. Je pouvais louer la machinerie à qui
16 qui voulait, tant et aussi longtemps qu'il me
17 payait à la fin du mois. Je voulais être payé puis
18 travailler c'est tout.

19 Q. **[1092]** Donc en deux mille neuf (2009) vous venez de
20 nous dire que c'est la fin de l'aventure avec D.P.?

21 R. C'est exact, oui.

22 Q. **[1093]** Comment va se conclure cette aventure-là?

23 R. Comment va se terminer.?

24 Q. **[1094]** Comment va se terminer si vous préférez?

25 R. C'est très mal.

1 Q. **[1095]** Qu'est-ce qui va se passer?

2 R. Bien on a eu un conflit avec notre institut
3 financière puis ils ont tiré la « plug » puis j'ai
4 été obligé de tout cesser toutes les opérations.

5 Q. **[1096]** O.K. Et donc il y a eu faillite?

6 R. Oui, il y a eu faillite, oui.

7 Q. **[1097]** Suite à cette faillite-là, est-ce que vous
8 mettez sur pied une autre entreprise, est-ce que
9 vous, qu'est-ce que vous faites?

10 R. Oui, le lendemain que la banque a cessé de nous
11 « backer », j'ai ouvert une petite compagnie qui
12 s'appelle Groupe Gesco parce que je voulais finir
13 de servir mes clients. J'avais des clients qui
14 voulaient absolument travailler avec moi puis
15 j'avais des jobs en marche, puis j'ai été obligé de
16 les finir parce que mon caractère à moi c'est de la
17 commencer et de la finir la job, qui arrive
18 n'importe quoi on la finit puis on en subit les
19 conséquences par après.

20 Q. **[1098]** Quand vous dites que votre institution
21 financière a décidé de ne plus vous « backer »,
22 vous voulez dire ne plus vous soutenir
23 financièrement?

24 R. C'est exactement, oui c'est ça.

25 Q. **[1099]** Et Gesco, est-ce que cette aventure-là a

1 duré bien longtemps?

2 R. Non, deux ans, deux, trois ans, jusqu'à
3 dernièrement, là, j'ai cessé à cause de ma santé,
4 j'ai arrêté de travailler.

5 Q. **[1100]** O.K. Pour quelle raison, la raison
6 principale que vous avez cessé vos activités c'est
7 la santé?

8 R. Oui, c'est ça, c'est exact.

9 Q. **[1101]** Il n'y a pas d'autre raison?

10 R. Non. Là c'est plutôt plus la santé.

11 Q. **[1102]** Donc si on aborde maintenant plus la
12 question de la collusion, donc si je me fie au
13 début de votre témoignage, vous avez déjà, bien
14 Excavations D.P. a déjà soumissionné pour des
15 contrats publics?

16 R. C'est exact, oui.

17 Q. **[1103]** C'était quoi le pourcentage, tantôt vous
18 avez parlé principalement, vous étiez maintenant
19 dans le privé, mais si on regarde depuis peut-être
20 votre prise de contrôle en quatre-vingt-dix-huit
21 (98), là, pas en quatre-vingt-dix-huit (98), mais
22 votre rachat plutôt en quatre-vingt-dix-huit (98)
23 de Bercan, je comprends qu'il y a certaines
24 modifications juridiques, on change de compagnie.
25 Mais vous personnellement au cours de cette

1 période-là de dix, douze ans, là, c'est quoi votre
2 proportion contrats dans le domaine privé et
3 contrats dans le domaine publique, en pourcentage?

4 R. Je dirais que le pourcentage était de quatre-vingt-
5 quinze pour cent (95 %) privé, cinq pour cent (5 %)
6 publique.

7 Q. **[1104]** Ce cinq pour cent (5 %) là, en nombre
8 absolu, on parle de combien de contrats?

9 R. Dans les quinze années, je dirais peut-être quatre
10 contrats.

11 Q. **[1105]** Quatre contrats?

12 R. Oui, c'est ça, quatre, cinq.

13 Q. **[1106]** Ville ou gouvernement?

14 R. Ville.

15 Q. **[1107]** Vous n'avez jamais fait affaire avec le
16 gouvernement?

17 R. Le MTQ?

18 Q. **[1108]** Bien le gouvernement du Québec, ça inclut
19 MTQ?

20 R. MTQ, oui, souvent sauf qu'en sous-traitance.

21 Q. **[1109]** En sous-traitance, mais je parle
22 directement...

23 R. Non, non.

24 Q. **[1110]** ... au niveau d'une soumission?

25 R. Non, non, aucunement.

1 Q. **[1111]** Et donc je comprends que les quatre contrats
2 sont dans des municipalités?

3 R. C'est exact.

4 Q. **[1112]** Dans quelles municipalités?

5 R. Montréal, il y en a eu un à Longueuil, puis c'est
6 tout.

7 Q. **[1113]** Donc trois à Montréal, un à Longueuil?

8 R. Oui, à peu près, oui. C'est ça.

9 Q. **[1114]** Tous ces contrats-là sont faits avec
10 Excavations D.P. ou il y en a aussi avec Gesco ou
11 Bercan?

12 R. Celui de Longueuil était avec Gesco qui a été
13 dernièrement, puis c'était le dernier que j'ai
14 fait, puis les autres ont été faits avec
15 Excavations D.P. Excusez-moi, il y en a un qui a
16 été faite avec Constructions Bercan, puis deux,
17 Excavations D.P., quelque chose comme ça.

18 Q. **[1115]** O.K. Mais à tout événement, peu importe
19 l'entité qui signe?

20 R. Bien c'est toujours...

21 Q. **[1116]** Donc c'est toujours vous qui êtes derrière?

22 R. Oui, oui, c'est exactement, c'est ça.

23 Q. **[1117]** Si on va à Montréal pour commencer, donc les
24 trois contrats que vous avez faits?

25 R. Oui.

1 Q. **[1118]** Est-ce que vous avez été témoin ou avez
2 entendu parler d'un système de collusion dans la
3 Ville de Montréal?

4 R. Maître, ça fait trente-trois (33) ans que je suis
5 en affaire, ça fait trente (30) ans que je sais
6 qu'il y a de la collusion à Montréal. À l'âge de
7 dix-huit ans je l'ai su.

8 Q. **[1119]** Comment vous l'avez su la première fois?

9 R. Bien quand mon père, on soumissionnait des jobs
10 avec Construction Di Iorio quand on a ouvert notre
11 compagnie. J'ai demandé à mon père pourquoi que
12 nous autres on ne soumissionne pas si on ne les a
13 pas ces jobs-là. Il dit on n'a pas le droit d'y
14 aller. On n'a pas le droit de les soumissionner.
15 C'est de même que j'avais appris. J'avais dix-huit
16 ans là.

17 Q. **[1120]** Mais à dix-huit ans on pose des questions?

18 R. C'est ça. On se pose des questions.

19 Q. **[1121]** Est-ce que vous avez demandé à votre père
20 pourquoi on n'a pas le droit d'y aller?

21 R. C'est ça. C'est pour ça, pourquoi qu'on n'a pas le
22 droit d'y aller. Mais il me l'a dit, parce que les
23 jobs n'étaient pas à nous autres. Ils étaient déjà
24 promis à quelqu'un d'autre.

25 Q. **[1122]** À qui?

1 R. À qui? Dans le temps, dans le temps c'était
2 Catania, Mole Construction, DIMS, toutes toutes des
3 Siciliens, tu sais. Nous autres, moi je suis un
4 Italien, je ne suis pas Sicilien, je ne fais pas
5 partie de la gang, parce que je ne suis pas
6 Silicien. Mais les Siciliens eux autres quand ils
7 voulaient une job, ils l'avaient puis il n'y avait
8 rien à faire, on n'avait pas le choix de leur céder
9 leur place, puis c'est ça qu'on a fait. Pour
10 respecter, mon père avait une famille à faire
11 vivre, puis on avait une business nous autres aussi
12 puis on voulait être sûr que rien ne soit endommagé
13 puis personne ne se fasse mal, c'est pour ça qu'on
14 a tout cédé, on a laissé passer tout le monde.

15 Q. **[1123]** Est-ce que vous avez déjà discuté avec votre
16 père de façons d'intégrer ce groupe-là, ce cercle-
17 là?

18 R. Oui, oui. J'ai fait face à mon père, je me suis
19 chicané avec lui parce qu'il y a une job une fois
20 que j'ai dit non ça suffit, j'ai dit nous autres
21 aussi on doit vivre, on doit travailler, puis j'ai
22 failli payer avec ma vie. Ils ont essayé de me tuer
23 parce que j'ai essayé de rentrer la job pareil même
24 si on avait dit non.

25 Q. **[1124]** On parle de qui exactement, qui vous dit,

1 qui attente à votre vie?

2 R. En soixante... Attendez une minute! Soixante-dix-
3 neuf (79)... mil neuf cent quatre-vingt-deux
4 (1982), quatre-vingt-trois (83), ou quatre-vingt-
5 cinq (85). Les dates, je ne suis pas fort là-
6 dessus.

7 Q. **[1125]** Au début, milieu quatre-vingt (80)?

8 R. Oui, milieu quatre-vingt (80). Nos bureaux étaient
9 au 8601 Henri-Bourassa Est. Tout le boulevard
10 Henri-Bourassa était en construction. Ce qui veut
11 dire à partir du boulevard St-Jean-Baptiste aller
12 jusqu'à maintenant Hippolyte-Lafontaine, tout en
13 construction. Nos bureaux sont sur le boulevard
14 Henri-Bourassa. Je demande à mon père, je dis :
15 « P'a, ça a-tu de l'allure qu'on n'a pas une job
16 sur Henri-Bourassa. » Il dit : « Piero, il dit, il
17 faut que t'arrêtes de me poser ces questions-là, il
18 dit, on n'a pas droit de les soumissionner ces
19 jobs-là. » J'ai dit : « Ça a pas de sens, nous
20 autres aussi on veut travailler. » Mon père, il
21 dit : « Le jeune, il dit, tu vas apprendre, je vais
22 t'apprendre une leçon. » Il dit : « Tu veux la
23 soumissionner, soumissionne-la puis, il dit,
24 rentre-la la soumission. »

25 Il dit : « Dans le temps - mon père parlait

1 avec, maintenant TGA qui est Piazza, anciennement
2 Piazza - Eux autres, ils venaient au bureau, ils
3 nous disaient que les jobs étaient arrangées, de
4 pas laisser passer, il fallait les laisser passer,
5 puis ci, puis ça. » J'ai dit : « Regarde, ça
6 suffit. » J'ai pris le téléphone, j'ai appelé
7 monsieur Piazza, Joey Piazza, j'ai dit : « Écoute,
8 ça marche plus. C'est fini. Nous autres aussi on la
9 veut la job. » Cinq minutes après que j'ai fait
10 l'appel, monsieur Joey Piazza est à la porte d'en
11 avant, mais son frère est à la porte d'en arrière
12 m'empêchant...

13 Q. **[1126]** C'est quoi le nom de son frère?

14 R. Frank.

15 Q. **[1127]** Poursuivez!

16 R. Ils m'empêchent de sortir avec l'enveloppe. Je
17 finis par pousser le frère d'en arrière, qui est
18 Frank. J'embarque dans mon camion. Comme dans les
19 cinémas, on passe par-dessus les trottoirs,
20 lumières rouges, coupe les chars, rentre dans un,
21 rentre dans l'autre, pour me rendre près de l'Hôtel
22 de ville. Rendu au tunnel Ville-Marie, il y a
23 Johnny Piazza, qui est le frère de Joey Piazza, me
24 rentre dedans de côté avec son véhicule, m'écrase
25 entre le mur du tunnel Ville-Marie et son véhicule

1 pour m'empêcher de me rendre à deux heures (2 h) à
2 l'Hôtel de ville avec mon enveloppe.

3 Q. **[1128]** Juste pour le moment on prend une petite
4 pause ici pour qu'on se comprenne bien. Il vous
5 coince en souricière entre un mur et son véhicule?

6 R. Entre un mur... C'est ça. Moi, je suis en haut du
7 tunnel Ville-Marie, le tunnel descend en bas.

8 Q. **[1129]** Là, vous êtes...

9 R. On est sur Viger.

10 Q. **[1130]** Lorsque le tunnel Ville-Marie débute?

11 R. Oui, où que le tunnel Ville-Marie débute, vous avez
12 le choix d'aller sur Viger ou descendre dans le
13 tunnel.

14 Q. **[1131]** Oui.

15 R. Je reste sur Viger parce que je prends Berri et je
16 vais tourner à gauche pour aller à l'Hôtel de
17 ville. Rendu au coin de, pas loin de Berri et...
18 bien, près du tunnel, il me rentre de côté dans mon
19 camion, m'écrase entre le mur et son véhicule
20 m'empêchant de sortir pour être sûr que je ne me
21 rende pas à deux heures (2 h), parce qu'il était
22 deux heures moins quart (1 h 45).

23 Q. **[1132]** Il est quelle heure? Il est deux heures
24 moins quart (1 h 45)?

25 R. Oui, à peu près.

1 Q. **[1133]** Puis la clôture est à deux heures (2 h)?

2 R. Elle est à deux heures (2 h), c'est exact, à
3 l'Hôtel de ville de Montréal. Je finis par sortir
4 par la fenêtre. Il y a un monsieur qui me croise,
5 il me dit : « C'est quoi le problème? » J'ai dit :
6 « Ils ne veulent pas que je me rende à l'Hôtel de
7 ville à deux heures (2 h). » Le gars, il dit : « Je
8 fais partie de la GRC, embarque avec moi, je
9 t'amène à l'Hôtel de ville. » Il m'a amené à
10 l'Hôtel de ville. J'ai déposé l'enveloppe.
11 Malheureusement on est arrivé deuxième. Ils ont eu
12 le temps d'appeler... je pense, c'est F. Catania
13 qui a eu le projet pour ce contrat-là, sur Henri-
14 Bourassa devant nos bureaux.

15 Q. **[1134]** Si on revient au début de cette histoire-là.
16 Quand vous avez la discussion avec votre père, il
17 est quelle heure environ?

18 R. Mon père, lui, il était à peu près onze heures
19 (11 h) le matin, dix heures et demie (10 h 30),
20 onze heures (11 h) le matin de la soumission.

21 Q. **[1135]** Elle est faite la soumission à ce moment-là
22 ou elle n'est pas faite?

23 R. Elle est faite la soumission. Elle était fermée. On
24 avait le prix, à quel prix fermer. Je savais à quel
25 prix fermer, trois millions... je vous donne un

1 exemple, trois millions cinq cent mille (3,5 M\$).
2 Je savais, on savait, mon père savait à combien les
3 autres fermaient. Puis ils ont demandé à mon père
4 de fermer à tel prix. D'abord, eux autres en
5 sachant que je savais le prix, j'avais juste à
6 mettre mon prix plus bas que leur prix puis
7 j'allais avoir la soumission. C'est qu'est-ce que
8 j'ai fait. Je l'ai fait. Parce qu'on avait du
9 profit en masse sur la job. Je l'ai baissé le prix.

10 Q. **[1136]** Pour avoir le contrat.

11 R. C'est exact. On le voulait le contrat, on voulait
12 travailler. Puis mon père, mon père, je vous le
13 dis, ce n'est pas un mauvais gars, il m'a dit :
14 « Tu vas apprendre. » Il a fermé son cellulaire
15 puis il s'est en allé. Lui, il ne voulait plus s'en
16 mêler.

17 Q. **[1137]** On est en quelle année exactement?

18 R. En mil neuf cent quatre-vingt... entre quatre-vingt
19 (80) et quatre-vingt-cinq (85), comme je vous ai
20 dit.

21 Q. **[1138]** Au début des années quatre-vingt (80)?

22 R. Oui. Bien, quatre-vingt (80), quatre-vingt-cinq
23 (85), là, dans ces années-là.

24 Q. **[1139]** Êtes-vous certain des dates?

25 R. Mil neuf cent quatre-vingt (1980)... Non. Bien,

1 attendez minute! On a ouvert la compagnie en
2 soixante-dix-neuf (79). On a fermé en... quatre-
3 vingt-dix-huit (98). C'est ça, à peu près, quoi,
4 mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990) à peu près,
5 quatre-vingt-cinq (85), quatre-vingt-dix (90), dans
6 ce coin-là.

7 Q. **[1140]** Vous ne savez pas la date exacte?

8 R. Non.

9 Q. **[1141]** C'est parce que vous parlez d'un cellulaire.
10 Je ne suis pas sûr qu'il y a des cellulaires
11 partout en quatre-vingt (80)?

12 R. Bien, en tout cas, il y avait des cellulaires dans
13 le temps, c'était des grandes bananes. Mais il
14 avait un cellulaire. Ça, je peux vous le dire qu'il
15 en avait un cellulaire, parce que mon père l'a
16 fermé. Parce qu'il savait que Catania puis Piazza,
17 puis tout le monde allait essayer de le rejoindre.
18 Puis il n'a pas voulu être rejoint. Il a fermé.
19 Puis il nous a laissé ça dans les mains.

20 Q. **[1142]** Qu'est-ce qui est arrivé? Donc, vous avez
21 réussi à arriver avant deux heures (2 h)?

22 R. Oui, je suis arrivé à deux heures (2 h), à deux
23 heures moins trois minutes (1 h 57). J'ai déposé
24 l'enveloppe. Mais quand l'ouverture s'est faite,
25 j'ai quitté tout de suite, parce que mon camion

1 était sur Viger. Il a fallu que je quitte. J'ai
2 déposé l'enveloppe puis j'ai quitté. Puis quand je
3 suis retourné là, la police était là, puis j'ai
4 porté plainte contre monsieur Piazza. J'ai porté
5 plainte...

6 Q. **[1143]** Lequel des messieurs Piazza?

7 R. Joe Piazza.

8 Q. **[1144]** Il y a juste lui qui vous suivait en
9 véhicule ou il y avait également Frank puis Johnny?

10 R. Bien, les autres ne devaient pas être loin. Mais
11 celui qui m'a rentré dedans, c'était Joe Piazza.

12 Q. **[1145]** O.K.

13 R. Moi, j'ai porté plainte contre lui. Puis le
14 lendemain ou deux jours après, il y a deux
15 messieurs qui sont venus voir mon père au bureau
16 puis il a fallu que je cesse toutes les poursuites.

17 Q. **[1146]** C'est qui ces messieurs-là?

18 R. Je ne le sais pas. Je ne peux pas vous dire. Ça,
19 pour le vrai, je ne peux pas vous dire. Il y a deux
20 messieurs...

21 Q. **[1147]** Votre père, lui, est-ce qu'il savait c'était
22 qui?

23 R. Oui, mon père les connaissait, oui. Mon père les
24 connaissait.

25 Q. **[1148]** Vous n'étiez pas là lorsque la rencontre a

1 eu lieu?

2 R. Je les ai vus rentrer. Il a fermé sa porte. Puis en
3 sortant, ils m'ont dit : « Le jeune, tu vas tout
4 arrêter parce qu'il dit, il faut tout arrêter. »

5 Q. **[1149]** Vous ne les reconnaissiez pas?

6 R. Non, non, non. Non, non.

7 Q. **[1150]** Vous avez fait état de... Si on revient où
8 on en était...

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[1151]** Si vous me permettez. Donc, là, vous dites,
11 vous avez réussi à déposer votre offre, mais vous
12 n'avez pas gagné.

13 R. Non.

14 Q. **[1152]** Votre hypothèse, c'est que vous n'avez pas
15 gagné, parce que compte tenu qu'ils n'avaient pas
16 réussi à vous arrêter, ils ont appelé quelqu'un
17 probablement qui était dans l'hôtel de ville...

18 R. C'est exact.

19 Q. **[1153]** ... avec une autre offre vraiment en bas de
20 celle qu'ils s'apprêtaient à déposer?

21 R. C'est exact.

22 Q. **[1154]** Puis, là, ils ont déposé leur offre.

23 R. C'est exact.

24 Q. **[1155]** C'est pour ça que vous n'avez pas gagné.

25 R. Non, je ne l'ai pas eu. Je ne l'ai pas eu parce

1 qu'il y a... C'est Catania qui a eu le projet.

2 Q. **[1156]** Oui.

3 R. Puis Catania a rentré plus bas que moi. Il l'a eu à
4 plus bas que moi. Ils ont eu le temps de l'appeler
5 puis d'après moi, il était là juste comme
6 « standby », t'sais, si jamais il se rend, bien,
7 dépose; puis s'il ne se rend pas, bien, garde-la
8 puis tout va marcher. Mais je me suis rendu à
9 temps.

10 Q. **[1157]** Donc, ils avaient deux offres probablement
11 selon vous?

12 R. C'est exact.

13 Q. **[1158]** Deux offres en main, puis sachant que vous
14 arrivez, ils ont déposé...

15 R. C'est exact.

16 Q. **[1159]** ... l'offre la plus basse, pas au prix qui
17 était supposé entendu...

18 R. C'est exact.

19 Q. **[1160]** ... entre les collusionnaires.

20 R. C'est exact.

21 Q. **[1161]** Mais vous dites que votre père avait été
22 approché pour qu'il dépose une offre de
23 complaisance.

24 R. Oui, c'est ça.

25 Q. **[1162]** Mais c'est vous qui l'avez récupérée puis

1 qui avez baissé le prix avec une nouvelle offre.

2 R. C'est exact. Sauf que mon père m'a dit, par
3 politesse, il dit « Tu vas les appeler puis tu vas
4 leur dire. ». C'est l'erreur que j'ai faite. Je les
5 ai appelés pour leur dire. C'est pour ça que ça
6 leur a donné le temps d'essayer de m'arrêter parce
7 que si je ne les avais pas appelés, j'aurais eu le
8 contrat, on aurait eu le contrat mais sauf qu'il
9 aurait fallu que je vive avec les conséquences par
10 après.

11 Me SIMON TREMBLAY:

12 Q. **[1163]** C'est quoi les conséquences?

13 R. Bien là...

14 Q. **[1164]** Avez-vous terminé Monsieur Lachance? Oui.
15 O.K. Vous dites j'aurais eu à vivre avec les
16 conséquences.

17 R. Bien les conséquences...

18 Q. **[1165]** Qu'est-ce que vous anticipiez comme
19 conséquences?

20 R. Bien les conséquences en voulant dire bien si
21 jamais on aurait eu la job bien ils auraient brûlé
22 nos machineries, ils auraient cassé nos affaires,
23 nos bureaux sont là. T'sais, des conséquences, je
24 dis ça, t'sais, ça se peut qu'il n'y en aurait pas
25 eu des conséquences mais s'il y en avait eu il

1 aurait fallu que je vive avec.

2 Q. **[1166]** Est-ce qu'il y a des événements passés qui
3 vous permettaient de croire qu'il y aurait des
4 conséquences comme ça?

5 R. Non. Non. Jamais rien eu de...

6 Q. **[1167]** Puis quand les deux types viennent voir
7 votre père le lendemain ou le surlendemain...

8 R. Oui.

9 Q. **[1168]** ... quelques instants, ou quelque temps
10 après, cet accident-là, est-ce que vous discutez
11 avec votre père? Est-ce qu'ils l'ont menacé? Est-ce
12 que vous cherchez à savoir qu'est-ce qui s'est
13 passé?

14 R. Maître, comme je vous ai dit tantôt, quand les deux
15 monsieurs sont entrés dans le bureau, mon père a
16 fermé sa porte puis quand il l'a réouverte, sa
17 porte, il m'a dit « On arrête tout, tu vas appeler,
18 tu vas annuler toutes les poursuites... » parce
19 que « I pressed charges » en anglais on dit
20 « pressed charges ».

21 Q. **[1169]** Vous avez déposé une plainte criminelle, au
22 criminel?

23 R. J'ai fait une plainte, c'est exact, j'ai fait une
24 plainte puis mon père a dit « Tu vas laisser tomber
25 ta plainte puis l'histoire va finir là. ».

1 L'histoire a fini là.

2 Q. **[1170]** Puis cette histoire-là, est-ce qu'il vous en
3 a reparlé, avant qu'on poursuive? Est-ce que les
4 Piazza vous ont reparlé de...

5 R. Les Piazza...

6 Q. **[1171]** ... de cet événement-là?

7 R. Non, non. De l'événement, c'est comme si rien était
8 arrivé. Bonjour « buddy », « bye, bye », toujours
9 la même chose, t'sais, comme si rien était arrivé.
10 Mais pendant que j'ai, quand j'ai acheté Bercan,
11 mais la bâtisse à côté, mon voisin direct c'est
12 Piazza. TGA. Je vous dis, super poli, je n'ai pas
13 de trouble avec. Moi je n'ai pas de trouble avec
14 personne. Mais cette histoire-là, quand elle est
15 arrivée, j'étais jeune, je l'avoue, j'étais jeune
16 puis quand c'est arrivé là, on s'est vu par après
17 puis comme si rien est arrivé. Rien. C'est comme si
18 ça avait jamais arrivé.

19 Q. **[1172]** Donc, cette histoire-là avait débuté avec
20 les Piazza qui contactent votre père pour lui dire
21 de soumissionner à tant.

22 R. C'est exact.

23 Q. **[1173]** Est-ce que c'était une pratique, ce que
24 j'appellerais une soumission de complaisance, est-
25 ce que c'était quelque chose que votre père faisait

1 souvent dans le temps?

2 R. Non, on ne les faisait pas souvent. Nous autres,
3 comme je vous ai dit, on était plus dans le
4 coffrage, le coffrage-bétonnage.

5 Q. **[1174]** D'accord.

6 R. Mon père a décidé de me mettre en charge de
7 l'excavation parce qu'on voulait creuser nos ponts.
8 On faisait des ponts, des viaducs, on les faisait
9 nous autres mêmes. On s'est dit à la place de
10 donner ça en sous-traitance pour creuser les
11 approches, les « footings », on a décidé de les
12 creuser nous autres mêmes. Donc on a acheté de
13 l'équipement pour le faire mais après ça on était
14 rendu tellement gros qu'on s'est dit il faut qu'on
15 travaille pareil puis on ne peut pas attendre juste
16 qu'il y ait des ponts, on veut faire des égouts
17 pareil là pour les villes. On a commencé à
18 soumissionner les jobs d'égouts.

19 Q. **[1175]** Au niveau du coffrage, justement...

20 R. Oui.

21 Q. **[1176]** ... est-ce que les activités de coffrage ont
22 perduré jusqu'en deux mille neuf (2009)...

23 R. Oui.

24 Q. **[1177]** ... lors de la fermeture de...

25 R. Oui, jusqu'à la fermeture de Construction G.

1 Di Iorio. Jusqu'au décès de mon père.

2 Q. **[1178]** O.K. Mais je suis en quatre-vingt-dix-huit
3 (1998). Je parle de Bercan et de...

4 R. Non, non. Le coffrage a fini, quand mon père est
5 décédé, mon frère, j'ai laissé la compagnie à mon
6 frère, je suis parti puis mon frère a continué la
7 compagnie G. Di Iorio. Malheureusement, en six à
8 huit mois il a été obligé de fermer la compagnie.
9 J'ai engagé tous les employés de G. Di Iorio, ils
10 sont venus chez nous, je les ai engagés, j'ai
11 ouvert une compagnie qui s'appelait P. Di Iorio,
12 Construction P. Di Iorio, qui faisait la même chose
13 que G. Di Iorio. Tout ce que je voulais, je voulais
14 que le nom continue. Nous autres, le nom Di Iorio
15 pour nous autres, c'est crucial. Pour nous autres,
16 pour mon père, il voulait tout le temps que son
17 nom, on a toujours payé tout le monde, on a
18 toujours travaillé fort, on n'a jamais fait des
19 affaires qu'on n'était pas supposés faire mais
20 notre nom c'était bien important. C'est-à-dire
21 quand mon père est décédé, par respect à mon père,
22 j'ai ouvert la compagnie P. Di Iorio. J'ai utilisé
23 le même logo, la même couleur de camion, la même
24 chose sauf que j'ai juste changé le « G » pour le
25 « P ».

1 Q. **[1179]** Et avant qu'on débute dans cette aventure-là
2 que vous avez eue, ces événements-là, vous avez dit
3 que messieurs Piazza avaient contacté votre père
4 pour leur dire « Soumissionnez à tant. ». Est-ce
5 que c'était une façon de faire répandue ou connue
6 que la personne qui veut le contrat appelle par
7 exemple votre père pour lui dire « C'est mon
8 contrat, tu vas soumissionner à tant. »?

9 R. Bien...

10 Q. **[1180]** Comment ça fonctionne exactement?

11 R. Bien comment ça fonctionne, ça peut être,
12 d'habitude c'est la personne à qui le contrat a été
13 promis qui prend le téléphone puis qui appelle tout
14 le monde pour être sûr que tout le monde soit à
15 l'aise puis on le laisse passer. D'habitude c'est
16 la personne à qui le contrat a été promis.
17 D'habitude. Mais quand on a un problème, je vous
18 donne un exemple, il y en a un qui dit non, bien là
19 ils appellent, il y a tout le temps quelqu'un de
20 plus pesant ou quelqu'un qui est plus « plogué » ou
21 quelqu'un qui est plus menaçant qui appelle l'autre
22 personne puis dit « Écoute, ils t'ont appelé, peux-
23 tu s'il-te-plaît les laisser passer. » puis c'est
24 comme ça que ça se faisait.

25 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

1 Q. **[1181]** Comment on apprend qu'on est l'heureux élu
2 dans un contrat? Je veux dire, quand on le sait
3 que c'est à son tour? Comment on sait ça là, qui
4 appelle pour dire qui a le contrat?

5 R. Bien, Monsieur le Commissaire, moi je pense que,
6 regardez, ça fait trente-trois (33) ans que je suis
7 là, j'en ai vu, ça n'a pas de sens. Quand c'est
8 chacun leur tour, d'après moi ils font un meeting,
9 ils savent les jobs qui sortent, ils savent
10 laquelle que quelle personne qui veut, puis ils
11 disent « Bon, celle-là va être à toi, cella-là va
12 être à toi, celle-là va être à toi, cella-là va
13 être à toi. ». Puis c'est de même qu'eux autres ils
14 se répartissent leurs jobs. C'est... ils savent
15 d'avance les jobs qui sortent. Nous autres on ne
16 les sait pas, nous autres on ne sait rien puis eux
17 autres ils savent tout. Combien, où, quand,
18 comment. Ils savent tout. Nous autres on sait rien.

19 Q. **[1182]** Donc ils le savent avant que l'appel
20 d'offres soit public?

21 R. Bien oui.

22 Q. **[1183]** Ils ont l'information.

23 R. C'est sûr, sûr.

24 Me SIMON TREMBLAY:

25 Q. **[1184]** Pourquoi vous êtes si certain que ça?

1 R. Bien c'est parce que je l'ai vécu, je le sais,
2 c'est, ils savent d'avance. Quand je parle à du
3 monde, je vous donne un exemple, je rencontre
4 quelqu'un parce que moi là, regardez, moi là j'ai
5 été élevé là, O.K., de travailler fort puis de pas
6 me faire piler sur les pieds par personne. Mon père
7 c'est comme ça qu'il m'a élevé. Puis plusieurs fois
8 que je me suis fait appeler puis j'ai dit « Non.
9 Non. ». Pourquoi? Parce que je voulais que le monde
10 vienne me voir puis me demande de les laisser
11 passer. Moi je ne voulais pas les laisser passer,
12 sauf que moi je voulais que tout le monde vienne me
13 voir, j'allais chercher des plans à la Ville, je
14 les pognais, je les achetais, je payais cent
15 piastres (100 \$), je les jetais aux vidanges.

16 La seule raison pourquoi je faisais ça
17 c'est parce que je savais que j'allais avoir un
18 appel après. Puis qu'est-ce que je voulais c'est
19 ça. Je voulais que le monde m'appelle pour que le
20 monde dise : tabarnouche Piero tu me laisses-tu
21 passer? Non! C'était toujours non, non, non,
22 jusqu'à tant qu'ils viennent à mon bureau, ils
23 viennent me voir puis là j'ai dit écoute, je vais
24 le faire, je le laisse passer, si jamais j'ai
25 besoin de quoi tu es là pour m'aider, ils m'ont

1 toujours dit oui.

2 J'ai toujours été respecté. Dans la
3 construction, la « gimmick » c'est tous des
4 siciliens, je n'ai rien contre les siciliens. Je
5 vous le dis. Moi je suis un Italien qui a un
6 compagnie de construction. Je ne suis pas sicilien.
7 Moi on m'appelait le mouton noir de la gang.

8 Le mouton noir, pourquoi, parce que je suis
9 un Italien, je ne suis pas dans la gang, puis je ne
10 suis pas sicilien. Quand il y avait de quoi je
11 disais toujours non, non, ça suffit, moi aussi il
12 faut que je vive, j'ai une famille à faire vivre.
13 Puis quand aussitôt que je disais non, il disait
14 Piero il faut que je vienne te voir. Viens, tu as
15 bien beau venir me voir, viens-t'en.

16 Là la première fois il venait, s'il te
17 plaît, déjà promis, elle m'a été promis celle-là
18 j'en ai besoin. J'ai dit puis moi mon tour à moi
19 c'est quand. J'ai dit : quand est-ce qu'elle va
20 être promis pour moi cette job-là, elle est promise
21 pour vous autres puis elle ne l'est pas. Inquiète-
22 toi pas si tu me le laisses passer je vais te faire
23 en avoir une. En trente-trois (33) ans, zéro. Pas
24 une.

25 Toutes les fois qu'ils venaient te voir

1 bonjour comme ça va, comment qu'est ta mère,
2 comment qu'est ton père, puis tout le temps quelque
3 chose, après qu'ils ont eu leur job, tu rappelles,
4 ils ne répondent même plus au téléphone. C'est ça
5 le respect. C'est ça qui me fâche.

6 Je n'ai jamais été capable d'arranger une
7 job, je n'en ai jamais arrangé une, mais j'ai
8 toujours laissé passer le monde quand ils sont
9 venus. Mais sauf que moi si je voyais quelqu'un
10 l'autre bord de la rue, il ne pouvait pas dire ah,
11 le maudit, excusez les expressions, mais il ne
12 pouvait jamais dire que je n'ai pas fait qu'est-ce
13 que je devais faire. Et c'est toujours eux autres
14 qui me devaient, moi je ne leur devais rien. C'est
15 ça que je voulais.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[1185]** Mais si vous preniez les plans et les
18 soumissions et que vous les jetiez à la poubelle,
19 est-ce que, comment vous faisiez pour
20 soumissionner?

21 R. Je ne la soumissionnais pas, je savais qu'ils
22 allaient venir me voir, je savais que ça ne valait
23 pas la peine que je la soumissionne. Je savais
24 qu'elle était promis à quelqu'un d'autre. Tout ce
25 que je voulais, je voulais que le monde voit mon

1 nom sur la liste des entrepreneurs puis je voulais
2 me faire appeler, je voulais me faire appeler pour
3 me faire dire Piero, s'il te plaît, laisse-moi
4 passer. Là je disais non. Là il venait me voir, là
5 je le rencontrais, puis après une, deux, trois
6 fois, il finissait par dire oui, c'est beau, c'est
7 correct, pas de problème, mais moi là j'ai dit aux
8 gars, si jamais j'ai besoin de quelque chose, si
9 jamais ma machinerie ne travaille pas, je
10 t'appelle, tu la fais travailler. Oui pas de
11 problème. C'est juste ça que je voulais.

12 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

13 Q. **[1186]** Mais donc est-ce que vous en avez eu des
14 contrats d'eux en sous-traitance?

15 R. Non. Excusez, j'en ai eu un ou deux en sous-
16 traitance qui ont loué ma pelle seulement, qui ont
17 loué de l'équipement de moi, oui, j'en ai eu.

18 Q. **[1187]** O.K.

19 R. Mais pas beaucoup.

20 Q. **[1188]** Pas par rapport aux nombres de fois où vous
21 vous êtes tassé?

22 R. Non, non, non, jamais de la vie, non, non, non,
23 jamais de la vie.

24 Q. **[1189]** Mais à la fin est-ce qu'on ne savait pas
25 votre petit jeu à l'effet que vous alliez chercher

1 les plans et devis, mais que vous ne soumissionnez
2 jamais, parce que bon la première fois on peut
3 comprendre qu'on se laisse prendre, mais après ça?

4 R. Bien c'est sûr qu'après une escousse, puis la
5 preuve va être faite plus tard, c'est que des fois
6 il voyait mon nom puis il dit bof il ne sera même
7 pas là, mais j'ai été là, puis je l'ai eu le
8 contrat. Vous comprenez, sauf qu'eux autres
9 toujours en arrière de leur tête que mon nom soit
10 là oui ou non, ils ne savaient jamais si j'allais
11 le faire ou pas. D'abord il fallait qu'ils viennent
12 me voir pareil. Juste même si vous m'appellez, juste
13 pour s'assurer que je n'étais pas là, mais pour
14 eux, pour moi c'était assez qu'ils m'appellent.
15 Mais il y a une fois que j'ai eu un contrat, que
16 j'ai soumissionné, que je ne comprends même pas
17 pourquoi que je l'ai eu, j'étais sûr de ne pas
18 l'avoir puis je l'ai eu le contrat.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. **[1190]** En d'autres termes, dans le fond compte tenu
21 de votre connaissance du système de collusion vous
22 étiez assez confiant de savoir comment ça
23 fonctionne assez pour, en d'autres termes, bluffer?

24 R. Oui, c'est exact.

25 Q. **[1191]** Vous bluffez en disant je vais

1 soumissionner...

2 R. C'est exact.

3 Q. **[1192]** ... je vais essayer d'obtenir des faveurs,
4 un peu profiter de votre position?

5 R. Bien je n'obtenais pas des faveurs, tout ce que je
6 voulais.

7 Q. **[1193]** Mais faveurs pas nécessairement matérielles,
8 mais faveurs ça peut être moral aussi?

9 R. Tout ce que je voulais, je voulais qu'eux autres me
10 doivent et moi je ne leur dois pas. C'est tout ce
11 que je voulais.

12 Q. **[1194]** Pourquoi vous vouliez ça?

13 R. Bien disait ça, je ne veux pas qu'eux disent aie,
14 qu'ils puissent m'appeler n'importe quelle journée
15 dire tu te rappelles je t'ai laissé passer, mais il
16 dit là en échange aujourd'hui il faut que tu me
17 fasses ça pour moi. Vous comprenez? Moi je ne
18 voulais pas rien faire pour personne. Si quelqu'un
19 me disait, il faut que tu fasses ça. Regarde, je ne
20 te dois rien, si je ne veux pas le faire, je ne le
21 fais pas. That's it.

22 Q. **[1195]** Et pour quelle raison, je vous donne deux
23 suggestions, c'est parce que vous vouliez être
24 indépendant ou plutôt parce que vous aviez peur
25 d'être un peu accroché puis d'être pris dans...

1 R. Non, je vous l'ai dit...

2 Q. **[1196]** ... ce cercle vicieux?

3 R. ... je suis indépendant, je l'ai dit tantôt, j'ai
4 dit mon père m'a élevé pour m'arranger tout seul,
5 je suis indépendant.

6 Q. **[1197]** Quand il y avait des soumissions de
7 complaisance?

8 R. Oui.

9 Q. **[1198]** Comme dans le dossier que vous nous avez
10 parlé tout à l'heure, là. Est-ce que les gens
11 appelaient, par exemple, monsieur Piazza appelait
12 en disant tu vas soumissionner à tant?

13 R. Non, moi là quand moi j'étais en affaire moi.

14 Q. **[1199]** Oui à partir de quatre-vingt-dix-huit (98)?

15 R. Oui, c'est ça. Moi tout ce qu'on faisait, monsieur
16 Piazza c'était mon voisin.

17 Q. **[1200]** Oui?

18 R. Il ne m'appelait pas, il venait me voir.

19 Q. **[1201]** O.K.

20 R. Il était à côté. Quand je ne voulais pas parler,
21 parce que quand j'allais chercher des plans, j'ai
22 dit à ma secrétaire, j'ai dit si quelqu'un
23 m'appelle, tu dis je ne suis pas là, mais quand je
24 ne suis pas là, mon camion eux autres, mon voisin
25 il le voyait mon camion. Il savait que j'étais là,

1 d'abord il venait me voir. Là il dit aie telle
2 personne a essayé de te rejoindre, veux-tu
3 l'appeler, s'il te plaît. Là, j'étais obligé de
4 l'appeler.

5 Q. **[1202]** Mais au niveau de la question que je vous
6 demande, c'est : est-ce qu'on vous dit :
7 soumissionne à tant?

8 R. Non, non. On m'a dit ne sois pas là, il aimait
9 mieux que je ne sois pas là que de me donner de
10 chiffre. Je n'ai jamais eu de chiffre à rentrer
11 dans les soumissions qu'il fallait que je rentre,
12 que je plogue un prix.

13 Q. **[1203]** Quand vous dites pas là, c'est de ne pas
14 soumissionner?

15 R. C'est exactement, ne pas, ne soumissionne pas.

16 Q. **[1204]** Savez-vous si dans ce système de collusion-
17 là, quelle était la conséquence économique? Est-ce
18 que c'était... En d'autres termes, est-ce qu'ils
19 gonflaient les prix?

20 R. Bien oui, les prix sont gonflés de trente pour cent
21 (30 %), trente-cinq pour cent (35 %).

22 Q. **[1205]** Mais est-ce que quelqu'un pouvait gonfler le
23 prix de deux cents pour cent (200 %)?

24 R. Non, je sais qu'il y avait... Non, non. Ça, je sais
25 qu'il y avait une limite, parce que je me suis

1 informé, puis il y avait une limite que tu ne
2 pouvais pas arriver puis gonfler le prix de deux
3 cents pour cent (200 %). Tu avais une quantité à
4 respecter.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[1206]** Comment vous faites pour dire que les prix
7 étaient gonflés de trente pour cent (30 %) si vous-
8 même ne soumissionniez pas?

9 R. Je voyais les résultats.

10 Q. **[1207]** Oui, mais si vous n'aviez pas fait de
11 bordereau ou de soumission que vous ne saviez pas,
12 si vous aviez jeté les plans dans la poubelle,
13 comment vous saviez pour savoir que c'était trente
14 pour cent (30 %) de plus?

15 R. Madame la Présidente, nous autres, on sait que
16 quand on voyait une soumission, on sait, je vous
17 donne un exemple, deux kilomètres de tuyaux trois
18 cents millimètres (300 mm) à poser, bien, nous
19 autres, on a un prix « rough » puis on dit, c'est
20 tant du mètre. Vous comprenez! C'est une job à peu
21 près de ça. Là, tu vois les résultats, tu vois que
22 le résultat est bien plus cher que supposé. Vous
23 comprenez qu'est-ce que je veux dire! Quand on
24 regarde la soumission, on dit, l'installation de
25 tuyaux trois cents millimètres (300 mm), quatre

1 kilomètres de long, nous autres, on calcule, bien,
2 quatre kilomètres à telle profondeur, telle
3 grosseur de tuyau, ça fait tant du mètre. Tant du
4 mètre.

5 Q. **[1208]** Donc, vous faisiez vos calculs à rebours?

6 R. À rebours, c'est exact, oui, c'est ça.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. **[1209]** Avant la question de madame la présidente,
9 vous disiez « je me suis informé » quand je vous
10 demandais s'il y avait un maximum au niveau du
11 complément « je me suis informé ». Auprès de qui
12 vous vous êtes informé?

13 R. Bien, auprès de tous les ..., puis le monde qui
14 venait me voir pour me bloquer pour pas que je
15 soumissionne les jobs.

16 Q. **[1210]** Mais vous les abordez comment sur cette
17 question-là?

18 R. Bien, je m'assis puis je leur parle, puis je dis :
19 « Pis, comment ça marche? Qu'est-ce qu'on fait? »
20 J'ai dit : « Christophe, vous avez bien beau le
21 jeu, vous pouvez mettre qu'est-ce que vous
22 voulez. » « Non, non, on a une quantité à
23 respecter, puis ça coûte cinq pour cent (5 %). »
24 Puis c'est ci, puis c'est ça. J'ai posé des
25 questions. Quand le gars vient s'asseoir devant

1 moi, je lui pose trois, quatre questions pour
2 savoir qu'est-ce que je fais, t'sais, qu'est-ce qui
3 se passe, comment ça se passe. Ils répondent à mes
4 questions. J'ai dit : « "Câlique" vous pouvez
5 mettre le prix que vous voulez, ça n'a pas de
6 sens. » « Non, non, non, on a une cote une quantité
7 à respecter, on ne peut pas aller plus haut que ça,
8 puis ça nous coûte tout le temps cinq pour cent
9 (5 %). » Puis ci, puis ça, puis ci, puis ça. Bon.
10 C'est de même que je l'ai su comment ça marchait.

11 Q. **[1211]** Quand il vous parle, qui vous parle du cinq
12 pour cent (5 %) ?

13 R. Bien, ça dépend c'est qui qui venait à mon bureau.
14 Ça pouvait être Joe Piazza qui est venu une fois.
15 Joe Borsellino est venu une autre fois. Ça peut
16 être monsieur... le père à Lino Zampino, Zambito
17 d'Infrabec, il est venu son père, Joe, est venu me
18 voir une couple de fois au bureau lui aussi. Je
19 posais des questions. T'sais, quand tu es assis, il
20 ne vient pas juste te dire : « Laisse-moi passer. »
21 Je disais : « Regarde, laisse-moi penser à ça.
22 Comment ça marche? » Puis ci, puis ça. Je faisais
23 mon « nono » puis je posais des questions.

24 Q. **[1212]** Le cinq pour cent (5 %), c'est qui, c'est
25 ces gens-là qui vous en parlent?

1 R. Oui.

2 Q. **[1213]** C'est plus quelqu'un en particulier?

3 R. Bien, c'est quand que j'ai essayé d'en... j'ai
4 essayé d'en arranger une, j'ai essayé moi aussi
5 parce que quand j'étais tanné, puis j'ai dit :
6 « Écoute, moi aussi, je veux en avoir une. » Ils
7 ont dit : « O.K. Tu vas finir par en avoir une, on
8 va t'en laisser une. » Il a dit : « Oublie pas, il
9 va falloir que tu donnes cinq pour cent (5 %) à
10 monsieur Nick Milioto de ton contrat. »

11 Q. **[1214]** Avez-vous demandé pourquoi?

12 R. Oui, j'ai demandé : « Pourquoi? » Il dit : « Parce
13 que c'est ça les frais. C'est ça que ça coûte. »

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[1215]** Qui vous a dit ça?

16 R. Bien, ça dépendait de l'entrepreneur qui est venu
17 me voir. Je vous donne un exemple. Si c'est Joe
18 Borsellino, bien, il me l'a dit. Puis si c'était le
19 père à Lino...

20 Q. **[1216]** Je ne veux pas que vous parliez « par
21 exemple ». Je veux, j'aimerais que vous parliez de
22 choses que vous avez vraiment vécues, que vous avez
23 vues.

24 R. Bien, je les ai vécues ces affaires-là. Sauf que je
25 ne me souviens pas exactement de quelle personne

1 qui m'a dit ça. Mais je savais que ça coûtait cinq
2 pour cent (5 %). Ils me l'ont dit que ça coûtait
3 cinq pour cent (5 %).

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Q. **[1217]** Qui vous l'a dit? Parce que madame la
6 présidente veut savoir. Je comprends que vous...
7 Vous dites qu'un peu tout le monde est venu. Mais
8 concrètement, parce que, là, on parle vraiment
9 quelqu'un vous dit : « Si tu veux ton contrat... »
10 Par exemple, vous nous disiez « un jour, ça sera à
11 vous ».

12 R. C'est ça. Un jour...

13 Q. **[1218]** Il faut que vous donniez cinq pour cent
14 (5 %) ?

15 R. C'est exact.

16 Q. **[1219]** Ça, c'est un cas concret. C'est qui qui vous
17 a dit ça?

18 R. Je pense que c'était le père de Lino... C'est Joe
19 Zambito d'Infrabec. Lui, il est venu me voir deux
20 fois pour un contrat. Puis je lui avais dit non les
21 deux fois. Puis il m'avait dit qu'un jour ce serait
22 mon tour. Je suis quasiment sûr que c'est lui, mais
23 je ne peux pas... Ça fait tellement longtemps que
24 je ne peux pas exactement confirmer que c'était
25 lui, mais je suis pas mal sûr que c'est lui.

1 Q. **[1220]** Mais est-ce que vous savez, quand on vous
2 dit ça qu'il faut donner cinq pour cent (5 %) à
3 monsieur Milioto...

4 R. Oui.

5 Q. **[1221]** ... est-ce que vous comprenez que monsieur
6 Milioto joue un rôle...

7 R. Oui.

8 Q. **[1222]** ... de pierre angulaire?

9 R. Oui, oui, oui, ça, je le savais.

10 Q. **[1223]** Vous l'avez déjà rencontré monsieur Milioto?

11 R. Oui, oui, oui, je l'ai déjà rencontré monsieur
12 Milioto.

13 Q. **[1224]** En avez-vous discuté avec lui?

14 R. Non. De ça, non, je n'ai jamais discuté de ça avec
15 lui.

16 Q. **[1225]** Pourquoi vous ne lui avez pas demandé à lui
17 sachant que c'est lui qui s'occupe de ça selon ce
18 que vous me dites, pourquoi vous ne demandez pas :
19 « C'est quand je vais avoir droit à mon tour »?

20 R. Ah, ça, pour lui demander quand est-ce que j'allais
21 avoir mon tour...

22 Q. **[1226]** Oui.

23 R. ... ça, je lui ai demandé. Il m'a dit : « Quand ça
24 va être ton tour, tu vas le savoir quand est-ce que
25 ça va être ton tour. Il y a une job qui va

1 sortir. » Eux autres le savaient d'avance. Ils me
2 disaient... Je vous donne l'exemple, il y avait un
3 parking. « Ah, il va y avoir un parking qui va
4 sortir dans deux mois, il dit, celui-là va être à
5 toi. » Mais il n'a jamais sorti, puis ils ne l'ont
6 jamais fait. Ça n'a jamais marché.

7 Q. **[1227]** Est-ce que c'est arrivé souvent qu'on vous
8 dit exactement ça, c'est-à-dire « dans quelques
9 mois, quelques semaines, tel projet va sortir »?

10 R. Non. Non, non, c'est arrivé peut-être une ou deux
11 fois. Comme je vous ai dit, je ne faisais pas de
12 public, je ne voulais pas faire ça. Je ne voulais
13 pas supplier au monde de travailler. Je voulais
14 m'arranger tout seul. C'est pour ça que j'ai lâché
15 le public puis je me suis en allé dans le privé. Je
16 ne voulais pas faire affaire avec ce monde-là. Je
17 ne voulais pas leur parler.

18 Q. **[1228]** Puis à part le père de monsieur Zambito,
19 Guisepe Zambito, est-ce qu'il y a d'autres
20 personnes qui vous ont parlé du cinq pour cent
21 (5 %) ?

22 R. Non. Bien, je vous ai dit tantôt que je ne suis
23 pas... je suis à quatre-vingt-dix pour cent (90 %)
24 sûr que c'est lui.

25 Q. **[1229]** O.K.

1 R. Mais le reste, je l'ai su par bouche à oreille.
2 Tout le monde le sait. T'sais, dans la
3 construction, ça se savait. C'est un petit monde la
4 construction. On savait qu'il fallait payer un
5 pourcentage. Je le savais qu'il fallait payer cinq
6 pour cent (5 %). Je ne sais pas par qui je l'ai su.
7 Je pense que c'est par monsieur d'Infrabec, mais je
8 ne peux pas vous le confirmer à cent pour cent
9 (100 %), mais je ne pense pas de l'avoir entendu
10 d'autre monde à part de ça.

11 Q. **[1230]** Donc, je comprends qu'il y a seulement une
12 seule personne qui vous a directement dit « quand
13 tu vas avoir ton contrat, il faut que tu donnes un
14 cinq pour cent (5 %) ».

15 R. Oui. Oui, il y a une personne qui me l'a dit, oui.

16 Q. **[1231]** On ne finira pas l'interrogatoire
17 aujourd'hui, ça fait que je vous demanderais peut-
18 être ce soir de réfléchir. Est-ce que c'est...

19 R. O.K. Pas de problème.

20 Q. **[1232]** Si vous me dites que c'est une fois, je
21 comprends qu'il y a beaucoup d'informations et on
22 touche à vingt (20) et trente (30) ans de votre
23 vie.

24 R. C'est ça.

25 Q. **[1233]** Sauf qu'essayez de penser, si c'est arrivé

1 seulement une seule fois...

2 R. Parfait.

3 Q. **[1234]** ... je présume que vous êtes capable de vous
4 rappeler la fois.

5 R. Parfait. Oui.

6 Q. **[1235]** Et surtout qui vous a mentionné ça.

7 R. C'est bon.

8 Q. **[1236]** On était à discuter v'là quelques instants
9 de... pas de faveur, j'avais parlé de matérielle ou
10 morale là. Je comprends que vous aviez un... pas un
11 système, mais compte tenu du système en place, vous
12 bluffiez un peu, si je peux me permettre
13 l'expression, pour pouvoir vous assurer de ne rien
14 devoir et peut-être plus qu'on semble qu'on vous
15 doit quelque chose.

16 R. C'est exact.

17 Q. **[1237]** Monsieur Lachance vous a demandé si vous
18 avez eu quelque faveur. Vous avez parlé de location
19 de pelle...

20 R. Oui.

21 Q. **[1238]** ... ou de location de machinerie lourde.

22 R. Oui, il y a un projet que j'ai... Mivela, monsieur
23 Nick Milioto, au début de Construction Bercan, lui,
24 il a eu la job, puis il a loué ma pelle pour
25 excaver la rue pour faire la job que lui a eue. Ça,

1 c'est une fois.

2 Q. **[1239]** Qu'est-ce que vous aviez fait pour pouvoir
3 obtenir ça?

4 R. Je l'ai laissé passer sur un autre projet, dans le
5 temps de Bercan.

6 Q. **[1240]** Quand vous dites « laissé passer », comment
7 ça s'est produit exactement?

8 R. Vous me parlez d'il y a vingt (20) ans. Il est venu
9 me voir, il m'a demandé...

10 Q. **[1241]** Mais, Bercan, ça ne fait pas vingt (20) ans
11 là. Bercan, ça fait...

12 R. Soixante-dix-neuf (79).

13 Q. **[1242]** Bercan!

14 R. Bercan, c'est quatre-vingt-dix-huit (98), excusez.

15 Q. **[1243]** C'est ça. Donc, ça ne fait pas...

16 R. Quatre-vingt-dix-huit (98).

17 Q. **[1244]** Ça fait...

18 R. Ça fait quinze (15) ans, quinze (15) ans, le...

19 Q. **[1245]** Mais, ça, vous vous rappelez qu'il a... vous
20 vous rappelez qu'il a loué vos pelles?

21 R. Oui, oui, oui, je m'en souviens de ça parce que...

22 Q. **[1246]** J'imagine que vous êtes capable de vous
23 rappeler le contexte.

24 R. Je m'en souviens une fois parce que j'ai eu... je
25 m'en souviens d'avoir travaillé pour Mivella. O.K.

1 Puis, je vous l'ai dit, je m'en souviens, puis je
2 m'en souviens qu'il m'a très bien payé aussi. Je
3 sais qu'on a creusé la rue. Lui, il faisait les
4 trottoirs de chaque côté de la rue, puis ma pelle a
5 creusé la rue. Tout ce qu'il a loué, c'est ma
6 pelle, c'est tout ce qu'il a loué, c'est la pelle
7 de construction Bercan. C'est la seule pelle que
8 j'avais dans ce temps-là.

9 Q. **[1247]** Avez-vous déjà eu une... est-ce qu'il y a
10 déjà eu un événement avec monsieur Milioto et
11 Mivela au sujet d'un appel d'offres, un malentendu?

12 R. Oui. Oui. Il y a eu un malentendu dans le temps
13 encore de quatre-vingt-dix-huit (98), deux mille
14 (2000), dans les...

15 Q. **[1248]** Oui. Quand vous étiez avec Bercan.

16 R. Avec Construction Bercan, c'est ça.

17 Q. **[1249]** Juste peut-être pour nous placer dans le
18 temps, à quel moment vous ouvrez Excavations...

19 R. DP.

20 Q. **[1250]** ... DP.

21 R. C'est en deux mille trois (2003), je pense, deux
22 mille deux (2002) ou deux mille trois (2003), dans
23 ces années-là.

24 Q. **[1251]** O.K. Donc, poursuivez.

25 R. Oui.

1 Q. **[1252]** Donc, au début, Bercan, au tournant des
2 années deux mille (2000).

3 R. Au début Bercan, oui, j'ai monsieur Milioto qui
4 m'appelle, puis il me dit : « Piero, il y a un
5 contrat qui sort à la Ville de Montréal, à
6 Montréal-Est, il dit, j'aimerais ça l'avoir ». Bien, j'ai dit : « Monsieur Milioto, regarde, moi
7 aussi, je veux travailler, je veux que... je veux
8 vivre moi avec là ». Il est venu me voir au bureau,
9 il a dit : « Écoute, il dit, donne-moi le...
10 laisse-moi aller... ». J'ai dit : « Correct,
11 Monsieur Milioto, je vais vous laisser passer ». Il
12 m'a dit à combien fermer le contrat, sauf qu'il y a
13 eu une erreur, il y avait un addenda sur le
14 contrat. Il y avait un addenda, je pense, de trente
15 mille (30 000 \$) ou quelque chose comme ça. Moi,
16 j'ai fermé au prix que lui m'a dit, sauf qu'il a
17 oublié qu'il y avait un addenda, donc le contrat,
18 le plus bas soumissionnaire, c'était moi. C'était
19 Construction Bercan qui était le plus bas
20 soumissionnaire. La soumission ferme à deux heures
21 (14 h 00). Deux heures et dix, deux heures et douze
22 (14 h 10-14 h 12), on reçoit un appel au bureau de
23 quelqu'un de la Ville de Montréal. Je ne sais pas
24 c'est qui, il m'a dit : « Monsieur Di Iorio, vous
25

1 êtes le plus bas soumissionnaire ». J'ai dit :
2 « Êtes-vous sûr? ». Il dit : « Oui, vous êtes le
3 plus bas soumissionnaire. Il dit, est-ce que vous
4 voulez faire le contrat, oui ou non? ». Bien, j'ai
5 dit : « Bien oui ». Je savais que j'avais promis à
6 monsieur Milioto, bien, j'ai dit, je vivrai avec
7 les conséquences : « Oui, je veux la faire ». Cinq
8 minutes après d'avoir raccroché, monsieur Milioto
9 arrive au bureau chez nous, il dit : « Ça a l'air
10 que tu veux faire le contrat. Tu le feras le
11 contrat, tu sais pas avec qui tu fais affaires. Il
12 dit, moi, c'est Nick Milioto, tu vas le savoir
13 c'est qui Nick Milioto ». Il a fermé la porte, puis
14 il est parti. Je l'ai rappelé, j'ai dit :
15 « Monsieur Milioto, il y a une erreur. J'ai dit,
16 c'est vrai, j'ai dit que je voulais faire le
17 contrat, mais, j'ai dit, il y a une erreur ». Il
18 dit : « Là là tu vas écrire... ils vont t'envoyer
19 un fax, tu vas signer le fax, puis tu vas refuser
20 de faire la job ». J'ai signé le fax, j'ai retourné
21 le fax à la Ville de Montréal, puis j'ai été
22 cancellé sur le contrat, puis c'est monsieur
23 Milioto qui l'a eu.

24 Q. **[1253]** C'était qui à la Ville de Montréal qui vous
25 a contacté?

1 R. Je ne le sais pas. Je ne le sais pas. C'est
2 quelqu'un à la Ville de Montréal, ce n'est même pas
3 moi qui ai répondu, c'est ma secrétaire qui a
4 répondu. Moi, j'ai parlé à la personne, mais je
5 n'ai pas répondu.

6 Q. **[1254]** Parce que tantôt, j'avais peut-être mal
7 compris votre réponse, mais je pensais que vous ne
8 faisiez pas de soumission de complaisance. Ça, ça
9 en est une que vous avez faite.

10 R. Oui, oui.

11 Q. **[1255]** C'est une soumission que vous avez...

12 R. Dans le temps de Bercan, oui.

13 Q. **[1256]** Bercan.

14 R. C'est ça que j'ai dit, quand je faisais du public
15 là.

16 Q. **[1257]** O.K. Avec Bercan.

17 R. Quand le monde m'approchait... Oui, celle-là. Ça,
18 c'était avant que... Dans le temps de Bercan, oui,
19 quand on m'approchait pour en faire une. Je vous ai
20 dit, j'en ai fait... j'en ai soumissionné peut-être
21 trois ou quatre dans tout mon trente (30) ans
22 d'expérience.

23 Q. **[1258]** Vous avez obtenu, pas soumissionné, vous
24 avez obtenu.

25 R. Oui, c'est ça.

1 Q. **[1259]** C'est arrivé combien de fois que vous avez
2 fait des soumissions de complaisance? En plus,
3 évidemment, cette fois-là avec Mivela?

4 R. Peut-être deux autres fois, peut-être une ou deux
5 autres fois.

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Q. **[1260]** Dites-moi donc le lien qu'il y a entre le
8 fait qu'il y avait un addenda dans le contrat qui
9 fait que, vous, vous l'avez obtenu? Cet addenda-là,
10 c'était du travail en moins ou en plus?

11 R. Non, en plus, en plus.

12 Q. **[1261]** D'abord que, moi, quand j'ai fermé la
13 soumission... Je vous donne un exemple. Monsieur
14 Milioto me dit : « Ferme à deux cent mille
15 (200 000 \$) », je vous donne des chiffres là.

16 Q. **[1262]** Oui.

17 R. Je ferme à deux cent mille (200 000 \$), mais c'est
18 supposé être deux cent mille (200 000 \$) plus le
19 trente mille (30 000 \$) de l'addenda qui fait deux
20 cent trente (230 000 \$). Mais, moi, je suis à deux
21 cent (200 000 \$).

22 Q. **[1263]** Oui.

23 R. Lui, il est à deux cent trente (230 000 \$), il a
24 oublié l'addenda.

25 Q. **[1264]** Donc, ce n'est pas étonnant qu'il vous a

1 rappelé pour vous dire... lui, il a facturé plus et
2 vous, vous êtes toujours gagnant avec l'addenda.

3 R. C'est exact.

4 Q. **[1265]** Et quand on gagne un contrat et qu'on décide
5 de se annuler, il n'y a pas une pénalité que vous
6 devez payer?

7 R. C'est ça. C'est d'habitude quand il y a une
8 annul... on annule un contrat, ils gardent le
9 cautionnement, le dix pour cent (10 %) de
10 cautionnement.

11 Q. **[1266]** Oui.

12 R. Je n'ai rien subi de ça, moi. Ils m'ont annulé
13 mon contrat. Je ne sais pas pourquoi, tout ce
14 qu'ils m'ont demandé, c'est de signer une feuille.
15 J'ai signé la feuille et le contrat a été annulé.

16 Q. **[1267]** Et votre cautionnement a été libéré.

17 R. Tout a été retourné à...

18 Q. **[1268]** Alors que normalement...

19 R. Je n'ai eu aucun frais, aucun frais.

20 Q. **[1269]** Et c'est en quelle année ce contrat-là?

21 R. Mon Dieu! Je l'ai dit à maître que, les dates, je
22 ne suis pas fort là-dessus. Ça a été en deux mille
23 (2000), deux mille un (2001) peut-être, dans ce
24 coin-là là. Deux mille (2000), deux mille un
25 (2001), au début de Construction Bercan quand j'ai

1 acheté Construction Bercan.

2 Q. **[1270]** O.K. Et puis je n'ai pas précisé encore, la
3 Ville n'a fait aucune autre démarche quelconque par
4 rapport à ça.

5 R. Non. Non.

6 Q. **[1271]** Merci.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. **[1272]** En avez-vous discuté avec monsieur Milioto
9 en disant « je n'ai pas de problème à l'annuler,
10 mais ça va peut-être me coûter une pénalité »?

11 R. Mais, ça ne m'a rien coûté. Non, il était tellement
12 en maudit quand que je lui ai dit que... Parce que
13 lui, il a su que j'ai répondu « oui » à la personne
14 de la Ville que j'étais intéressé à faire le
15 contrat. Lui, il voulait que je réponde « non »,
16 mais j'ai répondu « oui ». En répondant « oui »,
17 lui, il était tellement en maudit quand il a su que
18 j'ai répondu « oui » qu'il est rentré, il a crié
19 après moi, puis il est reparti. Là je l'ai rappelé
20 pour lui dire : « Regarde, calme-toi, c'est une
21 erreur qu'il y a eu. Je vais... qu'est-ce qu'il
22 faut que je fasse ». Bien, il a dit : « Ils vont
23 t'envoyer un papier, signe-le, puis retourne-le »
24 « that's it, that's all ». Puis après ça, on n'en a
25 jamais entendu parler. J'ai vu monsieur Milioto

1 plusieurs fois par après, t'sais, sur des
2 chantiers, puis je l'ai salué « bonjour -
3 bonjour », puis aucun... aucune rancune, aucun...
4 rien.

5 Q. **[1273]** Madame la Présidente, Monsieur le
6 Commissaire, je vois qu'il est quatre heures trente
7 (16 h 30), donc je suggérerais de suspendre jusqu'à
8 demain matin neuf heures trente (9 h 30).

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Parfait.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 À demain matin.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Merci.

15 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

16 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

17

1 SERMENT

2 Nous, soussignés, ODETTE GAGNON et JEAN LAROSE
3 sténographes officiels, certifions que les feuilles
4 qui précèdent sont et contiennent la transcription
5 d'un enregistrement numérique, hors de notre
6 contrôle et est au meilleur de la qualité dudit
7 enregistrement, le tout conformément à la loi.

8

9 Et nous avons signé,

10

11

12

13

Odette Gagnon

14

Sténographe officielle

15

16

17

18

Jean Larose

19

Sténographe officiel

20

21